



Des commerces inondés à Shawinigan

Une borne-fontaine a été arrachée par un camion sur la rue Willow

PAGE 4



Registre des armes à feu: Maskinongé dit non

PAGE 10

Une première en 20 ans pour la Mauricie

Jérémy Lantz remporte l'or en ski de fond aux Jeux du Québec

PAGE 37



GRUPE ■ CAPITALES MEDIAS

JEUDI 7 MARS 2019

LeNouvelliste

UNE AUTRE ARRESTATION

- > L'individu possiblement relié aux meurtres de Steve Lamy et Jean-Christophe Gilbert devrait comparaître jeudi
- > L'avocat de Noémie Morin déposera une requête pour obtenir sa libération durant les procédures judiciaires **PAGE 3**



PHOTO LA PRESSE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SQ SUSPENDU

PAGE 5



SNC-LAVALIN

Une histoire, deux versions

L'ancien secrétaire principal de Justin Trudeau, Gerald Butts, a témoigné devant le comité de la justice de la Chambre des communes **PAGES 8-9**



MARTIN FONTAINE PRÉSENTE

L'ULTIME REVUE MUSICALE DU ROCK FÉMININ

super-spectacle



AVEC ELYZABETH DIAGA

16 mars 2019

QUEENS OF ROCK

lememphis.com

98¢ + TAXES

Semaine 8 13536 00001 3
Postes Canada - convention 140034151



On voit
l'énergie
dans vos
restes
de table.



energir

le
nouveau
Gaz
Métro

MEURTRES DE STEVE LAMY ET JEAN-CHRISTOPHE GILBERT

Une troisième arrestation en moins d'une semaine



NANCY MASSICOTTE

nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — En moins d'une semaine, un troisième individu vient d'être arrêté en lien avec les meurtres de Steve Lamy et Jean-Christophe Gilbert et la découverte de leurs corps calcinés dans une voiture.

Après Noémie Morin et Mauricio Peralta Severino arrêtés le 28 février, la Sûreté du Québec a en effet procédé, mercredi matin, à l'arrestation d'un homme dans une résidence de la rue Napoléon à Trois-Rivières. Il aurait été impliqué de près ou de loin dans cette sordide histoire. Cependant, la Sûreté du Québec a refusé de donner de plus amples détails pour l'instant, voire même de le relier à l'enquête sur les meurtres de Steve Lamy et Jean-Christophe Gilbert.

On devrait en apprendre un peu plus jeudi matin sur les gestes qui lui sont reprochés lors de sa comparution. Son identité et les accusations qui seront portées contre lui pourront alors être dévoilées officiellement.

Il s'agit cependant de la cinquième arrestation à survenir dans cette virée meurtrière qui avait aussi entraîné la mort de la jeune Ophélie Martin-Cyr. René Kègle et Francis Martel ont déjà été arrêtés et accusés en lien avec le meurtre de celle-ci et une tentative de meurtre sur une autre jeune fille. En ce qui concerne les meurtres de Steve Lamy et Jean-Christophe Gilbert, aucune accusation n'a encore été portée contre Kègle, bien que de forts soupçons pèsent sur lui. L'enquête policière est toujours en cours.

L'arrestation de cet autre individu coïncidait par ailleurs avec le retour devant le tribunal de la jeune Noémie Morin mercredi. La Bécancouraise de 24 ans est accusée du meurtre au premier degré par le biais de la complicité de Steve Lamy, de séquestration et d'extorsion toujours par le biais de la complicité. Elle doit aussi répondre à des accusations de vol qualifié en utilisant une arme à autorisation restreinte et de complicité après le fait dans le meurtre



Les corps de Jean-Christophe Gilbert et Steve Lamy ont été retrouvés dans un véhicule calciné dans le secteur Sainte-Marthe-du-Cap, sur le chemin Bradley.—PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS



Noémie Morin et Mauricio Peralta Severino lors de leur arrivée au palais de justice de Trois-Rivières la semaine dernière.—PHOTO: SYLVAIN MAYER

de Steve Lamy.

La communication de la preuve se poursuit toujours dans cette affaire. Son avocat, Me Alexandre Biron, a par ailleurs annoncé au tribunal qu'il déposait une requête

en Cour supérieure pour obtenir sa libération durant les procédures judiciaires. Sa cliente s'est dite prête à aller suivre une thérapie fermée à la Maison Carignan. Elle a d'ailleurs été rencontrée mercredi

matin par des intervenants qui ont accepté de l'admettre au centre de désintoxication.

En raison de la gravité des accusations portées contre elle, principalement pour le meurtre au

premier degré et la complicité après le fait, sa détention est en effet automatique. Si elle veut pouvoir recouvrer sa liberté, elle doit passer par la Cour supérieure. Son dossier a donc été reporté au 13 mars pour la forme. D'ici là, le procureur de la Couronne, Me Benoît Larouche, prendra connaissance de cette requête. Il pourrait en effet consentir à ce qu'elle soit libérée avant une audition en Cour supérieure, et ce, afin de suivre une thérapie. Sinon, ce sera à un juge de décider de son sort pour les prochaines semaines.

On sait que la prévenue n'a aucun antécédent judiciaire. Et tel que l'avait précisé Me Larouche, elle n'est pas celle qui aurait tué directement Steve Lamy étant plutôt accusée d'avoir aidé une autre personne à commettre ce meurtre au premier degré, d'où l'accusation de complicité.

L'arrestation de cet autre individu coïncidait par ailleurs avec le retour devant le tribunal de la jeune Noémie Morin mercredi.

Quant à Mauricio Peralta Severino de Laval, cet homme de 29 ans arrêté en même temps que Noémie Morin, il revient devant la cour ce jeudi. Il est pour sa part accusé de complicité après le fait dans le meurtre de Jean-Christophe Gilbert et d'outrage à son cadavre.

À la lumière des accusations portées à ce jour, on sait maintenant que Steve Lamy a été assassiné le 8 octobre. En ce qui concerne Jean-Christophe Gilbert, sa dépouille a été démembrée le 8 octobre également. Les deux corps ont ensuite été jetés dans le véhicule de Steve Lamy. Deux jours plus tard, soit le 10 octobre, le véhicule calciné avait été retrouvé dans le secteur Sainte-Marthe-du-Cap, sur le chemin Bradley. Toujours le 10 octobre, Ophélie Martin-Cyr a été assassinée dans un champ de Yamachiche. Son amie avait réussi à échapper aux suspects, René Kègle et Francis Martel, en sautant de la voiture en marche.

SOMMAIRE

affaires	14-15
arts et spectacles	16-17
divertissement	18-19
loterie	33
météo	33
nécrologie	20 à 30
opinions	12-13
petites annonces	20
sports	34 à 39

INSOLITE

Le plus grand labyrinthe de neige du monde au Manitoba

WINNIPEG (AFP) — Il a fallu un mois de travail à un couple d'agriculteurs du Manitoba pour le réaliser et il vient d'être homologué par le livre Guinness des Records: le plus grand labyrinthe de neige au monde mesure 2.789,11 m².

Jusqu'ici, Clint et Angie Masse, agriculteurs dans le petit village de Saint-Adolphe à proximité, s'étaient fait une spécialité des labyrinthes de maïs pendant l'été.

«Nous avons décidé de fabriquer notre propre neige. Rien que ça, ça nous a pris deux à trois semaines», explique à l'AFP Clint Masse.

Au final, la structure est composée de murs mesurant environ 1,80 m de haut. Mais réaliser leur rêve avait un coût: 57 000 dollars.

«Fabriquer la neige coûte extrêmement cher», souligne M. Masse.

NOUS JOINDRE

RÉDACTION: 819 693-5464

redaction@lenouvelliste.qc.ca

opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000

abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478

pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363

venu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363

necrologie@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN

Une borne-fontaine arrachée inonde des commerces de la rue Willow

GABRIEL DELISLE ET
MATTHIEU MAX-GESSLER

Le Nouvelliste

SHAWINIGAN — Une borne-fontaine de la rue Willow à Shawinigan a été arrachée par un camion mercredi. Cela a entraîné des inondations ainsi que des conséquences sur l'eau potable de certains secteurs de Shawinigan.

Karine Beaulé-Prince du service des communications de la Ville de Shawinigan soutient que la borne-fontaine a été endommagée par un véhicule qui reculait. Cela a entraîné le déversement d'une importante quantité d'eau au carré Willow ainsi que sur la Promenade du Saint-Maurice.

Les équipes des travaux publics de la Ville de Shawinigan ont réussi à fermer rapidement l'eau, mais les conséquences étaient déjà nombreuses. «Le bris de la borne-fontaine a aussi entraîné un coup de bélier dans le réseau d'aqueduc», précise Karine Beaulé-Prince.

Cela a notamment causé le déclenchement de gicleurs à l'Auberge Gouverneur. «Le coup de bélier a aussi fait déloger des particules présentes dans le réseau d'aqueduc. L'eau est devenue brune dans plusieurs quartiers», ajoute Mme Beaulé-Prince. «Nous avons eu plusieurs appels de citoyens qui nous disaient avoir de l'eau brune, et ce, jusque dans le quartier Saint-Marc.»

Ce «coup de bélier» a également brisé un gicleur du salon Coiffure Willow. De l'eau s'en est écoulée pendant une demi-heure, inondant la cuisine du restaurant indien Taj Mahal situé en dessous.

«Il y a eu de l'eau dans la cuisine, mais aussi dans la salle à manger, puisque l'eau est rentrée par la porte, indique Harmeet Agroia, propriétaire du restaurant. On a été obligé de fermer pour la soirée, pour nettoyer. Il a fallu appeler tous les gens qui avaient réservé



Le service des travaux publics de la Ville de Shawinigan a pu colmater la fuite, mais une bonne quantité d'eau s'est tout de même répandue sur la rue Willow et la Promenade du Saint-Maurice. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD



Un camion a brisé une borne-fontaine sur la rue Willow, à Shawinigan, ce qui a inondé la rue, mercredi. — PHOTO: FACEBOOK

pour annuler.»

Les dégâts au restaurant ne devraient toutefois pas être trop importants, estime la propriétaire.

Le restaurant était toutefois privé d'eau, mercredi après-midi.

«On espère pouvoir ouvrir de nouveau demain, mais ça va

dépendre si on a de l'eau ou pas, explique Mme Agroia. On est en pleine semaine de relâche et on attendait beaucoup de monde ce soir.»

Si le salon Coiffure Willow n'a pas été endommagé par l'eau, qui s'est principalement écoulee vers le restaurant, il a néanmoins dû fermer pour le reste de la journée. «J'ai dû appeler mes clients pour les avertir que je ne pourrais pas leur laver la tête, mais j'ai quand même pu les recevoir, explique Meggy Arbour, coiffeuse au salon. Mais j'ai une collègue qui a dû partir avec une cliente chez elle parce qu'elle avait une coloration sur la tête quand l'eau a été coupée.»

Le restaurant et pub le Trou du Diable a également dû fermer pour le reste de la journée à cause de cet incident. C'est toutefois, comme Coiffure Willow, la coupure d'eau qui a forcé la direction de l'établissement à prendre cette décision. L'approvisionnement en eau était revenu mercredi, en fin d'après-midi, mais elle n'était manifestement pas potable.

«À part les dégâts extérieurs, on a eu plus de peur que de mal, souligne Jean-Mathieu Boisvert, directeur général de la coopérative. On devrait rouvrir demain, on va se stocker en eau potable.»

Par ailleurs, la coupure d'eau n'a pas affecté la production de bière de la coopérative, assure M. Boisvert. «On ne faisait pas de manipulation qui nécessitait de l'eau quand c'est arrivé, alors on n'a pas eu à gaspiller une batch de bière. Mais le brasseur a dû remanier son horaire de la semaine en raison de ça.»

Du côté résidentiel, plusieurs Shawiniganais ont été avisés par le service d'appel automatisé d'un avis d'ébullition préventive. La Ville indique que les citoyens qui ont de l'eau brune, mais qui n'ont pas eu l'appel pour l'avis d'ébullition doivent faire couler l'eau jusqu'à 30 minutes avant qu'elle ne retrouve sa couleur habituelle.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

MATOIS, adjectif

Définition — [Soutenu] Rusé sous des allures simples. *Un air matois.*

Étymologie — Du français argotique *mate*, 'lieu de réunion des voleurs', et *ois*, 'relatif à'.

Antonymes — gauche, incapable, maladroit, malhabile ; naïf, niais.

Citation — « Henri se mit à sourire de ce sourire de paysan matois que l'on ne comprit à la cour que le jour où il fut roi de France. » (Alexandre Dumas, *la Reine Margot*)



Votre nouveau complice:

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

SÛRETÉ DU QUÉBEC

Le patron suspendu avec solde

Martin Prud'homme visé par une allégation d'infraction criminelle

PATRICIA CLOUTIER
Le Soleil

Martin Prud'homme, grand patron de la Sûreté du Québec (SQ) au dossier vierge, est visé par une allégation d'infraction criminelle. Il a été relevé temporairement de ses fonctions par le gouvernement du Québec mercredi, le temps que la lumière soit faite.

«C'est, bien sûr, une situation qui est délicate, qui est complexe. Alors, la décision a été prise. On veut surtout, à tout prix, éviter de nuire à l'enquête», a brièvement commenté la ministre de la Sécurité publique Geneviève Guilbault, lors de l'annonce mercredi, qui a pris tout le monde par surprise.

M^{me} Guilbault croit que ce retrait rapide aura pour effet de «rassurer la population» et de «préserver la confiance du public» en l'institution qu'est la Sûreté du Québec. C'est Mario Bouchard, directeur général adjoint à la SQ, qui assurera l'intérim à la direction générale à la SQ.

Pour le moment, M. Prud'homme n'a pas été arrêté et il n'est pas accusé de quoi que ce soit. Toutefois, la procédure habituelle entourant les emplois supérieurs au gouvernement veut que M. Prud'homme soit relevé provisoirement de son poste, tout en conservant son salaire.

La ministre Guilbault n'a pas



Le directeur de la Sûreté du Québec Martin Prud'homme a été suspendu le temps qu'une enquête le concernant soit complétée.— PHOTO LA PRESSE

voulu s'avancer sur la nature de ce qui est reproché à M. Prud'homme et sur la gravité du geste qui aurait été commis. Elle confirme toutefois que la dénonciation a été faite en conformité avec la Loi sur la police.

L'article 286 de cette loi stipule que le directeur d'un corps policier doit informer la ministre de la Sécurité publique de toute allégation relative à une infraction criminelle commise par un policier, «à moins qu'il ne considère, après avoir consulté le directeur des poursuites criminelles et pénales, que l'allégation est frivole ou sans fondement».

L'enquête sur M. Prud'homme a été confiée au Bureau des

Qui est Martin Prud'homme?

- Policier âgé de 50 ans, qui a gravi un à un les échelons à la Sûreté du Québec (SQ)
- Il a été sous-ministre adjoint et sous-ministre à la Sécurité publique, de 2009 à 2014
- Est directeur général de la SQ depuis 2014
- À la demande du gouvernement, il est allé remettre de l'ordre en 2017-2018 au Service de police de la Ville de Montréal, alors miné par des guerres de clans et des lacunes de gestion
- Gendre de Robert Lafrenière, l'ex-commissaire de l'Unité permanente anticorruption (UPAC), qui a démissionné le 1^{er} octobre 2018

enquêtes indépendantes (BEI), un organisme gouvernemental dont la mission est d'enquêter sur les policiers de façon impartiale et objective. M. Prud'homme d'ailleurs lui-même contribué à créer

le BEI lorsqu'il occupait la fonction de sous-ministre.

La députée libérale Christine St-Pierre a salué la décision du gouvernement de retirer temporairement M. Prud'homme de son poste, se disant très préoccupée par cette affaire. «Il est essentiel que le public puisse avoir des réponses rapidement.» Le député solidaire Alexandre Leduc souhaite aussi y voir clair rapidement, alors que «les questions sont nombreuses et sont légitimes».

LIEN AVEC DES FUTURES

Si la ministre Guilbault est demeurée prudente, des informations ont circulé mercredi selon lesquelles l'allégation contre M. Prud'homme aurait un lien avec les fuites sur les enquêtes menées par l'Unité permanente anticorruption (UPAC).

Alors qu'elle venait d'être nommée ministre en octobre dernier, Geneviève Guilbault a donné le mandat au BEI d'enquêter sur l'ensemble des fuites à l'UPAC et sur ce qui a mené à l'arrestation du député indépendant Guy Ouellette, en octobre 2017.

Une équipe spéciale de sept enquêteurs a été formée à ce moment-là et une «muraille de Chine» a été érigée entre cette équipe et le reste des enquêteurs du BEI.

Rappelons que M. Ouellette, que l'UPAC soupçonnait être à l'origine de fuites, n'a jamais été accusé. Le mandat de perquisition ayant permis aux policiers de fouiller son domicile a toutefois révélé que le député et Martin Prud'homme se parlaient sur une base régulière. Les deux hommes se connaissent depuis 1992. Ils ont travaillé ensemble à la Sûreté du Québec et ont conservé des liens d'amitié au fil du temps.

Il n'a pas été possible mercredi de parler au député Guy Ouellette pour obtenir sa réaction.



Martin Prud'homme, à gauche sur la photo, a été très actif dans l'enquête sur la disparition de Cédrika Provencher.— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Prud'homme au cœur de l'enquête Cédrika Provencher

TROIS-RIVIÈRES (GD) — Martin Prud'homme a été au cœur de l'un des plus importants déploiements policier de la région. Lors de la disparition de la petite Cédrika Provencher en 2007, Martin Prud'homme supervisait les dossiers d'homicides pour la Sûreté du Québec en plus d'autoriser et de coordonner les opérations majeures. Il était le numéro un de l'enquête pour retrouver la fillette disparue. Plus d'une décennie plus tard, nous savons que Cédrika Provencher a été enlevée avant d'être assassinée. Lorsque des chasseurs de la région ont découvert dans un boisé situé en bordure de l'autoroute 40 à Trois-Rivières des restes appartenant à Cédrika Provencher, Martin Prud'homme, alors grand patron de la SQ, s'était rendu sur place. Il avait affirmé à l'époque que: «Ce dossier-là me tient à cœur. C'est un événement triste, alors c'est important d'être ici et de soutenir les gens.» Martin Prud'homme avait également été rencontrer les parents de Cédrika Provencher pour leur offrir ses condoléances.

LA TUQUE

Henri St-Jarre plaide coupable

Il s'était présenté à un domicile avec une arbalète



AUDREY TREMBLAY

audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca
Collaboration spéciale

LA TUQUE — Henri St-Jarre a reconnu sa culpabilité dans plusieurs dossiers, mercredi, au palais de justice de La Tuque. Il a été condamné à 6 mois d'emprisonnement et devra se soumettre à une probation de 18 mois incluant un suivi de 12 mois. En novembre dernier, Henri St-Jarre s'était trompé d'adresse en cherchant un individu. Il s'était présenté à un domicile avec une arbalète alors qu'il lui était interdit d'en posséder une.



Henri St-Jarre a été condamné à 6 mois d'emprisonnement. —PHOTO: FACEBOOK

Il a plaidé coupable à une accusation de possession d'arme, soit une arbalète, dans un dessein dangereux pour la paix publique et de nombreux bris de probation. Henri St-Jarre est un individu qui a déjà des antécédents judiciaires, dont certains en semblables matières.

En novembre dernier, la plaignante a signalé aux policiers qu'un individu habillé en armé s'était présenté chez elle muni d'une arbalète, qu'il l'aurait

pointée en sa direction et qu'il se trouvait toujours devant chez elle. À l'arrivée des policiers, l'homme fortement intoxiqué par l'alcool aurait abandonné son arme qui était toujours crinquée. Les policiers ont trouvé une flèche là où se trouvait le suspect qui était sous le coup de deux ordonnances de possession d'armes à feu.

Henri St-Jarre avait été remis en liberté pour compléter une thérapie de trois mois. À sa sortie de

thérapie, l'individu s'est présenté à une succursale de la SAQ de Laval. Il a demandé où se trouvait

À sa sortie de thérapie, l'individu s'est présenté à une succursale de la SAQ de Laval. Il a demandé où se trouvait l'alcool 94%. Il a pris la bouteille et a avisé l'employé qu'il ne paierait pas en quittant le magasin. Il a été arrêté et condamné à une amende dans ce dossier dans un autre dossier.

l'alcool 94%. Il a pris la bouteille et a avisé l'employé qu'il ne paierait pas en quittant le magasin. Il a été arrêté et condamné à une amende dans ce dossier dans un autre dossier.

«C'est la raison pour laquelle on a demandé de révoquer sa liberté», a expliqué le procureur de la Couronne.

Henri St-Jarre a tenu à s'adresser au Tribunal avant que le juge prononce la sentence qui avait été suggérée de façon commune par les avocats.

«J'ai décidé de faire de moi un homme et de prendre mes responsabilités vis-à-vis mes actes», a-t-il lancé.

Les avocats avaient proposé à l'individu de retourner en thérapie 6 mois, mais Henri St-Jarre a refusé. Il prétend avoir déjà les acquis nécessaires, et il souhaite cependant les appliquer.

«Retourner en thérapie n'aurait pas été en accord avec ce que j'ai décidé de faire de ma vie», a-t-il expliqué.

Henri St-Jarre a été condamné à 6 mois d'em-

prisonnement, moins le temps préventif de 20 jours. Il devra se soumettre à une probation de 18 mois et se conformer à de nombreuses conditions dont, ne pas consommer d'alcool, ne pas se trouver à l'adresse de la plaignante et suivre les directives de son agent de probation concernant toutes thérapies relatives à une problématique de toxicomanie ou de personne violente.

Il lui sera également interdit d'avoir en sa possession des armes à feu, arbalètes, armes prohibées ou armes à autorisation restreinte pour les dix prochaines années.

TROIS-RIVIÈRES

Arrêté à la suite d'un vol qualifié

BRIGITTE TRAHAN

brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Un homme de 19 ans a été appréhendé par les policiers de la Sécurité publique de Trois-Rivières, mardi et a comparu mercredi, au palais de justice de Trois-Rivières, sous des accusations de vol qualifié et de non-respect de ses conditions de probation.

Le 5 mars, vers 14 h, les patrouilleurs ont dû se rendre à la Tabagie Paulo, 111 rue des Forges, à la suite d'une plainte de vol à l'étalage.

Les événements auraient débuté vers 11 h 50 alors que cet individu est entré dans le commerce où il aurait volé deux cannettes de boissons énergétiques.

C'est un client qui, témoin de la scène, a avisé le commerçant de la situation. Le propriétaire a tenté en

vain de rattraper le suspect, mais ce dernier s'est enfui des lieux.

Quelques minutes plus tard, soit vers 12 h 10, le propriétaire a reconnu le suspect alors qu'il passait devant la tabagie.

Une altercation est alors survenue entre les deux, mais le suspect a pris de nouveau la fuite.

L'individu et revenu à l'intérieur de la tabagie vers 14 h 05 où il a déversé le contenu d'une des cannettes volées.

Les policiers ont réussi à retracer l'homme le soir même dans une résidence du secteur Cap-de-la-Madeleine.

La direction de la police de Trois-Rivières rappelle que toute personne voulant partager des renseignements de façon confidentielle peut le faire par le programme Halte au crime en communiquant au 819-691-2929 ou encore à l'adresse halteaucrime.v3r.net.



Fabrication et réparation de prothèse dentaire amovible

JEAN FUGÈRE, D.D.
Denturologiste

1410, 3^e Rue
Trois-Rivières (Québec) G8Y 2T8

819 376-6772

Face au Centre Les Rivières

Rampe d'accès aux handicapés



1 POUR 1
À JUSTE PRIX

20^e
anniversaire!



Opticien Denis



- ☉ Choix de montures exclusives
- ☉ Santé, dépistage et urgences pour vos yeux
- ☉ Salle d'exams des plus complètes

5654, boul. Jean XXIII • Trois-Rivières • 819 372-9999 • opticiendenis.com

PROCÈS CIVIL DANS L'AFFAIRE ALEXIS VADEBONCOEUR

Un expert témoigne sur la vidéo

NANCY MASSICOTTE

nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le procès civil des quatre policiers de Trois-Rivières qui ont procédé à l'arrestation d'Alexis Vadeboncoeur en février 2013 s'est poursuivi, mercredi, avec le témoignage de Denis Rancourt, un expert en biomécanique qui se spécialise dans le traitement des signaux.

Il s'agit en fait du même expert qui avait témoigné lors du procès criminel des quatre policiers. Il avait alors analysé la fameuse vidéo de surveillance du cégep de Trois-Rivières où l'on voit les policiers arrêter Vadeboncoeur après un vol qualifié. Selon lui, même si les coups portés par les policiers apparaissent rapides et d'une grande force, ils ne l'étaient pas nécessairement dans la réalité. Dans un très long témoignage en faveur des policiers, il avait notamment expliqué que les mouvements que l'on voyait sur la vidéo étaient plus rapides que la normale en raison du phénomène de compression et décompression des images, ce qui en modifiait la perception des faits. Ceci était attribuable à plusieurs facteurs tels que le processus d'acquisition des images par la caméra de surveillance du cégep, l'enregistrement des fichiers dans leur système, la compression des données et ensuite la diffusion de la vidéo.

Dans le cadre du procès civil, il a répété les mêmes affirmations. Le fichier vidéo a encore une fois été analysé image par image. M. Rancourt a expliqué que le système de surveillance ne capte que 7 images par seconde, plutôt que les 30 filmées en temps réel.



Alexis Vadeboncoeur — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

On sait que les agents Dominic Pronovost, Barbara Provencher et Marc-André Saint-Amant avaient été acquittés sur toute la ligne. Seul Kaven Deslauriers avait été déclaré coupable de voies de faits simples. Dans leur défense, les policiers avaient affirmé avoir donné des frappes de diversion parce que Vadeboncoeur résistait et refusait entre autres de sortir ses mains cachées sous lui. Ils craignaient qu'il ne cache une autre arme.

Rappelons qu'Alexis Vadeboncoeur réclame 490 000\$ aux policiers en dommages et intérêts pour avoir utilisé une force excessive contre lui lors de son arrestation. Au départ, la poursuite avait été fixée à 2,3 millions \$ mais révisée à

la baisse lors de l'arrivée au dossier du nouvel avocat de Vadeboncoeur, Me François Daigle. À l'ouverture du procès lundi, ce dernier a rappelé que l'acquiescement des trois policiers sur quatre ne changeait rien au débat, pas plus que l'identité du poursuivant. «La preuve au criminel est hors de tout doute raisonnable alors qu'au civil, elle est faite selon la prépondérance des probabilités. Même s'il y a un acquiescement au criminel, il peut y avoir une faute au civil, qui est condamnable en terme monétaire», avait-il expliqué.

Son client est d'ailleurs absent. Il est présentement détenu en lien avec des menaces qu'il aurait proférées et le trafic de stupéfiants entre autres.

De toute façon, Me Daigle a déjà fait savoir qu'il n'avait pas l'intention de le faire témoigner. Sa preuve repose principalement sur la fameuse vidéo qui selon lui, parle par elle-même.

De son côté l'avocat des policiers, Me Jean-François Raymond, a lui aussi annoncé qu'il n'avait pas besoin d'interroger Vadeboncoeur dans le cadre de ce procès civil.

Le témoignage de M. Rancourt a été suivi au cours de la journée par ceux de Barbara Provencher et Marc-André Saint-Amant. Les autres policiers et un expert en utilisation de la force seront appelés à la barre au cours des prochains jours.

D'autre part, notons que l'avocat des policiers a présenté plus tôt cette semaine une requête en rejet. Or, la juge Marie-Paule Gagnon a conclu que celle-ci ne pourrait être plaidée uniquement qu'après l'instruction complète de la présente affaire, c'est-à-dire à la fin du procès lors de la plaidoirie finale.

des petits hauts

La Flânerie

3075 Côte Rosemont, Trois-Rivières
819 375-4438

concours
ICI première

PARTEZ À L'AVENTURE AU
Costa Rica

Du 4 au 15 mars
Écoutez l'indice du jour!

Détails et règlements : Radio-Canada.ca/costarica

Facteur matinal | **360 PM**
En semaine 6h avec Barbara Leroux | En semaine 15h30 avec Yves Larouche

Date : _____
Indice du jour : _____

Retournez le coupon de participation au :
225, rue des Forges, bureau 101
Trois-Rivières, QC G9A 2G7

Prénom : _____
Nom : _____
Ville : _____
Téléphone : _____ Âge : _____
Courriel : _____

Je confirme avoir lu et j'accepte le règlement du Concours.

leNouvelliste

politique

Gerald Butts «surpris»

Pas de pressions inappropriées auprès de Wilson-Raybould dans le dossier SNC-Lavalin, dit l'ex-bras droit de Trudeau

MÉLANIE MARQUIS
La Presse canadienne

OTTAWA — Personne au bureau du premier ministre n'a exercé de pressions inappropriées auprès de Jody Wilson-Raybould — et jamais cette dernière ne s'était plainte d'en subir avant le remaniement ministériel qui lui a coûté son poste, a témoigné mercredi Gerald Butts.

L'ancien secrétaire principal du premier ministre est arrivé devant le comité permanent de la justice et des droits de la personne avec une «différente perspective» de la séquence des événements dans l'affaire SNC-Lavalin et il a tenté de détricoter le récit de la ministre démissionnaire.

Lex-bras droit de Justin Trudeau s'est présenté muni d'une chronologie détaillée, qu'il a appuyée de transcriptions de textos et de comptes rendus de rencontres ou de conversations téléphoniques pour offrir sa version des événements.

Tout au long de sa comparution, qui a duré plus de deux heures, il a assuré que son ancienne équipe et lui avaient «en tout temps» respecté l'autorité de la procureure générale, et que tout au long des démarches, ils n'avaient qu'une chose en tête : les 9000 emplois en jeu.

Jamais des pressions «inappropriées» n'ont-elles été exercées à l'automne dernier, a tranché Gerald Butts, concédant que sa version des événements était donc «très différente» de celle de M^{me} Wilson-Raybould.

Celle-ci a déclaré mercredi dernier, devant le même comité, qu'elle avait été soumise à des pressions incessantes et indues, ainsi qu'à des «menaces voilées» entre septembre et décembre 2018, afin qu'elle évite à SNC-Lavalin un procès criminel.

«Cela fait deux réunions et deux appels téléphoniques par mois pour la ministre et son bureau sur une question qui pourrait coûter les emplois d'au moins 9000 Canadiens», a cherché à relativiser Gerald Butts d'un ton calme et posé.

Et si, pendant ces quatre mois, la ministre avait senti «qu'une ligne

avait été franchie, elle aurait dû le dire»; elle «avait à tout le moins l'obligation d'en informer le premier ministre» à titre de procureure générale, a dit l'ancien secrétaire principal.

«Si c'était reprochable comme il a été allégué, pourquoi avons-nous cette conversation maintenant, et non pas en septembre, en octobre ou en novembre», a argué Gerald Butts, qui était accompagné de sa femme pour sa comparution.

«RIEN À VOIR»

L'ancienne ministre n'avait donc pas soulevé d'objections ou d'inconfort antérieurement au petit remaniement ministériel auquel a procédé le premier ministre le 14 janvier dernier, afin de combler le poste laissé vacant par le départ de Scott Brison.

«J'ai une version des faits très différente»

— Gerald Butts, ancien secrétaire principal du premier ministre Justin Trudeau

Et ce rebrassage «n'avait absolument rien à voir» avec SNC-Lavalin, a insisté le conseiller de la première heure de Justin Trudeau. En fait, le 7 janvier, le premier ministre avait d'abord offert à Jody Wilson-Raybould les rênes du ministère des Services aux Autochtones.

«Il y a eu une longue pause au téléphone», la ministre s'est dite «un peu choquée», car elle occupait à ce moment son «emploi de rêve», puis a fait «quelque chose que je n'avais jamais vu quelqu'un faire auparavant» — refuser un portefeuille du cabinet, a relaté le témoin.

Le premier ministre ne pouvait alors faire davantage que lui proposer le ministère des Anciens Combattants. Mais dès lors, «j'ai su que la confiance s'était brisée entre notre bureau et la ministre», a raconté Gerald Butts.

«Cette rupture a teinté les événements non reliés de l'automne 2018 de façon négative pour bon nombre des personnes concernées», a-t-il regretté.



Gerald Butts, l'ex-bras droit de Justin Trudeau, est lui aussi arrivé devant le comité permanent de la justice et des droits de la personne armé d'une chronologie détaillée, qu'il a appuyée de transcriptions de textos et de comptes rendus de rencontres ou de conversations téléphoniques, mercredi. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, JUSTIN TANG

Avant que la ministre ne soit rétrogradée, puis qu'elle claque la porte du cabinet un mois plus tard, Gerald Butts et d'autres conseillers au bureau du premier ministre avaient tenté de persuader M^{me} Wilson-Raybould de solliciter un avis juridique indépendant sur la question.

«J'ai dit que nous devions fournir une justification [...] et je ne voyais pas en quoi le fait qu'une personne comme Beverley McLachlin [juge à la retraite de la Cour suprême] donne des conseils à la ministre constituerait une ingérence politique», a-t-il argué.

De toute manière, il lui avait été clairement expliqué qu'elle était libre d'ignorer leurs conseils et que, si elle acceptait de demander un avis externe, elle était également libre de l'ignorer, a insisté le témoin à la table du comité.

DÉCISION RAPIDE

L'ancienne éminence grise du bureau de Justin Trudeau s'est dit surpris d'avoir entendu «pour la première fois» la semaine passée, en écoutant Jody Wilson-Raybould témoigner en comité, qu'elle avait arrêté le 16 septembre sa décision quant au sort de SNC-Lavalin.

«Selon cette version des faits, elle

a pris la décision finale après avoir évalué toutes les questions d'intérêt public en seulement 12 jours», a-t-il dit, rappelant que la directrice des poursuites pénales a décidé de ne pas donner suite à un accord de réparation le 4 septembre.

Pendant la ronde des questions, des députés de l'opposition ont tenté de faire dire à Gerald Butts qu'avec un témoignage aussi diamétralement opposé, il accusait essentiellement l'ex-ministre d'avoir menti en comité.

Le stratège politique de longue date n'a pas mordu. «Ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai une version des faits très différente», a-t-il répliqué. Il a mentionné que deux personnes pouvaient avoir une «perspective différente» d'un même événement.

PRÊTE À REVENIR

Les libéraux ont bloqué mercredi une motion visant à convoquer à nouveau celle qui est au cœur de cette affaire, au grand dam de l'opposition. Par voie de communiqué, Jody Wilson-Raybould a soutenu qu'elle était prête pour une nouvelle visite.

Elle a cependant rappelé qu'à son avis, le décret émis par le

gouvernement n'avait pas toute la portée nécessaire pour qu'elle dise toute sa vérité. «Si cela changeait, n'hésitez pas à entrer en contact avec moi», a-t-elle déclaré.

Trudeau fera tôt jeudi une déclaration publique

Justin Trudeau fera tôt jeudi une déclaration publique dans le dossier SNC-Lavalin. Le bureau du premier ministre a confirmé la tenue d'une conférence de presse, à 8h, à l'amphithéâtre de la presse à Ottawa. Une source libérale haut placée avait affirmé à La Presse canadienne plus tôt cette semaine que M. Trudeau devait faire très prochainement une déclaration publique, et qu'il reconnaîtrait à cette occasion que sa garde rapprochée a pu «insister un peu trop» dans le dossier SNC-Lavalin. LA PRESSE CANADIENNE

Le témoignage de Butts ne change rien, selon Scheer

CAROLINE PLANTE
La Presse canadienne

Le témoignage tant attendu de l'ex-secrétaire principal de Justin Trudeau, Gerald Butts, devant le comité parlementaire de la justice au sujet de SNC-Lavalin n'a rien changé, selon Andrew Scheer, qui se dit plus convaincu que jamais que le premier ministre s'est «ingéré dans une poursuite criminelle».

«Ça, c'est clair maintenant», a déclaré le chef conservateur, qui était de passage à Québec mercredi après-midi. Il retient du témoignage de M. Butts qu'il croit que l'ancienne ministre de la Justice et procureure générale Jody Wilson-Raybould a vécu une expérience «différente» de la sienne.

Mais M. Butts n'a pas «contredit les faits que M^{me} Wilson-Raybould a présentés au comité», selon lui. «C'est clair que Justin Trudeau fait de grands efforts pour cacher la vérité, et je suis choqué aujourd'hui que le comité ait refusé une motion pour inviter

M^{me} Wilson-Raybould à revenir», a-t-il déclaré.

Il déplore que les Canadiens soient ainsi privés de la réplique de M^{me} Wilson-Raybould, alors qu'ils entendaient, pour une seconde fois mercredi, la version des faits du greffier du Conseil privé, Michael Wernick.

Andrew Scheer endosse complètement le récit de M^{me} Wilson-Raybould, qui «a respecté la loi et Justin Trudeau a mis de la pression sur elle pour s'ingérer de manière politique dans une poursuite criminelle».

«PAS SINCÈRE»

Qualifiant le gouvernement Trudeau de «corrompu», il a de nouveau demandé à la Gendarmerie royale du Canada d'ouvrir une enquête criminelle, «parce que les allégations sont si graves».

«On ne veut pas vivre dans un pays où les compagnies puissantes, les gens riches et puissants, pourraient avoir un traitement spécial, a-t-il renchéri. Notre démocratie est basée sur l'indépendance de notre système judiciaire.»

Par ailleurs, le chef conservateur a tourné en ridicule la déclaration solennelle que serait en train de préparer Justin Trudeau. «Je vais parler avec mes amis, mes conseillers, peut-être que je vais revenir demain, peut-être que je vais m'excuser. Ce n'est pas sincère», a-t-il affirmé.

Durant son témoignage, Gerald

Butts, un ami de longue date de M. Trudeau qui a démissionné de son poste le mois dernier, a assuré que les employés du cabinet du premier ministre ont toujours respecté le fait qu'il appartenait à M^{me} Wilson-Raybould de décider seule d'intervenir ou non dans l'affaire SNC-Lavalin.

Il a expliqué que lui et d'autres ont seulement tenté de persuader M^{me} Wilson-Raybould de solliciter un avis juridique indépendant sur la question, étant donné l'impact potentiel sur les 9000 employés de l'entreprise et le fait que les accords de réparation sont une nouveauté dans le droit canadien.

Wilson-Raybould a refusé la transmission d'un avis juridique sur SNC-Lavalin

OTTAWA (PC) — L'ancienne ministre de la Justice et procureure générale Jody Wilson-Raybould a donné l'instruction de bloquer la transmission d'un avis juridique portant sur les conséquences potentielles d'une condamnation au criminel pour SNC-Lavalin.

C'est ce qu'a révélé la sous-ministre de la Justice et sous-procureure Nathalie Drouin alors qu'elle témoignait pour une deuxième fois en moins de deux semaines devant le comité permanent de la justice et des droits de la personne, mercredi après-midi.

Elle a raconté aux élus que son ancienne patronne lui avait fait part le 18 septembre dernier de son «inconfort face au contenu de la conversation» qu'elle avait eue la veille lors d'une rencontre avec Justin Trudeau, alors que le premier ministre avait soulevé l'enjeu.

Puis, le lendemain, «je me souviens très bien que l'ex-procureure générale m'a dit que ce serait la dernière fois que l'on discuterait de l'affaire SNC-Lavalin, et elle m'a aussi donné l'instruction de ne pas avoir de discussions avec la directrice des poursuites pénales», a-t-elle exposé.

La sous-ministre n'a dès lors plus eu de contact avec la ministre et son personnel au sujet de ce dossier, à deux exceptions près — la seconde

fois, c'était «vers la fin du mois d'octobre», a-t-elle exposé.

«Le bureau du Conseil privé a demandé un avis à mon ministère sur les conséquences possibles pour SNC-Lavalin d'une condamnation au criminel. Mon ministère avait élaboré un projet d'avis juridique», a témoigné Nathalie Drouin. «Cet avis n'a pas été fourni au bureau du Conseil privé, à la demande du bureau de la ministre», a-t-elle tranché.

Cette déclaration de la sous-ministre Drouin a semblé passer sous le radar jusqu'à ce que le député libéral Randy Boissonnault ne s'en saisisse. «Laissez-moi poser la question simplement : vous n'avez pas fourni le rapport au bureau du Conseil privé à la demande de votre ministre?» s'est enquis l'élu. «C'est exact», lui a répondu la haute fonctionnaire.

Par ailleurs, le greffier du Conseil privé, Michael Wernick, en était aussi à sa deuxième présence au comité.

Il a passé les premières minutes de sa déclaration préliminaire à défendre sa neutralité, se disant «profondément déçu» que des gens qui ne le connaissent pas le taxent de partisanerie, notamment sur les réseaux sociaux. «Je maintiens totalement mon témoignage du 21 février», a-t-il tranché.

Les CONSEILS sont GRATUITS!

DEPUIS 50 ANS!

Valable jusqu'au 9 mars ou épuisement des stocks.

boutiquedelabalayeuse.com

Rasoir PHILIPS

Modèle RQ1160

Spécial réusiné

59⁹⁹\$

Rég. : 210\$

RABAIS DE
71%

Caractéristiques :

- Rechargeable
- Autonomie 50 minutes
- Utilisable à sec ou humide
- Pile li-ion

Garantie de 1 an en magasin

Moins cher
que les têtes
de recharge



Espresso Breville

Modèle BES250XL

Spécial réusiné

149⁹⁹\$

Rég. : 300\$

RABAIS DE
150\$

Caractéristiques :

- Faite en métal et acier inoxydable
- Pompe 15 bars
- 1600 watts



NOUVEAU Boyaux rétractables



Retraflex

BOUTIQUE ET PLUS
DE LA BALAYEUSE

POURQUOI OPTER POUR L'ASPIRATEUR CENTRAL

- LA QUALITÉ AU MEILLEUR PRIX.
- NOUS UTILISONS DES MOTEURS «HEAVY DUTY».
- NOS MOTEURS SONT :
+ GROS,
+ SILENCIEUX,
+ DURABLES.
- NOTRE FILTRATION EST HYBRIDE ET SUPER PERFORMANTE.
- AVEC OU SANS SAC.
- ET PLUS ENCORE!



PRIME
CADEAU
VALEUR DE 175\$
À L'ACHAT D'UN
ASPIRATEUR
CENTRAL.

NOUS ! LA COMPÉTITION



**BOUTIQUE ET PLUS
DE LA BALAYEUSE**

4130, boul. des Forges,
Trois-Rivières
(face au Centre Les Rivières)

819 374-6890

Accord
Desjardins



REGISTRE DES ARMES À FEU

Maskinongé
dit non

BRIGITTE TRAHAN

brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

MASKINONGÉ — La municipalité de Maskinongé a dit non, lors de la séance du conseil de février, au registre des armes à feu.

Le conseil a donné sa position à la suite d'une demande de la Fédération québécoise des municipalités qui demandait aux municipalités de se prononcer par résolution. «Je trouvais qu'il était un peu tard parce que la loi est entrée en vigueur le 29 janvier», indique le maire, Roger Michaud. «J'aurais aimé que ce soit avant, en 2018, justement pour protester», dit-il. «La loi est passée. Ils ne changeront pas la loi», fait-il valoir.

«On a eu une demande d'un conseiller», ajoute-t-il «et ça a passé par résolution.»

Le conseil a pris cette décision parce qu'il estime qu'aucune étude ne prouve, selon lui, qu'il y a plus d'homicides à cause des armes à feu, explique le maire.

«On n'est pas contre la vertu», s'empresse-t-il d'ajouter, «sauf que ceux qui commettent des meurtres, qu'ils soient enregistrés ou pas enregistrés, si tu as l'idée d'aller tuer quelqu'un, tu va prendre ton fusil», fait-il valoir.

«À ce compte-là, il va falloir enregistrer tous les couteaux de cuisine et les bâtons de baseball», plaide le



Roger Michaud, maire de Maskinongé. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

maire Michaud.

«Déjà, quand tu vas t'acheter une

«Dans notre résolution, toutefois, on dit qu'on ne doit pas déroger de la loi. Il faut s'enregistrer quand même.»

arme, un fusil, ça prend un permis de possession d'arme et d'acquisition d'arme à feu et si tu achètes un fusil dans un magasin, c'est déjà enregistré», fait valoir le maire. «Eux doivent marquer à qui ils le vendent et le numéro de série du fusil. Tu n'as pas le choix. Tu dois signer une feuille», dit-il. La tenue

d'un registre, estime-t-il, ne fait que dédoubler cette procédure.

La position du conseil a été adoptée à 5 contre un. «Celui qui a voté contre a fait valoir qu'il était trop tard parce que la loi était passée», explique le maire.

«Dans notre résolution, toutefois, on dit qu'on ne doit pas déroger de la loi. Il faut s'enregistrer quand même. Tu as beau être contre, il faut que tu enregistres tes armes», fait-il valoir.

Rappelons qu'Hérouxville et Saint-Alexis-de-Monts se sont également opposées au registre des armes à feu tandis que La Tuque a opté en faveur de ce registre en se référant au décès tragique d'une de ses citoyennes, Annie St-Arneault, décédée lors de la tuerie de la Polytechnique en 1989.

DEMANDE DE LEVÉE DU MORATOIRE SUR LA PERCHAUDE

Des chiffres réclamés au ministère

BRIGITTE TRAHAN

brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

MASKINONGÉ — Le conseil municipal de Maskinongé a refusé d'appuyer la demande de l'Association des pêcheurs du lac Saint-Pierre qui demande la levée du moratoire sur la pêche à la perchaude.

Rappelons que l'Association, présidée par Jean Lévesque, a rencontré les municipalités riveraines du lac Saint-Pierre, au cours des derniers mois, dans le but d'obtenir des résolutions d'appui pour demander au nouveau gouvernement de lever ce moratoire et de permettre la capture d'un certain nombre de perchaudes par les pêcheurs sportifs seulement.

L'Association se base sur une étude privée réalisée par un biologiste de Nicolet à la retraite, Raymond Faucher, selon laquelle les perchaudes sont maintenant assez abondantes pour permettre une certaine pêche sportive. M. Faucher estime également que le gouvernement devrait mettre en place des mesures pour éliminer un certain pourcentage des cormorans à aigrette au lac Saint-Pierre car ils seraient, selon lui, la cause principale de l'effondrement des stocks de perchaude.

Ces conclusions, rappelons-le, sont vivement contestées par le professeur Pierre Magnan de l'UQTR qui est à la tête du comité scientifique chargé d'étudier et de suivre ce dossier en collaboration avec les biologistes du ministère.

Le maire Michaud, qui est président de l'Association des pêcheurs commerciaux du lac Saint-Pierre, estime que «si l'on veut que ça avance il faut travailler ensemble: l'Aire faunique communautaire du lac Saint-Pierre, nous autres et eux autres. Si l'on travaille en silos, ça

n'avancera pas. Lorsque j'ai proposé la résolution à mes conseillers et conseillères, ils l'ont étudiée et ils en sont venus à dire qu'on va attendre que le ministère se prononce. Tant que le moratoire sera là, on va le respecter», dit-il. «Et ça, c'est la décision des conseillers et non la mienne», souligne-t-il.

«Depuis le début, je dis qu'il faut travailler ensemble et non en silos et ils s'obstinent tout le monde à travailler tout seuls», déplore-t-il.

En principe, indique M. Michaud, une nouvelle étude sur la perchaude devrait être réalisée ce printemps sur l'état des stocks avec le ministère et une autre à l'automne. «Si l'on veut faire quelque chose, à la suite de cette étude-là, c'est de mettre de la pression pour que les résultats sortent en 2020 pour rouvrir la pêche un an plus de bonne heure, soit en 2021 au lieu de 2022», propose-t-il.

«Des études ont été faites par les biologistes du gouvernement en 2013, au printemps et à l'automne, une autre en 2016, également au printemps et à l'automne et ils y retournent en 2019, au printemps et à l'automne, afin de pouvoir comparer les données», explique M. Michaud.

Le maire de Maskinongé croit que «le ministre n'ira pas contre le professeur Pierre Magnan», d'autant plus que «les grosses municipalités ont dit non» à la demande d'appui de l'Association des pêcheurs du lac Saint-Pierre, rappelle Roger Michaud qui est également président de l'Association de pêcheurs commerciaux du lac Saint-Pierre. Le moratoire sur la perchaude, dit-il, lui coûte 30 % de ses revenus depuis le début du moratoire. Malgré tout, il faut obtenir des données scientifiques avant de lever le moratoire, estime-t-il. «Avec des chiffres, on peut comparer», fait-il valoir.



DU 4 AU 14 AVRIL 2019

semainenumeriqc.com

RADIO-CANADA présente

semaine/
numériqc

Québec

VILLE DE
QUÉBECPORT
QUÉBEC

ENCQOR

Desjardins

WKNQ

leSoleil

GESTION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE SHAWINIGAN

Une pétition non conforme selon l'Assemblée nationale

GABRIEL DELISLE

gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — La députée de Lavolette-Saint-Maurice se défend bien d'avoir refusé de parrainer une pétition du groupe Shawinigan citoyens avertis demandant à Québec de vérifier la gestion financière de la Ville de Shawinigan. Marie-Louise Tardif affirme que les instigateurs de la pétition, qui aurait déjà recueilli près de 1000 signatures, n'ont pas voulu modifier le libellé de la pétition pour répondre aux critères de l'Assemblée nationale.

«Je n'ai aucunement refusé de porter cette pétition», soutient la députée de la Coalition avenir Québec qui voulait revenir sur les affirmations des instigateurs de la pétition.

Cette pétition qui demande à Québec d'analyser les finances de la municipalité a été envoyée à la députée pour qu'elle soit mise sur le site de l'Assemblée nationale. Rappelons que cette dernière n'a pas à être en accord avec les propos de la pétition pour la parrainer. Les députés qui parrainent des pétitions le font généralement pour permettre à une initiative encadrée par les règles démocratiques de voir le jour.

Toutefois, Marie-Louise Tardif soutient que le libellé ne respectait pas les règles d'admissibilité. «Il y avait quelques mots que ne respectaient pas les règles», précise-t-elle. «L'Assemblée nationale m'a retourné la pétition en biffant des mots qui ne convenaient pas. [...] J'ai dit aux instigateurs que ça me ferait plaisir de déposer cette pétition si ces mots étaient retirés.»

Essentiellement, il s'agit de qualificatifs utilisés dans le libellé de la pétition qui ne passaient pas à l'Assemblée nationale. Par exemple, la pétition affirme que «le fardeau fiscal des citoyens de Shawinigan atteint des niveaux intolérables». Or, le qualificatif «intolérable» constitue un jugement de valeur et n'est pas autorisé dans une pétition en vertu des règles actuelles.

De plus, la phrase «au fil des ans, les citoyens assistent impuissants à la multiplication des dépenses pour différents projets jugés non prioritaires» posait aussi problème. «Ça devient des états d'âme. Ça ne fait pas partie d'un considérant», ajoute Marie-Louise Tardif.

La députée a proposé ces changements aux instigateurs de la pétition, mais ceux-ci ont préféré ne pas faire de changement. «Ces modifications ne changeaient en



La députée de Lavolette-Saint-Maurice, Marie-Louise Tardif.

— PHOTO: SYLVAIN MAYER

rien le contenu et l'essence de la pétition», précise la députée de Lavolette-Saint-Maurice. «Nous avons reçu par la suite un courriel d'une des initiatrices qui nous disait que le groupe avait décidé de retirer leur demande de dépôt de pétition.»

DÉPASSEMENTS DE COÛTS À LAC-À-LA-TORTUE

Lors d'une conférence de presse tenue mardi à Shawinigan, le maire Michel Angers a dévoilé l'ampleur des dépassements de coûts pour le chantier d'installation d'un réseau d'égout et d'aqueduc dans le secteur Lac-à-la-Tortue. Évalué à l'origine à 44,4 millions \$, ce projet a entraîné jusqu'à maintenant des dépassements de coûts de 6,8 millions \$.

Michel Angers a entamé des discussions avec Marie-Louise Tardif ainsi qu'avec le ministre des Affaires municipales pour que s'applique la subvention de 83 % pour l'ensemble des travaux.

«L'Assemblée nationale m'a retourné la pétition en biffant des mots qui ne convenaient pas. [...] J'ai dit aux instigateurs que ça me ferait plaisir de déposer cette pétition si ces mots étaient retirés.»

«C'est présentement à l'étude. J'ai contacté la ministre des Affaires municipales pour lui en parler», soutient Mme Tardif qui estime que les entreprises fautives devront être imputables.

«S'il y a eu des erreurs et les dépassements de coûts sont dus à des situations qui ne pouvaient pas être connues, c'est une chose. Mais si ce sont des erreurs humaines qui font que ça entraîne des dépassements de coûts par rapport à un mauvais tracé, une mauvaise décision ou une mauvaise planification par l'entrepreneur qui fait les travaux, ce n'est pas vrai que l'argent des citoyens doit servir à ça.»



La grue est en place sur la rue des Forges. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

TROIS-RIVIÈRES

Une grue attire l'attention

KIM ALARIE

kim.alarie@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Une grue en place sur la rue des Forges ne passe pas inaperçue dans le paysage du centre-ville. Installée à la hauteur de la salle J.-A.-Thompson, elle effectuera une première opération mercredi qui vise à installer le nouveau système de climatisation du complexe de l'hôtel de ville.

L'imposante machinerie sera également requise pour une opération de plus grande envergure le 13 mars si Dame Nature collabore.

La première manœuvre, qui est une étape préparatoire pour la seconde, vise à lever la structure d'acier sur laquelle sera posé le système de climatisation.

Lors de la deuxième apparition de la gigantesque structure, les deux unités de climatisation seront déplacées jusqu'au toit de la Maison de la culture au-dessus de la bibliothèque.

La circulation sera interrompue durant les deux journées de travaux. Des détours sont prévus pour les piétons et les automobilistes qui doivent circuler dans le secteur.

Ces travaux sont nécessaires afin de remplacer la tour de refroidissement à l'eau qui dessert le complexe de l'hôtel de ville. Le système qui est en cours d'installation est «l'un des meilleurs sur le marché, car moins bruyant, moins énergivore et de plus petite taille», selon le communiqué émis par la Ville.

Dernière chance jusqu'au 14 mars 2019

c'est la GRANDE VENTE PRINTANIÈRE

sur les PICK-UP 2018 SILVERADO – SIERRA

0%
JUSQU'À 84 MOIS

*Photo à titre indicatif

RABAIS DE 14 068\$
SPÉCIAL 63 602\$

RABAIS DE 14 702\$
SPÉCIAL 63 908\$

RABAIS DE 13 969\$
SPÉCIAL 62 746\$

RABAIS DE 14 211\$
SPÉCIAL 64 099\$

Sierra DENALI 1500 4 x 4

No 18987-87, noir onyx, TK15543, marchepieds électriques tri-mode, toit ouvrant coulissant/inclin., infodivertissement GMC A/NAV, sièges avant chauffants et ventilés, sonorisation Bose(MD), caméra arrière, Ecotec 62L ID V8 VVT AFM, automatique 8 vitesses. PDSF : 77 670\$

Sierra DENALI 1500 4 x 4

No 18988-88, noir jais, TK15543, sièges bacquets av., marchepieds électriques tri-mode, toit ouvrant coulissant/inclin., infodivertissement GMC A/NAV, sièges avant chauffants et ventilés, roues 22 po en alum. noir(OPL-INST), sonorisation Bose, caméra arrière, Ecotec 53L ID V8 VVT AFM, automatique 8 vitesses. PDSF : 76 715\$

Sierra DENALI 1500 4 x 4

No 19876, noir jais, TK15543, toit ouvrant coulissant/inclin., infodivertissement GMC A/NAV, sièges avant chauffants et ventilés, groupe chrome, sonorisation Bose(MD), caméra arrière, Ecotec 62L ID V8 VVT AFM, automatique 8 vitesses. PDSF : 78 610\$

Sierra DENALI 1500 4 x 4

No 19863, noir onyx, TK15543, marchepieds électriques tri-mode, toit ouvrant coulissant/inclin., infodivertissement GMC A/NAV, sièges avant chauffants et ventilés, sonorisation Bose(MD), caméra arrière, Ecotec 62L ID V8 VVT AFM, automatique 8 vitesses. PDSF : 78 310\$

AUGER AUTOMOBILE

CHEVROLET BUICK GMC NICOLET

3725, boul. Louis-Frédéric Nicolet
SANS FRAIS : 1 866 826-1596 • 819 293-2121
www.augerautomobile.com

CHEVROLET BUICK GMC
AUGER

éditorial

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Rédacteur en chef **STÉPHAN FRAPPIER** Directeur de l'information **STÉPHAN RATELLE**

Représailles contre une ministre ?

JEAN-MARC SALVET

CHRONIQUE

jmsalvet@lesoleil.com



Les raisons ayant incité Justin Trudeau et sa garde rapprochée à retirer des mains de Jody Wilson-Raybould les postes de ministre de la Justice et de procureure générale demeurent malheureusement floues après le témoignage de Gerald Butts, ex-secrétaire principal du premier ministre canadien. Ses propos ont été peu convaincants à ce sujet.

En même temps, ce serait si gros, si grossier même, qu'on peine à imaginer que Jody Wilson-Raybould ait été envoyée dans un autre ministère en représailles de ses refus dans l'affaire SNC-Lavalin. Il serait là le vrai scandale; dans le fait qu'elle ait été délogée pour ça.

Le problème ici est que Gerald Butts n'a pas fourni d'explications claires et solides à cet égard lors de son témoignage. Lami de M. Trudeau a somme toute exigé une profession de foi sur cet aspect des choses.

Pour le reste, les citoyens du Québec et du reste du Canada demeurent face à sa «vérité» à elle et face à sa «perception» à lui. Là où Jody Wilson-Raybould a vu des pressions inappropriées, le cabinet de Justin Trudeau a vu la nécessité de pouvoir un jour justifier publiquement, à travers un avis juridique externe, la décision d'accorder ou non un accord de réparation à une entreprise employant quelque 9000 personnes à travers le Canada.

Politiquement, c'était légitime.

Il est cependant clair que l'ex-ministre a subi des pressions; que ce n'était pas un simple sentiment qu'elle avait.

REALPOLITIK

Je reste avec l'impression que j'avais la semaine dernière après le témoignage de M^{me} Wilson-Raybould : les deux camps ont joué le rôle qui était le leur jusqu'à le surjouer.

L'affaire a conduit à un affrontement entre, d'une part, la *realpolitik*, pour utiliser ce mot d'origine allemande signifiant que l'on considère ou invoque l'intérêt national

et public – ce qui ne va pas sans calculs politiques –, et, d'autre part, des principes stricts; des principes reposant sur la séparation des pouvoirs entre le politique et le judiciaire en l'occurrence.

Jody Wilson-Raybould ne voulait pas être la première à emprunter au niveau fédéral une nouvelle voie parallèle, mais légale.

ASSOURDISSANT

Pardon de l'emprunt à la langue anglaise, mais en politique (comme en tout, d'ailleurs) le *timing* est essentiel. Il faut intervenir au bon moment. Or, dans cette affaire, le silence de Justin Trudeau a été assourdissant.

Le témoignage de Gerald Butts rassurera les libéraux fédéraux, mais ne réparera pas les pots cassés. La prise de parole programmée de Justin Trudeau arrive bien tard.

QUESTION DE FOND

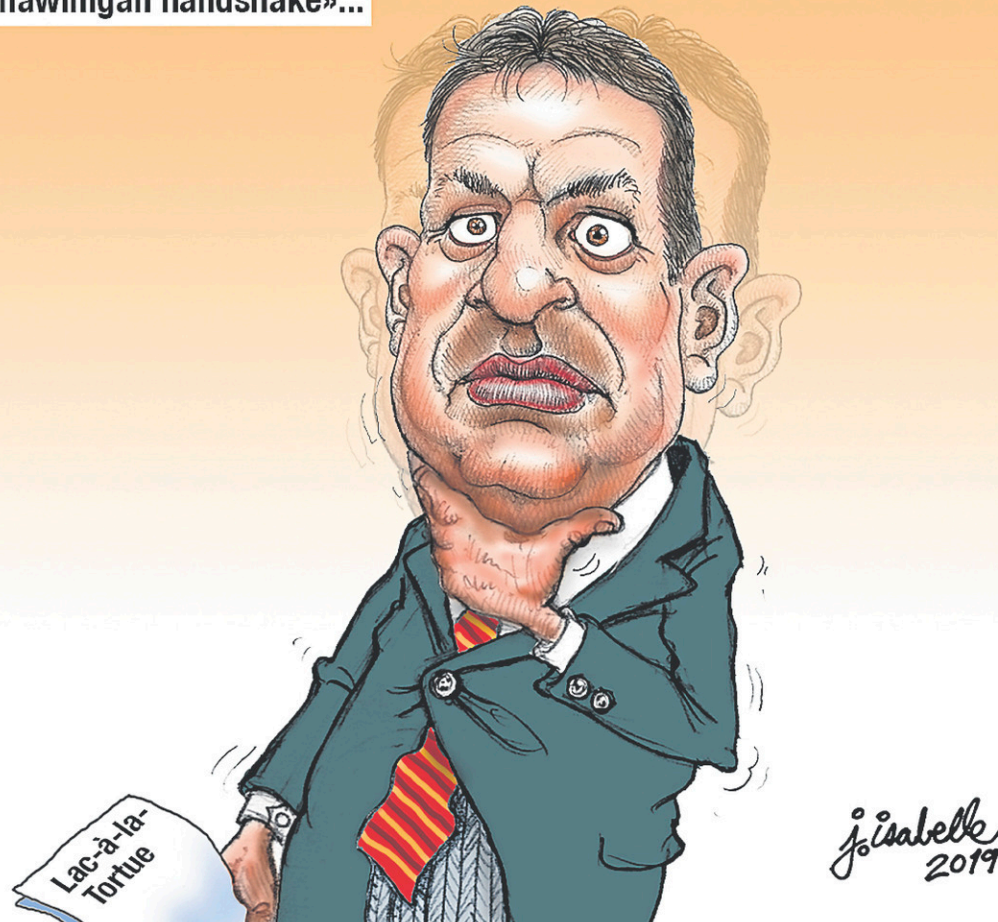
Plusieurs trouvent intéressante l'idée que les ministres de la Justice au Canada ne portent pas aussi le chapeau de «Procureur général» afin d'éviter qu'ils subissent des pressions politiques de collègues – ou pour ne pas qu'ils en exercent eux-mêmes sur le système de justice.

C'est vrai qu'il n'existerait alors plus de problèmes comme celui ayant abouti à la crise politique que l'on connaît au Canada. Cette idée est à étudier, à n'en pas douter.

Pour alimenter cet éventuel débat, on peut aussi rappeler que c'est parce qu'elle avait le titre de procureure générale que l'ex-ministre québécoise de la Justice Stéphanie Vallée avait pu inciter en 2014 le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) à réexaminer l'affaire de ce policier ayant causé la mort d'un enfant lors d'une opération de filature à Longueuil.

Le DPCP avait décidé au départ qu'aucune accusation ne serait portée contre lui. Après le réexamen de l'affaire et l'apparition de faits nouveaux, le policier a finalement été reconnu coupable par la justice.

«Shawinigan handshake»...



MON CLIN D'ŒIL

STÉPHANE LAPORTE
Collaboration spéciale

«Le directeur de la SQ relevé de ses fonctions, ça c'est une vraie grosse nouvelle!» – Justin Trudeau



CARREFOUR DES LECTEURS

La spectaculaire remontée du Bloc québécois

L'an dernier, le Bloc québécois passait des moments difficiles tant à l'interne que dans l'opinion publique. Au Québec, les intentions de votes du Bloc n'avaient rien pour galvaniser le mouvement indépendantiste québécois. Où en est rendu ce parti ayant marqué la vie politique canadienne pendant près d'une trentaine d'années?

Selon la firme de sondage Léger, le Bloc québécois était en mars 2018 à 12 % des intentions de vote au Québec se classant ainsi quatrième derrière le Parti libéral du Canada, le Parti conservateur et le Nouveau Parti démocratique. Il faut dire que la situation du parti se dégradait notamment en raison des tensions internes entre le bureau national et la base militante. Bref, rien pour motiver les militants.

Qu'en est-il aujourd'hui? Le Bloc

québécois semble de prime à bord plus uni que jamais et plus prêt que jamais à se présenter à l'électorat québécois. L'aiguille électorale a d'ailleurs beaucoup évolué depuis. Le Parti libéral est en chute libre depuis plusieurs mois et le Nouveau Parti démocratique s'est complètement effondré tant au Québec qu'au Canada, poussant même à la perte de leur bastion québécois: Outremont. Le Bloc québécois enregistre désormais un score de 20 % un gain de six points en un an. Ainsi, le Bloc se classe désormais troisième au Québec loin devant le NPD et chez les francophones, le Bloc se surpasse en étant deuxième.

Aujourd'hui, une chose est certaine, le Bloc québécois est bel et bien de retour et va continuer de surprendre dans les prochains mois étant l'alternative québécoise la plus sérieuse au gouvernement de Justin Trudeau.

Marc-Antoine Lemay
Shawinigan

Hommage aux bénévoles

En tant que présidente de l'Association des bénévoles de de l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie, je tiens à souligner la contribution précieuse des bénévoles de notre association.

Par leur présence assidue, leur sourire, leur bonne humeur, leur patience et ce, malgré les obligations familiales et les conditions météorologiques, les bénévoles assurent une présence et une aide régulières à la population en les informant et les guidant selon leurs besoins. De plus, nos bénévoles contribuent à combler différents besoins de la Fondation SSS de l'Énergie.

Je suis aussi très reconnaissante de leur soutien et leur disponibilité à mon égard. Notre association traverse les années grâce à toutes ces personnes au grand cœur.

Diane Perron, présidente
Association des bénévoles de
l'hôpital de Shawinigan



CARREFOUR DES LECTEURS

Pour les Vieilles-Forges, c'est «Zéro vision»

Le conseil de la Ville de Trois-Rivières, lors de la séance régulière de décembre dernier, a appuyé la Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique. Un beau projet qui a été voté à l'unanimité par nos conseillères et conseillers municipaux.

M. Pierre Montreuil, conseiller, a pris la parole afin de souligner les efforts des étudiants et des professeurs qui ont talonné les élus municipaux pour que les bottines suivent les babines. J'ai été témoin des échanges des membres du Conseil. Il s'agit d'un geste généreux.

Durant la même séance, les membres du conseil ont voté, aussi à l'unanimité, une autre résolution autorisant un développement résidentiel de 447 habitations sur le terrain de golf Les Vieilles Forges. Ce projet aura pour effet de raser près de 90 % des arbres (plusieurs sont tricentenaires) et créant un îlot de chaleur. Il s'agit d'une décision un peu paradoxale. Ne parle-t-on pas des deux côtés de la bouche au conseil municipal?

La partie sud de ce territoire, longeant la rue de la Sentinelle, est survolée par de gros avions qui se rendent aux ateliers de la

compagnie AAR Corp., produisant de la pollution atmosphérique. Ces polluants sont connus. En plus d'être néfastes pour la santé des personnes, ceux-ci contribuent à l'effet de serre. Une nouvelle étude indique que les avions produisent aussi de nanoparticules métalliques.

Le secteur de l'aéronautique crée des emplois de qualité à Trois-Rivières. Nous savons que cette compagnie a signé d'importants contrats de réparation d'avions. *Le Nouvelliste* nous apprenait qu'AAR Corp. caresse un projet d'agrandissement de ses installations et que l'aéroport de Trois-Rivières tente d'intéresser des transporteurs réguliers et nolisés. Ces bonnes nouvelles prédisent aussi une augmentation de la pollution atmosphérique.

La Ville n'aurait-elle pas avantage à développer une vision à moyen et long terme en laissant l'espace sous ce corridor aérien libre de toute construction résidentielle et à planter des arbres dans les endroits dénudés? Ce choix aurait permis de combattre la pollution atmosphérique produite par les avions. En plus d'avoir un effet sur la pollution, notre proposition avait aussi pour objectif d'éviter les



Des résidents du secteur situé à proximité du club de golf Les Vieilles Forges ne savent plus vers qui se tourner pour protester contre le développement résidentiel de plus de 400 unités d'habitation sur le terrain de golf actuel. Leur conseillère municipale, Mariannick Mercure, est aussi présidente de la Commission du développement durable et de l'environnement. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

plaintes éventuelles liées au bruit qui pourrait venir ralentir le développement économique de l'aéroport appartenant à notre Ville.

Lors d'un reportage de Radio-Canada Mauricie en août dernier, le professeur en biologie de la conservation de l'UQTR, M. Raphaël Proulx, avait même

mentionné que «d'abattre les arbres sur le terrain de golf pour permettre le développement immobilier serait une erreur de la part de la Ville de Trois-Rivières». Il a également précisé qu'il a été démontré qu'ils ont des rôles importants en termes de la qualité de l'air, de la qualité de l'eau, de

la santé mentale, de la protection contre la chaleur et de l'atténuation des vents. Les membres du Conseil devraient porter attention aux propos de ce connaisseur.

Notre conseillère municipale, Mariannick Mercure, nous a platement déclaré qu'elle n'avait aucun intérêt concernant nos préoccupations dans ce dossier. À qui devons-nous nous adresser pour être entendus sinon à la présidente de la nouvelle Commission du développement durable et de l'environnement, cette même Mariannick Mercure? C'est cette conseillère qui s'est improvisée négociatrice dans ce dossier avec les promoteurs. À en juger par les fruits, les résultats sont, au mieux, mitigés. Elle vous répondra que nous, citoyens, faisons de la politique avec ce dossier. Ce dossier est beaucoup trop important pour la qualité de vie de notre quartier et celle de nos concitoyens pour en faire un enjeu politique.

J'en conclus que notre conseillère préfère mettre ses efforts sur Vision zéro. En ce qui concerne les citoyens de notre quartier, c'est plutôt «Zéro vision».

Roger Drouin
Trois-Rivières

Les signes religieux à la lumière de la raison

À chaque changement de gouvernement, depuis celui de Jean Charest (2003-2012), les débats relatifs aux signes religieux dans la fonction publique reprennent invariablement à l'Assemblée nationale. Avec la CAQ, nous en sommes au quatrième gouvernement qui ouvre ce débat. De l'un à l'autre, il n'y a aucune continuité, de sorte que, chaque fois, les débats repartent à zéro.

Or, bien qu'ils soient à répétition, ils restent vifs, ne perdant rien de leur charge émotive. Les dérapages de la raison sont toujours aussi fréquents. Cicéron nous interpellait: «Votre raison, jusqu'ici, était droite. Où donc s'est-elle fourvoyée pour être ainsi devenue?» Ce n'est pas sans peine que, dans ces échanges musclés, on trouve des mots pour apaiser.

Ces tensions chroniques trahissent des blessures de l'âme, des souffrances psychiques. D'où viennent-elles? Sans doute à cause d'un curé blessant.

Les signes religieux accaparent toujours beaucoup d'espace dans l'actualité. Pendant des jours, on ne parle que d'eux. On

se demande, du simple citoyen au premier ministre, à qui les interdire.

La très grande majorité des Québécoises et des Québécois estiment qu'il faut les interdire aux fonctionnaires en position de coercition: les juges, les policiers, les gardiens de prison et les procureurs de la Couronne, comme le recommandait la Commission Bouchard-Taylor en 2008.

L'objectif de cette politique est de préserver l'image de fonctionnaires qui doivent être neutres, au-dessus des religions, n'ayant comme guide, dans leurs pratiques et leurs jugements, que la loi et rien d'autre.

Je me demande si l'on a fait une enquête auprès d'eux, afin de savoir s'ils ne s'interdisaient pas déjà d'eux-mêmes le port des signes religieux. C'est une hypothèse des plus probables. Comme tous les autres citoyens, ces fonctionnaires savent très bien qu'aujourd'hui, loin de leur faire crédit comme jadis, on se méfie des personnes en autorité. On scrute leur passé, on les traque jusque dans leur vie privée; leur lune de miel

passée, on est sans pitié à la première erreur qu'elles font, etc.

La suspicion évidemment monte d'un cran si cette autorité est coercitive. La méfiance est parfois même extrême dans certains milieux marginalisés.

Les fonctionnaires visés par l'interdiction le savent plus que les autres. Ils ne sont pas assez sots pour porter des signes religieux qui alimenteraient la méfiance qu'on leur porte. Pour qui les prend-on quand on les leur interdit? Pour des enfants à protéger.

Non seulement François Legault veut interdire le port de signe religieux à eux, mais encore aux enseignants, à cause du pouvoir qu'ils auraient, un pouvoir non coercitif, mais moral. Un choix, si justifié aux yeux du remarquable journaliste qu'est Michel David, qu'il écrit: «Dans le cas des enseignants, la question n'est plus tellement de savoir s'ils devraient être exempts [de cette interdiction], mais plutôt s'ils devraient bénéficier d'une clause dite grand-père qui préserve les droits acquis.»

L'intention du gouvernement

est fort louable: bannir le prosélytisme à l'école sous toutes ses formes. Le pape François serait le premier à l'en remercier. Mais le moyen pour arriver à le contraindre me fait tiquer. Les signes religieux à l'école peuvent être recyclés avec avantage et signifier autre chose que l'adhésion à une religion. Dans un Québec laïque, ils pourraient changer de fonction. Plutôt que de rappeler une appartenance religieuse, ils peuvent rappeler la transcendance, tout ce qui tire vers le haut. Car la transcendance est une valeur dont tous les enseignants, qu'ils soient athées ou croyants, ont grand intérêt à s'approprier, particulièrement en ces temps où ils courbent sous le poids de leur charge. De fait, ils sont souvent à bout de souffle. En regardant avec attention un signe religieux, ils ont une chance de plus de reprendre haleine.

Du reste, je trouve inapproprié de parler du pouvoir des enseignants. Enseigner aujourd'hui n'est plus, comme jadis, l'exercice d'un pouvoir. C'est un service sans trop de prestige comme

on disait de quelqu'un chez les Grecs: «Il est mort ou il enseigne quelque part.» Les profs qui se croiraient tout-puissants apprendraient vite que c'est une illusion. Très allergiques à l'autorité, les jeunes se chargeraient rapidement de les rééduquer.

Il est urgent que François Legault, Michel David et combien d'autres qui sont mêlés à ces débats comprennent un peu ce que signifie enseigner aujourd'hui. Justin Trudeau leur dirait qu'on est en 2019...

Mahomet n'a jamais demandé aux femmes de sa suite de porter un voile comme une expression culturelle ou culturelle. Lui-même n'a jamais voulu se distinguer de ses contemporains par un vêtement particulier. D'une humilité stupéfiante, il a répété à satiété qu'il était un mortel comme tous les autres. Suivez donc rigoureusement l'exemple du Prophète, la sunna: de cœur, soyez musulmanes, mais de visage, Québécoises.

Gérard Marier, prêtre
Victoriaville

«On est là pour aider nos communautés»

Jean-Simon Maheux est le vice-président de Desjardins en Mauricie



MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Fermeture de centres de service, retrait de guichets automatiques, fusions, le Mouvement Desjardins vit d'immenses changements de structure depuis quelques années. Mais cette transformation, aussi importante soit-elle, est nécessaire, car elle se moule aux changements de consommation des produits financiers, analyse Jean-Simon Maheux.

Ce Beauceron d'origine est depuis juillet dernier le vice-président du service aux membres et clients pour le Centre du Québec, incluant la Mauricie. M. Maheux travaille pour Desjardins depuis 1989 et est à même de constater la transformation de cette coopérative au fil du temps.

Dans la région, 2019 a commencé par des annonces du retrait des guichets automatiques de Saint-Justin, de Saint-Édouard-de-Maskinongé et de Saint-Barabé. Sainte-Sophie-de-Lévrard perdra son centre de services le 15 mars, tout comme Leclercville. Ce genre de décision suscite rarement des cris de joie de la part des intervenants locaux et Jean-Simon Maheux assure qu'il entend les réactions négatives.

«Je comprends la situation. Ce sont des décisions locales avec le conseil d'administration. Un



Jean-Simon Maheux est le vice-président du service aux membres et clients pour le Centre du Québec depuis juillet 2018. Détenteur d'études en finances, M. Maheux a commencé sa carrière chez Desjardins en 1989 à titre de commis aux prêts en Beauce, sa région natale.

TRANSFORMATION CHEZ DESJARDINS EN CINQ ANS

Région	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2018
Mauricie	20 caisses 62 centres de services 8 centres automatisés (guichet seulement) 108 guichets automatiques	12 caisses 41 centres de services 15 centres automatisés 96 guichets automatiques
Centre-du-Québec	10 caisses 59 centres de services 10 centres automatisés (guichet seulement) 87 guichets automatiques	8 caisses 48 centres de services 7 centres automatisés 72 guichets automatiques

changement provoque toujours une réaction. C'est toujours sensible comme sujet. Je suis un consommateur et un membre de Desjardins. Ça nous fait quelque chose. Mais c'est l'évolution de la vie, les changements de consommation. Il faut s'adapter», déclare M. Maheux.

Les clients de Desjardins sont de plus en plus nombreux à effectuer leurs transactions loin des guichets automatiques et des comptoirs

des centres de services. L'institution financière se base principalement sur cet aspect pour justifier la diminution du nombre de points de services et de guichets. Mais cette orientation ne doit pas être considérée comme étant un éloignement de la mission de Desjardins. Selon M. Maheux, l'institution financière joue encore et toujours son rôle au sein de la communauté.

«Regardez les stades de baseball, les arénas au nom de Desjardins, les festivals au nom de Desjardins. Notre mission est de contribuer au mieux-être de nos milieux. On est là pour aider nos communautés», indique M. Maheux, en soulignant que, contrairement à ce que disent et pensent certains observateurs de la métamorphose de l'institution financière, Alphonse Desjardins «doit être heureux de voir où sa coopérative est rendue».

Questionné à savoir quels sont les changements à venir à moyen terme, Jean-Simon Maheux rappelle que ce genre de décision relève de chaque caisse locale.

«Chaque année, le conseil d'administration regarde les statistiques, s'adapte selon les habitudes des clients. Nos caisses vont avancer avec leurs communautés», affirme M. Maheux, qui souligne que la réflexion entourant les guichets automatiques devrait entraîner des changements moins agressifs d'ici les prochaines années.

IMMENSE TERRITOIRE

En plus d'être responsable de la Mauricie, M. Maheux s'occupe du Centre-du-Québec, de l'Estrie, d'une partie de Richelieu-Yamaska et d'une partie de Lanaudière. Signe que les habitudes de consommation changent, la structure organisationnelle de Desjardins suit la même tendance: auparavant, la Mauricie avait son propre vice-président.

«Nos membres évoluent, les habitudes de nos membres évoluent. Il était de mise qu'on évolue en lien avec l'accompagnement. C'est un immense territoire: ça regroupe 43 caisses, les centres de services, le service Signature, Desjardins Entreprise. Mais Desjardins a d'excellents résultats en 2018. On est là pour soutenir nos caisses, je travaille quotidiennement avec les directeurs généraux, je suis sur le terrain. Ça demande du déplacement. Mais avec une très bonne équipe, un bon agenda, tout se fait.»

Le patron de Facebook veut mettre l'accent sur la confidentialité des données

SAN FRANCISCO (AP) — Le chef de la direction de Facebook, Mark Zuckerberg, a présenté mercredi sa nouvelle vision du réseau social, qui devrait accorder une plus grande importance à la vie privée.

Il a promis que Facebook, connue pour son appétit à l'endroit des informations personnelles partagées par ses utilisateurs, se

transformerait en une société qui offrirait plus de moyens afin de communiquer de manière réellement privée. Par exemple, les pensées et images partagées pourraient être protégées afin d'empêcher Facebook de les lire.

Mais le dirigeant de l'entreprise n'a suggéré aucune modification du service de base entourant les

groupes de discussion ainsi que les actualités publiées par Facebook, ni sur le réseau social d'Instagram, actuellement l'un des segments affichant la croissance la plus rapide. Cela n'a pas plu aux critiques. «Il a en quelque sorte repris l'idée que la confidentialité constituait l'élément le plus important pour les utilisateurs concerne

la confidentialité lorsqu'ils communiquent directement, a expliqué l'analyste Fatemeh Khatibloo, de la firme Forrester. Il a complètement ignoré l'aspect où les gens valorisent également leur vie privée sur Facebook.»

M. Zuckerberg a exposé sa vision par l'entremise d'un billet publié en ligne.

AIDE PROMISE AUX MÉDIAS

L'incertitude plane à l'approche du budget Morneau

PIERRE SAINT-ARNAUD

La Presse canadienne

MONTREAL — L'industrie des médias écrits nage en pleine incertitude à deux semaines du dépôt du budget du ministre des Finances, Bill Morneau, le 19 mars prochain.

L'aide aux médias annoncée lors de la mise à jour économique le 21 novembre dernier, une enveloppe de 595 millions \$ sur cinq ans, doit être comprise dans le budget, mais tout indique que sa mise en œuvre sera sensiblement retardée.

Le ministre Morneau avait annoncé trois mesures en novembre, soit un crédit d'impôt sur la masse salariale liée à la production d'information, un crédit d'impôt de 15 pour cent aux citoyens qui s'abonneront à un média numérique et la possibilité pour les entreprises de se transformer en organismes à but non lucratif afin de remettre des reçus pour des dons.

La plus importante de ces mesures – le crédit d'impôt sur la masse salariale liée à la production d'information – prévoyait cependant la mise sur pied d'un comité d'experts de l'industrie formé de journalistes et d'entreprises médiatiques pour définir les critères d'admissibilité au crédit d'impôt, dont l'ampleur n'a jamais été précisée.

Or, le comité n'a toujours pas été créé et Ottawa a maintenu le silence radio sur cette question depuis, ce qui a fait craindre à plusieurs que l'aide ne sera pas au rendez-vous.

«On se questionne sur le fait que, malgré l'annonce en novembre qu'un comité d'experts se pencherait sur la question, qu'il n'y ait toujours pas de comité qui ait été formé jusqu'à présent», a déclaré la présidente de la Fédération nationale des communications (FNC-CSN), Pascale St-Onge, en entrevue avec La Presse canadienne.

CONFIRMATION, MAIS PAS DE DÉTAILS

Des demandes insistantes de La Presse canadienne, d'abord auprès du ministère des Finances, puis de Patrimoine Canada, qui est responsable du futur programme d'aide, ont finalement permis d'obtenir la confirmation que les trois mesures annoncées à l'automne seront bel et bien dans le budget.

Dans un premier courriel, après avoir répété que «pour qu'une démocratie fonctionne bien, il est essentiel d'avoir des médias d'information solides et indépendants», Patrimoine Canada a ajouté que

«On se questionne sur le fait que, malgré l'annonce en novembre qu'un comité d'experts se pencherait sur la question, qu'il n'y ait toujours pas de comité qui ait été formé jusqu'à présent»

— Pascale St-Onge, présidente de la FNC

«le gouvernement a annoncé dans l'énoncé économique de l'automne 2018 qu'il introduirait trois nouvelles initiatives à l'appui du journalisme canadien, dont deux crédits d'impôt et une mesure fiscale, pour encourager les dons de bienfaisance aux organismes d'information à but non lucratif.»

«Les sommes ont été annoncées en novembre dernier», réplique Pascale St-Onge, qui a été à l'avant-plan des démarches auprès du gouvernement Trudeau pour obtenir une telle aide. «Mais il restait à franchir l'étape de normer un programme – donc définir qui y aurait droit, les critères d'admissibilité et tout le reste. Nous

sommes rendus en mars et le comité n'a toujours pas été normé. C'est certain que le délai est court et qu'il faudrait procéder le plus rapidement possible», a-t-elle ajouté.

TRAVAIL EN COULISSES?

Il semble donc, d'après les assurances obtenues de Patrimoine Canada, que le financement des trois mesures sera dans le budget, mais il serait illusoire de penser que les critères de distribution de cette aide seront établis d'ici deux semaines, surtout que personne dans l'industrie n'a été consulté jusqu'ici, du moins de manière publique.

Après des demandes de clarification sur la formation du comité, Patrimoine Canada a répondu cette fois que «tel qu'annoncé dans l'énoncé économique de l'automne 2018, un comité d'experts indépendants formé de membres de l'industrie des médias sera mis sur pied pour établir les critères d'admissibilité.»

Pourtant, dès novembre, tous les acteurs au dossier s'entendaient pour dire que la détermination des critères d'admissibilité serait une démarche complexe et sujette à de nombreux différends.

Patrimoine Canada a toutefois ajouté dans son dernier courriel à La Presse canadienne que «le gouvernement du Canada a déjà commencé le travail avec les représentants de l'industrie des médias à ce sujet», une affirmation qui laisse entendre qu'un travail de coulisses a déjà été amorcé, bien que rien n'ait filtré à ce sujet.

Il faut cependant s'attendre à ce que le fameux comité d'experts ne soit formé qu'après le dépôt du budget. Ce n'est qu'à ce moment qu'il pourra commencer à se pencher sur les critères d'admissibilité à l'aide annoncée. C'est donc dire que l'aide elle-même ne sera pas disponible avant plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

HAUSSE DES TARIFS D'HYDRO-QUÉBEC

Le Syndicat des Métallos pointe du doigt le conflit à l'ABI

MONTREAL (MMG) — Le Syndicat des Métallos pointe du doigt le conflit de travail à l'Aluminerie de Bécancour (ABI) comme un facteur qui a incité Hydro-Québec à augmenter ses tarifs résidentiels de 0,9 %.

Selon le syndicat, qui représente les 1030 employés de l'usine, l'argent perdu par la société d'État à cause du lockout depuis janvier 2018 lui aurait permis d'éviter cette hausse. Ce montant dont Hydro-Québec a été privée s'élève à 165

millions \$.

«Avec 165 millions de plus dans ses poches, Hydro-Québec aurait pu offrir un gel des tarifs à tous les résidents du Québec pendant trois ans, estime le directeur québécois du Syndicat des Métallos, Alain Croteau. Lorsqu'on dit que tous les citoyens du Québec paient pour le lockout de la multinationale, on en a aujourd'hui la preuve très concrète.»

Rappelons qu'Hydro-Québec a signé une entente avec Alcoa,

propriétaire de l'ABI, pour ne plus avoir à payer le bloc d'électricité qui lui est réservé advenant un cas de force majeure, ce qui inclut un lockout. Le Syndicat des Métallos demande au gouvernement du Québec, depuis plusieurs semaines, de revoir cette entente afin que cette clause soit retirée.

Les employés de l'usine de Bécancour doivent se prononcer lundi prochain en assemblée sur une nouvelle offre de règlement déposée par la direction.

leNouvelliste

QUESTIONS & RÉPONSES

PHOTO : JOSIANE FARAND

Maximilien Roy, président-directeur général du RJCCQ

FORUM ÉCONOMIQUE DE LA RELÈVE D'AFFAIRES

Regard sur les métiers du futur

Sous le thème **Les métiers du futur : réflexion stratégique pour un Québec à l'avant-garde**, le quatrième Forum économique de la relève d'affaires (FERA) promet encore cette année un rendez-vous au cœur de l'un des enjeux de l'heure. Conférences, ateliers et occasions de réseautage figurent au programme de l'événement organisé par le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ) ce 15 mars.

Q. Qu'est-ce qui a orienté le choix du thème de cette quatrième présentation ?

R. Les bouleversements qui teintent l'économie actuelle viennent complètement affecter la chaîne de valeur et la façon dont les entreprises recrutent leur personnel. Dans un monde où la digitalisation et l'intelligence artificielle sont omniprésentes, les qualifications et les compétences requises sont portées à changer. On doit se placer à l'avant-garde si l'on veut vraiment être en position de force pour développer l'économie québécoise. Dans un contexte de rareté et de mobilité de la main-d'œuvre, les jeunes entrepreneurs ont intérêt à intégrer cette nouvelle donne à leur plan d'affaires.

Q. À qui s'adresse le Forum ?

R. Environ 750 personnes seront présentes au FERA 2019 qui se tiendra à Montréal, principalement des entrepreneurs et des jeunes professionnels provenant des quatre coins du Québec qui prévoient se lancer en affaires au cours des prochaines années. Il s'agit d'une invitation, pour cette relève, à prendre en compte l'avenir des métiers dans leur plan d'affaires afin de tirer profit au maximum du mouvement qui s'est amorcé.

Q. Que retrouvera-t-on au menu du FERA ?

R. La journée commencera avec l'intervention du ministre du Travail, Jean Boulet, qui offrira un aperçu de sa vision des choses.

Des professionnels de la statistique établiront aussi un portrait de la situation, de même que des prévisions au sujet des métiers et des perspectives économiques. Des panels-conférences axés sur diverses thématiques seront animés tout au long de la journée. Des personnalités connues telles qu'Andrew Molson et Alexandre Gagnon, vice-président d'Amazon Canada et Mexique, prendront la parole pour partager leur expérience. On note en outre la participation de Mélanie Joly, ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie du Canada, et celle de Geneviève Guibault, vice-première ministre du Québec. En ce qui a trait aux ateliers, le thème des meilleures pratiques en ressources humaines retiendra certainement l'attention.

Q. Quelles retombées anticipez-vous ?

R. Nous souhaitons d'abord et avant tout que les gens profitent de l'occasion pour partager leurs expériences et leurs connaissances. Par la suite, sur la base des constats et des recommandations qui constitueront les faits saillants de l'événement, il y aura production d'un livre blanc, lequel sera adressé aux décideurs publics et aux acteurs de la sphère privée. Nous nous attendons à un forum où les idées s'échangent et émergent à la fois !

Pour information ou inscription : www.fera.rjccq.com

Une réalisation du service de la promotion

Apprivoiser le maître

L'OSTR présente
*Les folles
journées
de Beethoven*
samedi et
dimanche



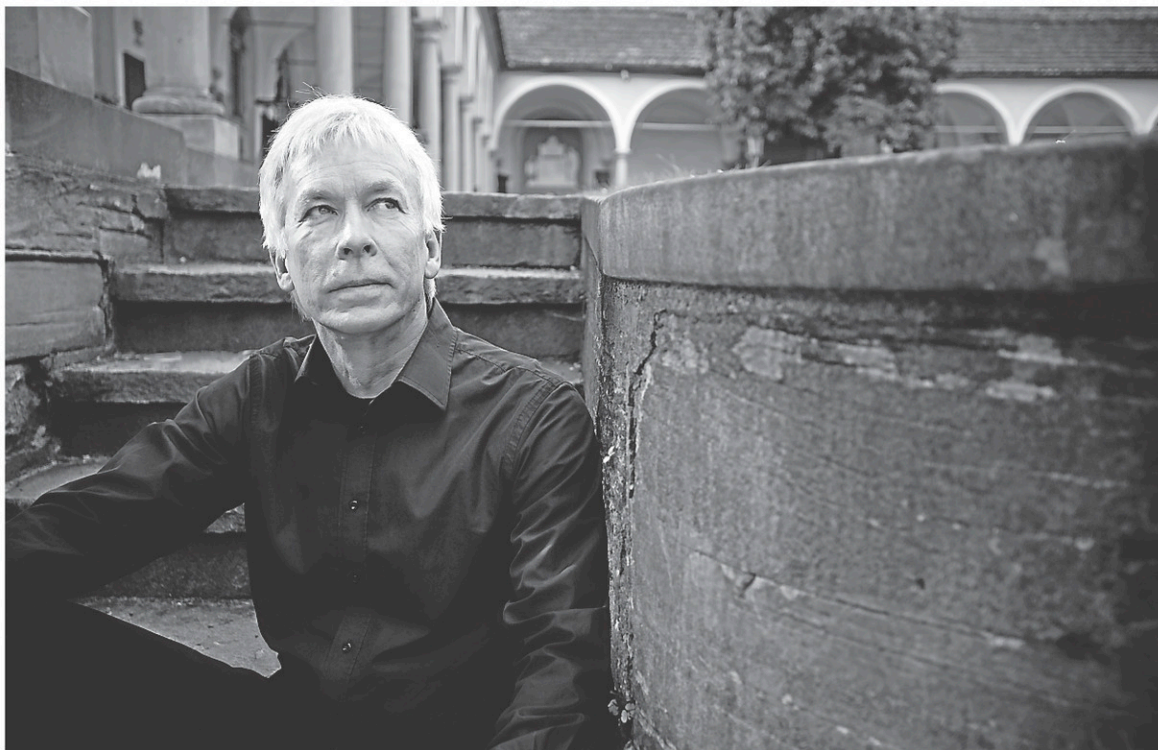
FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La célébration Beethoven que s'offre l'OSTR pour la fin de semaine prochaine se présente sous les meilleurs auspices avec un soliste, le pianiste André Laplante, qui a, depuis longtemps, fait ses preuves et un chef, Stephen Smith, qui ne connaît Beethoven en profondeur que depuis peu. Les deux uniront pourtant leur talent pour deux concerts qui présenteront l'intégrale des cinq concertos pour piano de Beethoven: un, samedi soir 20 h et l'autre, dimanche après-midi 14 h, à la salle Thompson, évidemment.

Rétablissons immédiatement les choses: Smith est particulièrement versé dans la musique baroque et il avoue très humblement qu'il a toujours été réticent à approcher la musique du grand maître allemand. «Le plus étonnant, soumet-il, c'est que je ne peux pas dire très bien pourquoi. J'ai toujours évité d'avoir une rencontre trop intime avec Beethoven. J'ai beaucoup dirigé la musique de Bach, Haydn, Mozart, Schubert, Brahms, des compositeurs autour de Beethoven. Est-ce parce que sa musique est trop importante, trop intellectuelle, trop formelle, trop allemande, peut-être? Mais j'ai toujours craint de m'approcher trop près de lui. Avec ce projet, j'ai découvert un Beethoven très humain et j'ai enfin trouvé un chemin pour l'approcher.»

Comme beaucoup de grandes rencontres dans une vie, elle-ci est arrivée par hasard. Selon le maestro, le projet avait été initié par Jacques Lacombe et André Laplante mais avec le départ du chef trifluvien, il a fallu trouver un chef pour diriger les deux concerts. Or, il se trouve que l'agent d'André Laplante est aussi celui de Stephen Smith.

Ce dernier ne s'en cache pas:



Le chef Stephen Smith dirigera l'OSTR pour la toute première fois en fin de semaine alors que l'orchestre accompagnera le soliste André Laplante dans l'interprétation de l'intégrale des cinq concertos pour piano de Beethoven. Le tout, en deux concerts distincts samedi et dimanche. — PHOTO: COURTOISIE

il ne connaissait pas l'OSTR. «Je connaissais André Laplante de réputation, je savais qu'il est un très grand pianiste mais je ne savais rien de l'orchestre de Trois-Rivières. Je me suis informé pour apprendre que c'est un orchestre ayant une très solide réputation d'excellence.»

Ce qui l'a intéressé également, c'est la formule voulant qu'on interprète les cinq concertos pour piano de Beethoven dans un même projet: une occasion idéale d'apprivoiser le maître. «Ce projet m'a permis de me lancer profondément pour la première fois dans sa musique et ça a été, jusqu'ici, un magnifique voyage et une véritable révélation. J'ai pu découvrir qu'il est le maître de la surprise: vous ne pouvez jamais savoir ce qu'il vous réserve quelques mesures plus tard. Il sait reprendre une phrase musicale de façon complètement différente ou arriver avec un rythme syncopé parfaitement inattendu, etc.»

«Même si j'ai entendu sa musique à de nombreuses reprises, j'ai étudié ces partitions comme si je découvrais la musique pour la première fois et ça m'a donné l'avantage important de le découvrir comme le maître qu'il est. On le constate dans l'élaboration de ses motifs musicaux: pensez à sa *5e Symphonie*, comment il peut partir de quatre notes très simples et bâtir autour d'elle une oeuvre monumentale d'une quarantaine de minutes.»

«J'ai pu constater à quel point il est attentif à l'articulation dans ses

cordes. De plus, le spectre d'émotions qu'il génère entre le lyrique et le dramatique est tout simplement renversant.»

Cette maestria suggère que l'orchestre trifluvien fera face à un défi considérable. «Le défi de l'orchestre, explique Stephen Smith,

**«Même si j'ai
entendu sa musique
à de nombreuses
reprises, j'ai étudié
ces partitions comme
si je découvrais la
musique pour la
première fois et ça
m'a donné l'avantage
important de le
découvrir comme le
maître qu'il est»**

ce sera de jouer cinq concertos de telle sorte que chacun captive complètement l'auditoire. Habituellement, on entendra un concerto en ouverture de concert et une symphonie interprétée après l'entracte. Cette fois, l'orchestre doit jouer chaque concerto avec un total investissement. Certes, les musiciens auront pour rôle d'accompagner le soliste mais c'est bien là le danger: il est facile de prendre les choses de façon relax. Les musiciens devront jouer chaque note comme si celle-ci devait être la plus importante qu'ils aient

jamais jouée. Même si c'est dans un accompagnement répétitif. À mes yeux, c'est le défi le plus important: faire en sorte que chacun des cinq concertos soit une électrisante oeuvre musicale.»

Si cela peut servir de motivation aux musiciens de l'OSTR, Stephen Smith a eu une répétition avec André Laplante en janvier pour préparer ce concert: ils ont passé onze heures à travailler! «C'était une journée très intense, convient-il. Il nous fallait nous entendre sur l'approche à privilégier. Je viens de la musique baroque et lui, d'une vision romantique du piano. Nous avons trouvé un terrain d'entente quelque part entre les deux. Nous avons répété encore et encore les portions sur lesquelles nous différions d'opinions, jusqu'à trouver l'interprétation juste qui nous convenait à tous les deux et qui permettait à la musique de s'animer dans toute sa force.»

«J'estime que Beethoven a donné toutes les indications nécessaires quant à l'interprétation. Mon travail de direction de l'orchestre, c'est de regarder la grammaire des pièces, de trouver les indications laissées par le compositeur. Aller à l'essentiel, en somme; dès lors, la musique se joue d'elle-même. Il suffit que les musiciens sachent ce que j'attends d'eux ensuite, aux concerts, on souhaite que quelque chose de plus naisse dans la magie du moment. Comme le disait un grand musicien, les répétitions sont faites de milliers de non et la performance, elle, est un grand oui!»



Une douzaine de participants ont pris part à la course souffleuses mercredi matin au Stade Stéréo Plus. — PHOTO FOURNIE

Course de souffleuses réussie

SÉBASTIEN HOULE

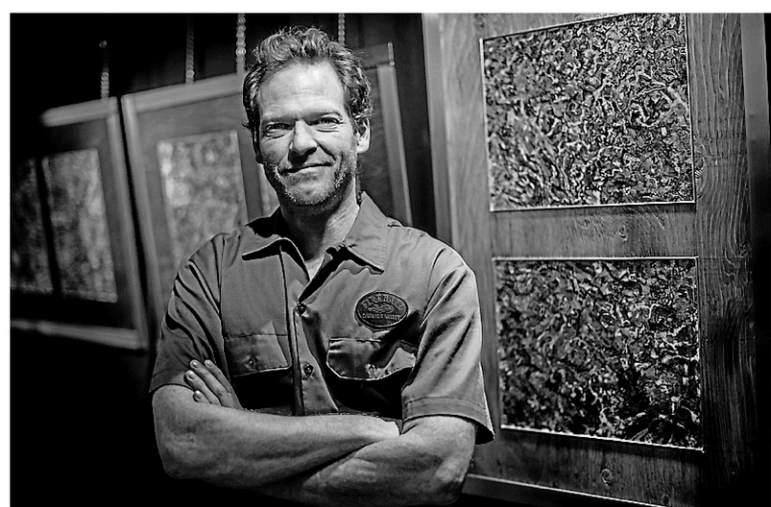
sebastien.houle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Une douzaine de participants ont répondu à l'appel lancé par l'émission matinale du 102,3 Énergie et ont pris part à une course de souffleuses, mercredi matin au Stade Stéréo Plus de Trois-Rivières. Des commerces emboitant le pas, une souffleuse

a été offerte en guise de récompense pour le gagnant de l'épreuve. Relayée sur Facebook, la vidéo de l'événement avait déjà été vue plus de 70 000 fois, moins de six heures après sa mise en ligne. On retiendra que le gagnant de l'épreuve, Pat Côté, maniait une Honda 7hp. On indique par ailleurs que le succès de l'événement ouvre la porte à une deuxième édition l'an prochain.

› HOMMAGE À DANIEL LAMARRE

La Ville de Shawinigan a rendu hommage mardi soir, lors de la dernière séance publique du conseil municipal, à trois personnes, dont Daniel Lamarre, président et chef de la direction du Cirque du Soleil. Intronsé en décembre comme Officier de l'Ordre du Canada, Daniel Lamarre est originaire du secteur de Grand-Mère. Depuis plus de 15 ans, il contribue au rayonnement du Cirque du Soleil à l'international. M. Lamarre a reçu cette mention spéciale du maire de Shawinigan, Michel Angers, des mains de la conseillère Nancy Déziel. Le skieur Philippe Casabon, qui a été nommé skieur masculin de l'année en 2018 par le magazine américain Freeskier, ainsi que Patrice Doucet, un coureur qui a cumulé cette année un nombre impressionnant de records, ont aussi reçu mardi soir une mention spéciale du maire de Shawinigan. — PHOTO: GABRIEL DELISLE



› PHIL GOOD AU ZÉNOB

Le Café-bar Zénob présente l'exposition de l'artiste Phil Good depuis le 3 jusqu'au 31 mars. L'artiste qualifie ses œuvres de décompression abstraite à partir d'acrylique-peintures métalliques et feutres incrustés dans du bois contreplaqué teint et orné de cadres en inox. L'entrée est libre.

— PHOTO: OLIVIER CROTEAU

UN PREMIER LIVRE POUR MICHÈLE POULAIN

Les impacts de nos «vies antérieures» en roman

MATTHIEU MAX-GESSLER

m.maxgessler@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Un an et demi après avoir pris sa retraite de l'Aluminerie de Bécancour, Michèle Poulain concrétise un rêve qu'elle nourrissait depuis près de 20 ans: celui d'écrire un roman. L'ancienne adjointe administrative à la direction de l'usine y décrit, de manière romancée, l'impact des «vies antérieures» sur le parcours de chacun, à travers l'histoire de son héroïne.

Une vie parmi tant d'autres raconte l'histoire de Chanèle Primouille qui prend conscience d'elle-même à travers les épreuves que la vie met sur son chemin. Celui-ci sera éclairé par la découverte d'une trentaine de ses vies antérieures.

«Je voulais montrer l'impact de nos vies antérieures sur notre vie présente, explique l'auteure. Il y a beaucoup de livres qui traitent du sujet, mais jamais de façon romancée.»

L'auteure croit d'ailleurs que le choix de se tourner vers la fiction pour aborder le sujet des vies antérieures lui permet de s'adresser même aux lecteurs qui n'y croient pas. «Ma correctrice n'y croit pas et elle m'a assuré que ce n'est pas rébarbatif, souligne Mme Poulain. Mais même s'ils n'y croient pas, je crois que beaucoup de gens vont s'y reconnaître.»



L'auteure Michèle Poulain lançait mercredi son premier roman, «Une vie parmi tant d'autres». — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Michèle Poulain est également numéroteuse depuis 25 ans et médium depuis plus de 10 ans.

ABI: «JE TROUVE ÇA DOMMAGE»

Mme Poulain a pris sa retraite quelques mois avant le début du lockout qui dure depuis janvier 2018 à l'ABI. Elle qui a vécu la grève des employés de 2004, qui avait duré plus de quatre mois, se dit attristée de voir que ce conflit de travail s'éternise.

«Je suis contente de ne pas le vivre, mais je trouve ça dommage parce que c'est une usine qui me tient à cœur, et les gens qui y

travaillent, aussi, se désolent-elle. Je souhaite que ça reparte.»

Sans vouloir se prononcer sur la dégradation du climat de travail, Mme Poulain, qui a également travaillé comme coordonnatrice aux communications de l'ABI, reconnaît que l'ambiance a changé depuis son arrivée à l'usine, il y a plus de 30 ans.

«Au début, c'était social, tout le monde faisait profiter l'ABI de son expérience, souligne-t-elle. C'était fantastique.»

Mme Poulain souligne toutefois qu'elle n'occupait pas un poste «pour tout voir» ce qui pouvait se passer au sein de l'usine.

Furieux, le chanteur R. Kelly qualifie ses accusatrices de menteuses

The Associated Press

CHICAGO — R. Kelly a pleuré, s'est levé en colère et a déploré son «assassinat» lors de sa première entrevue depuis sa mise en accusation pour agression sexuelle, qualifiant ses accusatrices de menteuses et reprochant aux gens de s'en prendre à lui pour son argent.

La vedette R & B, l'un des artistes les plus lucratifs de tous les temps, a dit à la journaliste Gayle King, de l'émission «CBS This Morning», qu'il n'avait jamais agressé sexuellement des femmes ou contrôlé leur vie.

Le chanteur de 52 ans a été accusé le mois dernier d'avoir agressé sexuellement quatre femmes depuis 1998, dont trois qui étaient

mineures.

R. Kelly a assuré «qu'elles mentaient toutes», ajoutant qu'il avait été «assassiné».

À un moment de l'entrevue, le chanteur en colère s'est levé et a commencé à faire les cent pas, sa voix se brisant alors qu'il crie, en se frappant les mains: «Je n'ai rien fait de tel! Ce n'est pas moi!»

R. Kelly, qui a été libéré sous caution à la suite de son arrestation le 22 février, a reconnu plus tôt dans l'entrevue qu'il avait «commis beaucoup de torts» aux femmes, mais il dit s'être excusé. Il a nié avoir fait quoi que ce soit contre leur gré. Selon lui, les réseaux sociaux sont responsables de son sort.

«J'ai été enterré vivant, mais je suis vivant», a-t-il soutenu.

Interrogé à savoir s'il était attiré

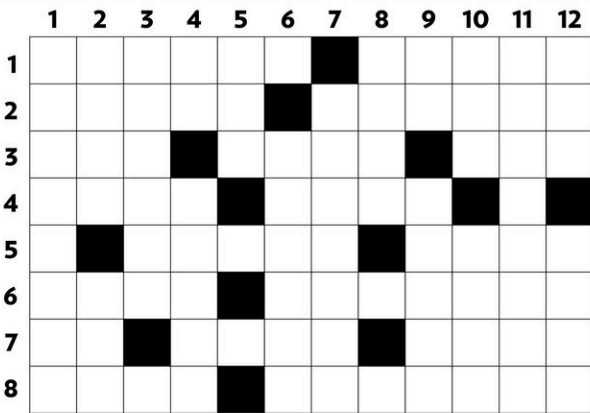
par des jeunes femmes, il a répondu qu'il était «un homme âgé qui aimait toutes les femmes». Il a admis avoir été en relation avec deux jeunes femmes.

Depuis des décennies, l'artiste est visé par des accusations d'agression sexuelle contre des femmes et des mineures. Le chanteur a toujours nié toute inconduite sexuelle et avait été acquitté face à des accusations de pornographie juvénile en 2008.

Dans le cadre de son dossier judiciaire actuel, R. Kelly ne peut pas avoir de contact avec des jeunes femmes âgées de moins de 18 ans. Il a plaidé non coupable à dix chefs d'agression sexuelle grave.

CBS a indiqué que l'entrevue avec le chanteur a duré 80 minutes. D'autres extraits seront diffusés jeudi.

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALLEMENT

- 1 Passer tout près, en touchant à peine - On peut y aller après l'école secondaire.
- 2 Déjeuner, dîner ou souper - Romanichelle.
- 3 C'était la façon de se saluer chez les anciens romains - Défaut qui existe dès la naissance - Interjection qui exprime la déception.
- 4 Se dit des yeux qui sont entre le bleu et le vert - Grande fête.
- 5 Qualité de ce qui est d'une couleur vive - Peut être à molette.

- 6 Poignée de la tasse - Sorte de lit qui sert au transport des blessés.
- 7 Dénudé - Mot hébreu signifiant ainsi soit-il - Combat singulier entre deux personnes.
- 8 Qui a la tête dure - Localisée.

VERTICALEMENT

- 1 Qui saute aux yeux.
- 2 Suite d'images qui se forment dans l'esprit quand on dort - Pas habillée.
- 3 Qui ont subi une intervention.

- 4 Après le sol, dans la gamme - Cachet qui authentifie un acte.
- 5 On peut y admirer le lever du soleil.
- 6 Taquiner.
- 7 Se dit d'un plat sur lequel on met de la chapelure et du fromage et qu'on passe au four.
- 8 Espace visible au-dessus de nos têtes.
- 9 Marque une liaison - Qui a une saveur piquante, comme le citron.
- 10 Substance invisible qui n'est ni solide ni liquide - Qui sont à eux.
- 11 Énoncée une à une.
- 12 Gaz intestinal - Fendu légèrement.

SOLUTION du dernier numéro



MOT MYSTÈRE

TRAVAIL - Un mot de 8 lettres

- ABATTRE
- AISE
- ARRET
- BATIR
- BOURREAU
- BRAS
- CGT
- CHAINE
- CREER
- CREUSER
- DEPART
- DOMICILE
- ECOLE
- ELEVER
- ETUDE
- EXAMEN
- EXTRA
- FERIE
- GALERE
- HACHER
- INGRAT
- JOB
- LECHER
- LYCEE
- MAGASIN
- METIER
- NETTOYER
- NOIR
- OIT



Solution du dernier numéro : STRATÉGIE

07-03-2019

- | | | | | |
|--------|-----------|---------|------------|--------------|
| OPERER | RAPER | RETENUE | TAPER | TUER |
| OUTIL | RECASER | RIVER | TECHNICIEN | TURF |
| PAIE | RECUPERER | RUDE | TOURNER | TRAVAILLOTER |
| PEINER | RELIER | SINGE | TRIAILLER | VISSER |
| | RENTREE | | TRIER | |
| | REPOS | | TRIMER | ZELE |

MOTS CROISÉS

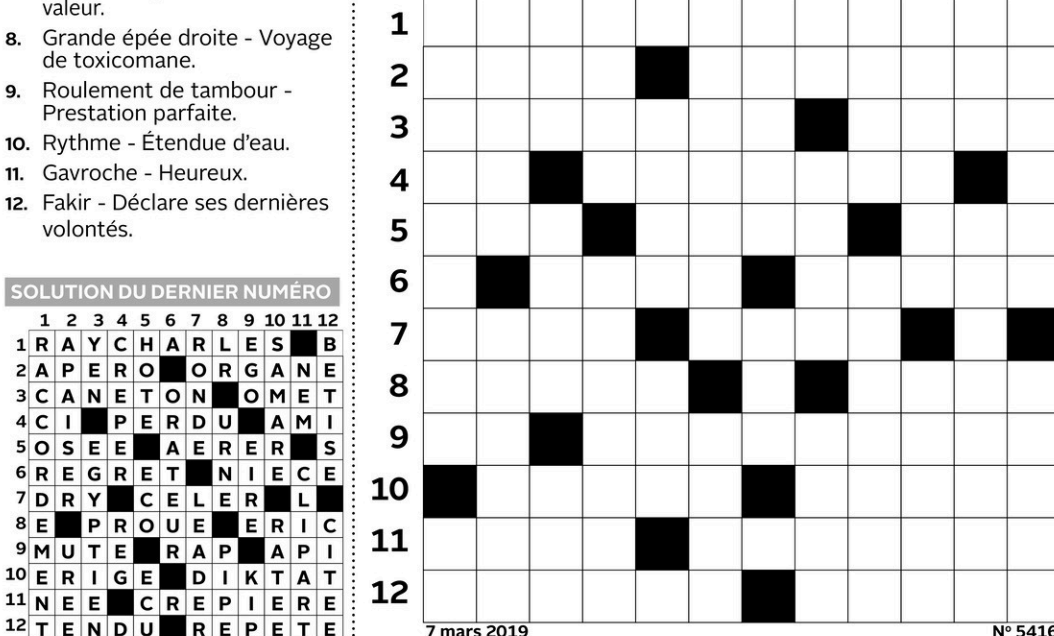
HORIZONTALLEMENT

- 1 L'imagination.
- 2 Est à l'affût - Substance organique toxique.
- 3 Épuisé - Il était représenté sous la forme d'un disque solaire.
- 4 Symbole chimique - Barre servant à suspendre un rideau.
- 5 Situation particulière - Pilier d'encoignure - Fleuve issu du lac Victoria.
- 6 Gâteau garni de raisins secs, de fruits confits - Salpêtre.
- 7 Plat provençal - Chose sans valeur.
- 8 Grande épée droite - Voyage de toxicomane.
- 9 Roulement de tambour - Prestation parfaite.
- 10 Rythme - Étendue d'eau.
- 11 Gavroche - Heureux.
- 12 Fakir - Déclare ses dernières volontés.

VERTICALEMENT

- 1 Congratuler - Pas à moi.
- 2 Mozart en a écrit plus d'un - Renard habitué au froid.
- 3 Fleur - Style d'improvisation vocale - Et tout le tintouin.
- 4 Matière pesante - Perte complète de l'odorat.
- 5 A envahi le Koweït en 1990 - Direction d'un navire.
- 6 Subodorer - Après le mariage.
- 7 Érodent - Pronom personnel.
- 8 Laize - Segment d'ADN - Fabriquent.
- 9 Par la bouche - Pas endommagée.
- 10 Donnent de la bande, en parlant des bateaux - Mouvements de foules.
- 11 Déesse marine - Exaspérant.
- 12 Gâteaux - Route qui descend.

SOLUTION DU DERNIER MOTS CROISÉS



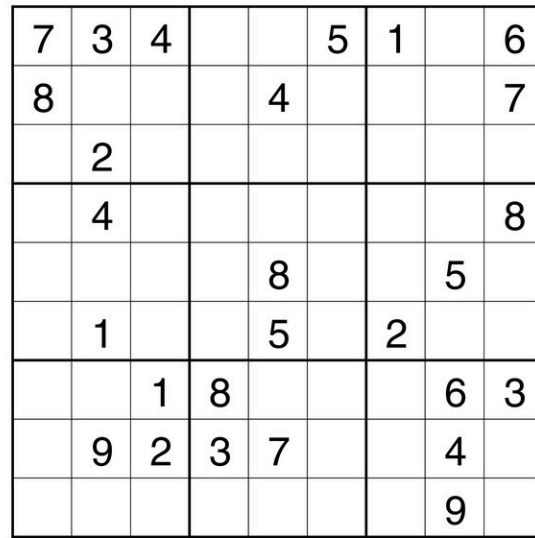
SOLUTION DU DERNIER MOTS CROISÉS



7 mars 2019

N° 5416

SUDOKU

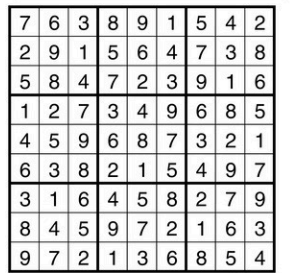


Niveau de difficulté : moyen

4691

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

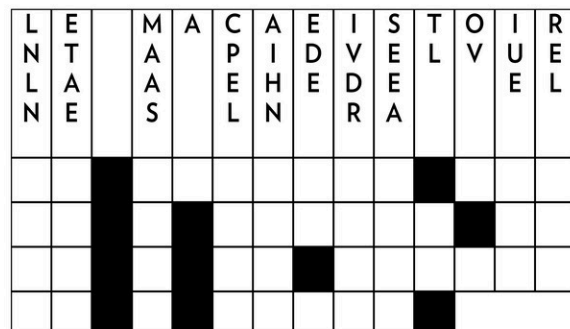
SOLUTION DU DERNIER SUDOKU



4690

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur



Thème : Proverbe guadeloupéen

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de François Mauriac : Notre vie vaut ce qu'elle nous a coûté d'efforts.

MANDRAKE



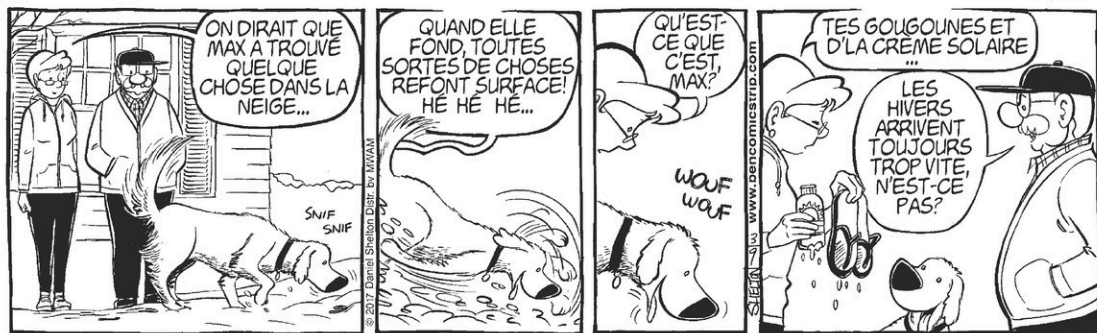
BÉBÉ BLUES



JÉRÉMIE

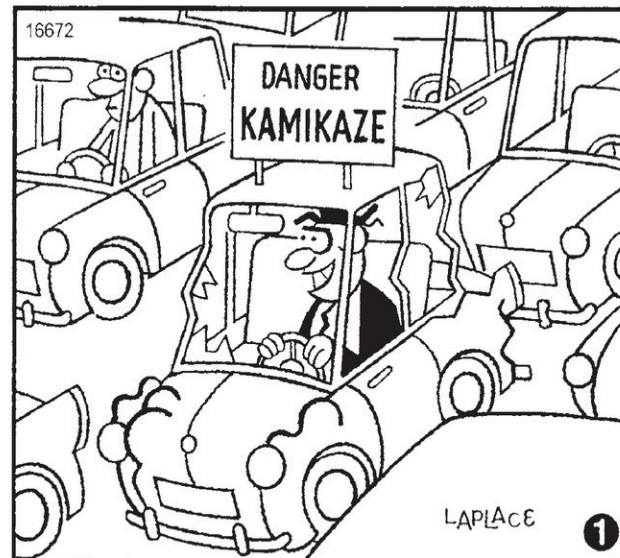


BEN



ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



SOLUTION

1 Le bras du conducteur kamikaze. 2 Jante de la roue arrière de la voiture kamikaze. 3 Dessus de la table devant la voiture kamikaze. 4 Les bris de la vitre sur le montant droit du pare-brise. 5 Toit de la voiture, sous le coin gauche de l'écran. 6 Conducteur de la voiture du haut à droite. 7 Les yeux du conducteur de la voiture du haut à gauche. 8 Volant de sa voiture complète.

07 mars 2019

Horoscope

Bélier (21 mars au 19 avril)
Avant d'arriver en Bélier, la Lune pourrait vous donner l'impression que les contraintes se multiplient et que vos objectifs seraient moins faciles à atteindre. Mais les petits ennuis qui vous retardent pourraient également vous permettre de profiter d'une opportunité qui vous aurait autrement passé sous le nez. Mars en Taureau vous aidera à retomber sur vos pattes si vous acceptez la solution... par l'action.

Taureau (20 avril au 20 mai)
La solution s'obtient tant en posant de nouvelles questions qu'en envisageant un cours d'action n'ayant pas encore été exploré. Si vous vous cramponnez au statu quo, vous risquez de dépendre d'éventuelles initiatives prises par autrui pour déloger l'état actuel des choses. Vous ne devriez pas laisser quelqu'un d'autre prendre toutes les décisions. Avec Mars en Taureau, faites valoir votre point de vue.

Gémeaux (21 mai au 21 juin)
Le duo Soleil-Neptune en Poissons, au carré des Gémeaux, pourrait vous amener à douter de ce que vous considérez jadis comme une certitude. Une réévaluation de vos croyances pourrait d'ailleurs être salutaire. Il n'est pas question de faire fi de vos convictions, mais de les remettre en question, histoire de confirmer qu'elles vous correspondent toujours et, le cas échéant, d'être en mesure de les défendre.

Cancer (22 juin au 22 juillet)
Y « croisant » Mercure à la fin des Poissons, le cycle de la Lune accentuera la réceptivité des autres à votre endroit. On devrait vous accorder raison, ou reconnaître votre mérite dans un contexte donné. Tandis qu'une occasion sociale pourrait vous permettre de briller sur la scène publique, une rencontre plus intime devrait vous sécuriser quant à l'importance que l'on vous accorde...

Lion (23 juillet au 22 août)
Il serait préférable de ne rien négliger en ce moment. Tout problème que l'on essaye d'ignorer finira toujours par faire surface, et probablement à un moment inopportun. Ainsi, avec Vénus de passage en Verseau, face au Lion, vous auriez avantage à régler dès aujourd'hui une affaire qui vous tracasse. C'est le meilleur moyen de vous en débarrasser et d'avoir l'esprit tranquille en vous endormant ce soir.

Vierge (23 août au 22 septembre)
Étant donné que la conjonction Lune-Mercure fin Poissons, face à la Vierge, favorise tout ce qui touche aux échanges et à la communication, c'est vous qui aurez probablement le dernier mot ce jeudi. C'est par voie de la parole que vous serez en mesure d'obtenir le maximum. Vous gagnerez à opter pour un plaidoyer bref et concis, en évitant de vous embourber dans des détails anodins et superflus.

Balance (23 septembre au 23 octobre)
Comme le cycle Lunaire quittant les Poissons pour le Bélier risque d'apporter des questions, mieux vaudra effectuer une double vérification avant d'amorcer un processus. Vous serez peut-être face à une occasion où la vérité ne sera pas forcément bonne à dire. Si cela ne constitue pas une malignité, vous pourrez vous permettre de garder le silence, surtout pour ménager les sentiments d'autrui.

Scorpion (23 octobre au 21 novembre)
Il s'en suffira de peu pour donner un second souffle à une relation ou à un projet personnel. En modifiant quelque peu l'une de vos habitudes, vous pourriez ressentir une certaine impression de renouveau. En face du Scorpion, la présence de Mars en Taureau influencera favorablement vos échanges avec les autres. C'est le temps d'avoir un entretien sérieux avec quelqu'un de spécial...

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre)
Compte tenu de l'actuel duo Soleil-Neptune en Poissons, au carré du centaure, on pourrait scruter vos propos afin d'y relever quelque contradiction. Vous gagnerez à ne pas vous laisser importuner par quelqu'un qui s'affaire à chercher la petite bête. Ceux qui n'ont rien d'autre à faire que de remettre vos hypothèses en question seraient probablement incapables d'en formuler eux-mêmes...

Capricorne (22 décembre au 19 janvier)
Pourquoi laisser des gens qui n'ont pas votre savoir faire diriger les opérations? Le duo Saturne-Pluton en Capricorne accentuera vos aptitudes, et les autres seront prêts à vous emboîter le pas. À part l'hésitation, rien ne devrait jouer contre vous. Ne vous laissez pas éclipser par quelqu'un de mal intentionné. Prenez la situation en main et montrez que vous savez ce que vous faites.

Verseau (20 janvier au 18 février)
C'est en effectuant des recherches et en demeurant à l'affût de nouvelles opportunités que vous pourriez remarquer une affaire avantageuse. Avec l'actuelle présence de Vénus en Verseau, les meilleures occasions de maximiser vos gains proviendront de domaines qui se rattachent à vos loisirs. Les partenariats ne seront pas exclus, mais ils impliqueront inévitablement certaines concessions.

Poissons (19 février au 20 mars)
La présence du duo Lune-Mercure à la fin de votre Signe devrait être de bon augure pour tout ce qui a trait à la persévérance et aux communications. L'influence de la planète rouge chez le Taureau pourrait également vous aider à vous affirmer davantage en tenant tête à ceux qui anticipent sur votre gentillesse, et qui tentent de vous imposer leur volonté. C'est à vous de diriger les autres et non l'inverse.

petites annonces

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363

IMMOBILIER LOCATION

8736 À partager ou recherché

MAISON à partager, 290\$/mois, secteur Cap, non-fumeur, tranquille, stat., propre, idéal personne sociable, 819 373-7110

8737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, Trois-Rivières, chauffés, éclairés de 300\$ à 455\$, 819 372-4835, www.renaissancecia.com.

2½-3½-4½,

Trois-Rivières et secteur Cap, libre imm et juillet, stat. pas de chien, 819-374-0917

3½ 4½ 5½ - À Trois-Rivières, semi-meublé ou non, rénovés, plancher bois franc, 819 378-9325.

3½, 4½, AIRE OUVERTE

CALME, sécuritaire, pl. béton, intercom, stat., 819-609-0425.

4 1/2 rue Louis-Pinard, près de tout, les rivières, tranquille, 55 ans et plus. (819) 694-5381

4½ 470\$/ MOIS

bois franc, céramique, eau ch. incl., 2 balcons, intercom, rangement, 819 609-0425

4½, CHATEAU LAVIOLETTE

ASCENSEUR, stat., int., climatisé, chute à déchet, intercom, 819-609-0425

4½ plusieurs de libres, Trois-Rivières, 500\$ à 625\$, chauffés, éclairés, stationnement 819 372-4835. www.renaissancecia.com

5 1/2 à louer, situé près du centre hospitalier Ste-Marie secteur T-r, non-chauffé/non-éclairé, 1 stationnement. Idéal pour retraité. Infos : (819) 374-5339 ou (819) 691-6401

ARRIÈRE GALERIES DU CAP

3½-4½-5½, remise, très propre, et 2½ Des forges 819 692-3117, 819 691-7020.

ARRIÈRE GALERIES DU CAP

4½, non ch. ni écl., stat., 495\$, 819 448-5964

BORD FLEUVE, NEUFS

3½, 4½, 5½, à compter de 625\$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

DUPLEX secteur St-Sacrement, non écl., 4½, rez-de-ch, 430\$; 3½, 2e étage, 400\$; Hélène 514-347-4626

TRÈS GRAND 4½, BORD DU FLEUVE CLIMATISÉ, stat., int., remise, aire ouverte, 819-609-0425

8766 Résidences et centres d'accueil

FAMILLE d'accueil privée, peut accueillir personne autonome ou semi-autonome, située au lac à la Tortue. 850\$/mois. Informations: 819-852-1044, 819 -852-4440

SERVICES ET EXPERTS

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL

Vous êtes unique, vos besoins le sont aussi

698-7014, MURIELLE

massothérapeute. Lundi au vendredi inclus. 9h à 18h.

(819) 373-3305 / (819) 995-2626

Un bon massage.
Johanne

Vivez une expérience unique en massothérapie.

Dès 8 heures, 819 698-8084

8786 Services financiers et impôts

RECEVEZ votre remboursement d'impôt fédéral immédiatement. Rapports d'impôt provincial et fédéral à partir de 60\$ (aide-social 30\$). Comptable professionnel CPA 37 ans d'exp. 819 378-8951

8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500\$

sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

8798 Déneigement

Service professionnel de déneigement de toiture, le moins cher en ville. Contacter Jonathan au (819) 944-7016

SERVICES PERSONNELS

8819 Messages personnels

DUO massage détente, Valérie et Lise vous reçoivent, 819 697-2166.

EMPLOIS

8834 Offres d'emploi

CHAUFFEUR CLASSE 1

Terminal Trois-Rivières

4 postes de jour

4 postes de soir

Horaires flexibles

Travail permanent à l'année

Environnement stimulant!

20\$/h à 24\$/h

Yannick Archambault au

514-788-0599 #120

ou 438 833-3144

yarchambault@globalrh.ca

Depuis 50 ans
Laliberté
Services alimentaires

Chef-cuisinier(ère) pour cafétéria d'établissement de SHAWINIGAN

Temps plein du lundi au vendredi de 6h à 14h30

Équipe expérimentée et salaire compétitif
1-888-836-8081, poste 236

Homme à tout faire, semi-retraité, 35 ans d'expérience, inclus ébénisterie et rénovation à un prix raisonnable, 15\$ de l'heure. Pas d'électricité et de plomberie. 819-979-0744

Recherche personne fiable pour clientèle en déficience intellectuelle plus handicaps multiples, 10 jours/mois, 1 fin de sem. sur 3, après 10h au 819-372-3296, 819-384-1491.

VÉHICULES

8851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financementbrisson.info

MARCHANDISES

8873 Divers à vendre

RAMASSAGE DE SUCCESSION antiquités, outillages et plus 819-380-7811

Aide
Assistance
Accompagnement dans
toutes les Sphères du Quotidien

Déjà 40 ans

EMCQ

Épilepsie Mauricie
Centre-du-Québec

819 373-3211 - 1 866-épilepsie
800, Place Boland, Trois-Rivières
info@epilepsiemcq.org



KEVIN ARCAND

1992 - 2019

C'est avec tristesse que nous vous annonçons le décès de Kevin Arcand. Kevin est décédé tragiquement à Saint-Marc-des-Carières, le 19 février 2019, à l'âge de 26 ans, il était le fils d'Isabelle Richard et d'Eric Arcand et le grand frère de Derek Arcand.

La famille vous accueillera pour un moment de reconnaissance à la Coopérative funéraire de la Rive-Nord, 595, boulevard Bona-Dussault, Saint-Marc-des-Carières, le samedi 9 mars à compter de 12 h, suivi d'un hommage qui sera célébré en présence des cendres à 15 h dans la salle de recueillement.

Outre ses parents et son frère, Kevin laisse dans le deuil ses grands-parents : Thérèse Bergevin-Richard (feu René Richard), Pauline Godon et René Arcand; ses oncles et tantes : Sylvain Richard (Vicky Marois), Stéphan Arcand (Julie Ménard) et Mélanie Arcand; ses cousins et cousines : Alexandre Richard (Rosalie Gauthier), Vanessa et Julien Arcand, Charles Antoine et Marie Léna Dufour. Kevin laisse aussi dans le deuil de nombreux amis précieux dont Jhomary Corbeil et Laurence Matte-Germain.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'organisme L'Arc-en-ciel, 331 rue Notre Dame, Donnacona (Québec) G3M 1H1 - 418-285-3847 - www.larcencielportneuf.org/

Téléphone : 418-268-3575 Télécopieur : 418-268-3852

Courriel : info@cooprienvord.com Site internet : www.cooprienvord.com

Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec



Coopérative funéraire
de la Rive-Nord

418.268.3575
http://cooprienvord.com



MME SIMONE BEAUDOIN

1938 - 2019

Paisiblement entourée de l'amour des siens, au CIUSSS MCQ (site St-Narcisse), le 24 février 2019, est décédée à l'âge de 80 ans et 10 mois Mme Simone Beaudoin. Fille de feu M. Robert Beaudoin et de feu Mme Édouardina Groleau, épouse de feu M. Denis Demers et conjointe de M. Jean-Louis Trudel, demeurant à St-Narcisse, comté Champlain.

La famille accueillera parents et amis au Salon funéraire André Trudel Béland

181, rue Principale, St-Narcisse QC G0X 2Y0

Heures d'accueil : vendredi 8 mars 2019 de 19 h à 22 h et samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.

Les funérailles seront célébrées le samedi 9 mars 2019 à 11 h, en l'église de St-Narcisse.

L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Narcisse ultérieurement.

À son départ, Mme Beaudoin laisse dans le deuil outre son conjoint, M. Jean-Louis Trudel, ses 2 filles : Mme Chantal Demers (M. Yvon Massicotte) et Mme Lucie Demers (M. Yves Cossette); ses 4 petits-enfants : Édith (Ludovic Paré) et François Massicotte (Mélanie Grenier), Andréanne (Josée Lefebvre) et Hélène Cossette; ses 5 arrière-petits-enfants : Antoine, Tristan, Émil, Florent et Élodie; ses frères, soeurs, belle-soeurs et beaux-frères : M. Raymond Beaudoin (Mme Jeannine Vallerand), M. Gérard Beaudoin (Mme Claire Lévesque), M. André Beaudoin (Mme Lizane Paquette), Mme Thérèse Beaudoin (feu M. Émile Juneau), M. Lucien Beaudoin (Mme Marie Mongrain), Mme Lise Beaudoin (feu M. Steve Bonar) ainsi que les fils de M. Jean-Louis Trudel : M. Patrice Trudel (Mme Sylvie Brouillette) et M. Donald Trudel (Mme Claudine Cauchon) et les membres de la famille Trudel, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

L'ont aussi précédée, son frère M. Bruno Beaudoin (Mme Murielle Miller) et sa belle-soeur Mme Françoise Demers (M. Robert Castonguay) (M. Roland Royal).

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du Centre d'accueil de St-Narcisse particulièrement à Mme Marie-Claude Ayotte et Mme Roxanne Hébert pour toute l'attention et les bons soins prodigués.

Des dons à la Fondation du Centre d'accueil St-Narcisse : 361, rue du Collège, St-Narcisse, QC G0X 2Y0 ou à la Société de recherche sur le cancer : 402-625 av. du Président-Kennedy, Montréal, QC H3A 3S5, seraient appréciés.

Renseignements : 418 328-4142

Télécopieur : 819 538-3074

Courriel : rfatb@hotmail.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

MONUMENTS

BOUCHER

De père en fils nous fabriquons dans notre atelier les monuments.

275, Dessureault
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)

819 379-3366
LETTAGE AU CIMETIÈRE

lesmonumentsjeanboucher.ca

Nécrologie



MME ROSELINE BEAUDOIN

1927 - 2019

À la Résidence St-Maurice du CIUSSS MCQ de Shawinigan, le 24 février 2019 est décédée à l'âge de 91 ans et 2 mois, Mme Roseline Beaudoin dite (Rose-Hélène Beaudoin) épouse de feu Lucien Thiffault.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Salon Funéraire Oscar St-Ours, 2203, av. Champlain, Shawinigan G9N 2L5.

Heures d'accueil : samedi jour de la liturgie à partir de 11 h. Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 9 mars 2019 à 16 h au salon funéraire. L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière de Saint-Georges-de-Champlain à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Lyne (Claude Lafontaine), Alain (Lise Hamelin), Jacques (Linda St-Denis) et Gilles (Josée Vincent); ses petits-enfants : Ian Lafontaine (Audrey Mailly), Eric, Jean-Philippe Thiffault, Sylvain, Keven (Alexandra Trahan), Jimmy (Lydia Grenier) et Hayden (Laurianne Hébert); son arrière-petit-fils Matt Lafontaine; ses beaux-frères et belles-soeurs : Julien Baril (feu Denise Beaudoin), Raymond Thiffault (Nicole Ayotte), Gaétane Charette (feu Gaston Thiffault), Denise St-Arnaud (feu Marcel Thiffault) et Lucette Hamelin (feu Gérard Thiffault), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel du 5^e étage de la Résidence St-Maurice du CIUSSS MCQ de Shawinigan pour leur dévouement et les très bons soins prodigués ainsi que ses médecins Dre Lucie Laforme et la Dre Brui.



salonoscarst-ours@bellnet.ca
www.oscarstours.ca

Téléphone : 819 536.3717
Télécopieur : 819 536.4259



GEORGES BERTRAND

1929 - 2019

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 25 février 2019, est décédé à l'âge de 89 ans, M. Georges Bertrand, époux de Mme Marie-Paule Marchand, demeurant à Champlain.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau 3300, boul. des Forges Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 9 mars à 15 h 30 au Mémorial du centre funéraire.

L'ont précédé ses frères, ses soeurs, son beau-frère et ses belles-soeurs : Roch Bertrand (Constance Bailly), Roger Bertrand, Marcel Bertrand, Yvan Bertrand, Jean-Guy Bertrand (Lisette Mongrain), Claude Bertrand, Gilles Bertrand (Jeannine Bailly), Gabriel Bertrand, Monique Bertrand, Lyse Bertrand, Colombe Marchand et Monique Marchand (Jacques Chartier).

Il laisse dans le deuil, outre son épouse des 59 dernières années Marie-Paule Marchand, sa fille Lyne (Alain Chauvette); ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Paul, Louis-Marie (Diane Houle), Raymonde (feu Marcel Massicotte), Denise (feu Yves Toupin), Hélène Bertrand (Donald Boudreau), Françoise Vézina (feu Roger Bertrand) et Andrée Simard (feu Claude Bertrand), Simonne Marchand (feu Bernard Despins), Romuald Marchand (Mathilde Béliveau), Guy Hébert (feu Colombe Marchand), ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ses nombreux ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance aux membres du personnel du Foyer La Pérade ainsi qu'à ceux du 4^e étage et de l'Unité de soins palliatifs du Centre hospitalier régional pour leur soutien, leur empathie ainsi que pour la qualité des services reçus et des soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à La Maison de Job (12057, rue de l'Hôpital, Québec, QC G2A 2T6 ou <https://www.maisondejob.org>).



Centre funéraire Rousseau

819.374.6225
www.centrerousseau.com



M. RICHARD BEAULIEU

1928 - 2019

À l'unité des soins palliatifs du CIUSSS MCQ - Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 3 mars 2019 est décédé à l'âge de 90 ans, monsieur Richard Beaulieu, époux de madame Pierrette Isabelle. Il demeurait à Grand-Mère.

Monsieur Beaulieu a été confié à la Coopérative Funéraire de la Mauricie, 1250, avenue de Grand-Mère, Shawinigan, (secteur Grand-Mère) G9T 2J5.

Selon ses volontés les funérailles seront célébrées au mois de mai 2019.

Renseignements : 819 538-8555 Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



Coopérative funéraire de la Mauricie

819.537.8828
www.cooperativefunerairemauricie.com



M. PAUL BEAUPRÉ

Au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 1er mars 2019, est décédé à l'âge de 73 ans et 4 mois, M. Paul Beaurpré, fils de feu M. Josephat Beaurpré et de feu Mme Germaine Nolet, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Maison Funéraire Richard & Philibert, 1350, rue Ste-Marguerite à Trois-Rivières.

Heures d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 9 h. La liturgie de la Parole aura lieu le samedi 9 mars 2019 à 12 h en la chapelle de la Maison Funéraire. à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil son frère Michel (Lise Carignan); sa soeur Carmen (feu Clément Germain) (Normand St-Pierre); sa demi-soeur Gaby Martel (Daniel Rheault); sa marraine Cécile Nolette; son filleul Vincent Guillaume Beaurpré; son neveu qui lui rendait service Yvon Lefebvre, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

L'ont précédé ses frères et soeurs : Carmen, André, Georges, Laurence et Claude.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC.



condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.378.3838
Télécopieur : 819 375.8146



M. ANDRÉ BILODEAU

1946 - 2019

Au CIUSSS MCQ - Hôpital Centre-de-la-Mauricie, le 21 février 2019, est décédé à l'âge de 73 ans M. André Bilodeau, époux de Mme Christiane Gagnon, fils de feu M. Raymond Bilodeau et de feu Mme Rose-Alma Pellerin. Il demeurait à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie 4620, boulevard Royal Shawinigan G9N 7X9

Heure d'accueil : dimanche, jour de la célébration, à partir de 10 h. Une liturgie de la Parole sera célébrée le dimanche 10 mars 2019 à 13 h à la Chapelle de la Coopérative Funéraire.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Joseph à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil, son épouse Christiane Gagnon; ses filles : Andréane et Catherine (Michel Rioux); ses petits-enfants : Edouard et Oriane Rioux; son frère Gilles (Pierrette Dupont); son beau-frère Paul-André Paquet (Gisèle Bilodeau); sa belle-soeur Lise Boisvert (Richard Bilodeau); sa belle-mère Cécile Désilets (feu Jean Gagnon); sa tante Marie-Laure Désilets (feu Jean Bilodeau), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel du Domaine du Parc, celui de l'unité des soins palliatifs (Dr Gaston Brunelle), ainsi que la Dre Catherine Béliveau. Sincères remerciements aussi à Pierre et Micheline, Gilles et Pierrette pour leur soutien tout au long de sa maladie.

En sa mémoire des dons à la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer et à la Société canadienne du cancer seraient grandement appréciés.

Renseignements : (819) 539-5000. Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Coopérative funéraire de la Mauricie

819.537.8828
www.cooperativefunerairemauricie.com

Le deuil : en parler pour mieux le vivre

1 888 LE DEUIL

infos@maisonmonbourquette.com
maisonmonbourquette.com

maison Monbourquette





M. YVON BERTRAND

À Trois-Rivières, le 17 février 2019 est décédé M. Yvon Bertrand à l'âge de 74 ans. Yvon vivait à la résidence Cooke depuis dix ans : il a été une source d'inspiration pour celles et ceux qui l'ont côtoyé. Il incarnait la joie de vivre. Atteint de paralysie cérébrale, il savait aller vers les autres, demander de l'aide et apprécier chaque moment avec une liberté totale. Amoureux de la nature, on pouvait le voir au centre-ville tout l'été où il contemplait le fleuve et jouait du xylophone avec sa bouche. Le Sanctuaire du Cap et le Centre d'achat Les Rivières étaient aussi des lieux qu'il fréquentait. Par sa bonne humeur, son esprit cabotin et son rire, il s'est fait de nombreux amis dans notre ville. Sur son

ordinateur, il écrivait avec sa bouche des messages d'amitié. « Je ne voudrais pas changer mon état pour tout l'or du monde. Je fais ma vie bien simplement. Je suis heureux comme un poisson dans l'eau. »

Une célébration se tiendra à la chapelle de la Résidence Cooke, dimanche le 10 mars à 14h30 pour partager l'héritage que nous laisse cet homme exceptionnel.

**Soyez les bienvenus!
YVON, QUÉ TA JOIE SOIT PARFAITE!**



ÉTIENNETTE BÉRUBÉ

1941 - 2019

Au CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement Roland-Leclerc de Trois-Rivières, le 1^{er} mars 2019, est décédée à l'âge de 77 ans, Mme Étienne Bérubé, fille de feu Arsène Bérubé et de feu Émilienne Caron, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau 3300, boul. des Forges Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil : dimanche, jour des funérailles, à partir de 12 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le dimanche 10 mars à 14 h au Mémorial du centre funéraire.

Elle laisse dans le deuil sa fille Luce (Marc Bellemare); ses petits-enfants : Joëlle (Sébastien Morissette) et David; ses arrière-petites-filles : Lauralee et Éva; ses soeurs, son frère et ses beaux-frères : Marie-Paule (Maurice Dufort), Viateur (feu Thérèse Mongrain), Roselle (feu Jean-Noël Brunelle) et Géraldine (Otis Bois), ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du Centre d'hébergement Roland-Leclerc, unités des cèdres et des érables, pour les excellents soins prodigués pendant de nombreuses années.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la fondation de votre choix.



Rousseau
Centre funéraire

Centre funéraire Rousseau

819.374.6225
www.centrouseau.com



JACQUELINE BONNEVILLE

1933 - 2019

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 5 mars 2019, est décédée à l'âge de 86 ans, Mme Jacqueline Bonneville, fille de feu Victor Bonneville et de feu Rose Fournier, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau 3300, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil : mercredi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le mercredi 13 mars à 11 h au Mémorial du centre funéraire.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

La défunte laisse dans le deuil, ses soeurs, son beau-frère et sa belle-soeur : Sr Thérèse Bonneville o.p., Madeleine Bonneville (Claude Rompré), Ruth Drew (feu Pierre Bonneville); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.



Rousseau
Centre funéraire

Centre funéraire Rousseau

819.374.6225
www.centrouseau.com



CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS

Formé pour vous épauler

**Région de
la Mauricie**

www.cavac.qc.ca 819 373-0337 • 1 888 552-2822

Vous avez été victime ou témoin d'une agression, d'un vol ou tout autre crime et vous avez des besoins spécifiques en lien avec l'acte criminel. Le CAVAC peut vous venir en aide.

Les services sont **gratuits et confidentiels**.
Les formes d'aide disponibles au CAVAC sont :

- l'intervention post-traumatique;
- l'information sur le processus judiciaire;
- l'information sur les droits et les recours;
- l'assistance technique;
- l'accompagnement dans le système judiciaire;
- l'orientation vers les services spécialisés.



EMMA CETEMEN SOULINE

1924-2019

AU CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement Cooke de Trois-Rivières, le 2 mars 2019, est décédée à l'âge de 94 ans, Mme Emma Cetemen, épouse de feu Victor Souline, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau 3300, boul. des Forges Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil : mercredi, jour des funérailles, à partir de 19 h.

Un moment de recueillement aura lieu le mercredi 13 mars à 22 h au salon du centre funéraire.

Elle laisse dans le deuil, ses fils : Alexandre Souline, Vladimir Souline (Sonya Bernier) et Youri Souline; sa petite-fille Larissa Souline; ainsi que d'autres parents et ami(e)s.



Rousseau
Centre funéraire

Centre funéraire Rousseau

819.374.6225
www.centrouseau.com



MME ARMANDE CHAMPAGNE DÉZIEL

1930 - 2019

À la Maison Aline-Chrétien, le 4 mars 2019 est décédée à l'âge de 88 ans et 6 mois, Mme Armande Champagne épouse de feu Angelbert Déziel.

La famille accueillera parents et ami(e)s au : Salon Oscar St-Ours, 2203 av. Champlain, Shawinigan, G9N 2L5.
Heures d'accueil : vendredi, jour des funérailles à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu le vendredi 8 mars 2019 à 14 h en l'église de Saint-Mathieu-du-Parc.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Mathieu-du-Parc.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Gilbert (Micheline Trudel), Diane (Michel Genois), André (Jocelyne Poirier), Jean (Diane Campagna) et Jacques (Jeanne d'Arc Lapierre); ses petits-enfants : Patrick (Line Langlois) et Pascal (Mélicha Lafrenière); ses arrière-petits-enfants : Rosalie, William, Mégane, Océane et Maya; sa soeur et ses frères : Jeannette (feu Normand Grenier), Gilles (Florette Larrivée) et Marcel (Ginette Perron), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel et aux bénévoles de la Maison Aline-Chrétien pour les bons soins prodigués en fin de vie.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Maison Aline-Chrétien lequel serait apprécié par la famille.



salonoscars-tours@bellnet.ca
www.oscarstours.ca

Téléphone : 819 536.3717
Télocopieur : 819 536.4259



MME HÉLÈNE CHARLAND

À son domicile, le 23 février 2019, est décédée à l'âge de 79 ans, Mme Hélène Charland, fille de feu Hélène et de feu Ronaldo Charland, demeurant à Trois-Rivières.

La famille recevra les condoléances en l'église Ste-Marguerite, 1325, rue Brébeuf à Trois-Rivières
le samedi 9 mars, jour des funérailles, à partir de 13 h.
La cérémonie des funérailles suivra à 14 h.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel de Trois-Rivières.

Elle est allée rejoindre sa soeur Fernande (feu Henri Doucet), ses parents et ami(e)s; elle laisse dans le deuil ses frères : Jean-Paul (Yvette Bélanger) et Jacques (Nicole Sévigny); ses nièces : Johanne Doucet (René Bergeron), France Doucet (Jean Cormier), Annie Charland, Manon Charland (Raymond Parent), Patricia et Mélanie Charland (Pascal Marcouiller); ses petits-neveux et petites-nièces : Ariane (Guillaume Côté), Xavier, Olivier et Maëly, ainsi que ses oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à l'église Ste-Marguerite de Trois-Rivières.



condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.378.3838
Télocopieur : 819 375.8146



M. GÉRARD CHAMPOUX

1945 - 2019

Au CIUSSS MCQ-Centre Cloutier-du Rivage, le 23 février 2019, est décédé à l'âge de 73 ans, monsieur Gérard Champoux, époux de madame Ghislaine Lebel, fils de feu M. Adrien Champoux et de feu Mme Pauline Grégoire. Il demeurait à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie
205, rue Rochefort, Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 7J6
Heures d'accueil :

le dimanche 10 mars 2019 à partir de 11 h.
Suivra une liturgie de la Parole qui sera célébrée à 15 h 30
à la Chapelle de la Coopérative Funéraire.
L'inhumation des cendres aura lieu à une date ultérieure
au cimetière Ste-Marie-Madeleine.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Ghislaine Lebel, son fils Jimmy (John Woolfrey); ses 2 filleules : Nancy St-Jean et Marie-Ève Lacoursière (Patrick Gagnon); ses soeurs et ses frères : Louise (feu H-P St-Jean), Jacqueline (Réal Trépanier), Mireille (Daniel Flageol), Carmen (Robert « Bob » Beauchesne), Odette, Nicole, Albert (Louise Morissette) et son « brother » Denis (Nancy Maier); ses beaux-frères et belles-soeurs : Jocelyne Lacroix (feu Alain Champoux), Christiane Dumas (feu Jean-Pierre Champoux), Réjeanne Lebel (feu Jean-Guy Bourque), Henriette Lebel (feu Gilles St-Pierre), Yvon « Méo » Lebel (Gisèle Giguère) et Luce Lebel (Gilles Lacoursière), ainsi que des gens qui l'ont supporté jusqu'à la fin de sa maladie, un merci tout spécial à Luce, Gilles, Marie-Ève, Patrick, William, Sandra, Kathleen, Serge, Stéphane et Jacqueline, sans oublier ses oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Un merci spécial à toute l'équipe de l'unité des soins palliatifs du CIUSSS MCQ-Centre Cloutier-du Rivage particulièrement à Vlatko, Doris, Gina et Jean pour les bons soins prodigués.

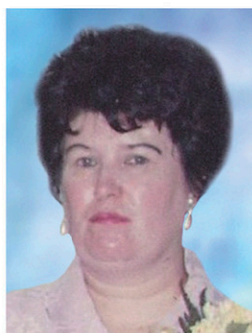
En sa mémoire, des dons à la Fondation RSTR plus spécifiquement au Fonds Roger-Proulx, ou à la Société canadienne du cancer seraient grandement appréciés.

Renseignements : 819 370-2883. Télécopieur : 819 537-8829. Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperatifunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Coopérative funéraire de la Mauricie | 819.537.8828
www.cooperatifunerairemauricie.com



MME IRÈNE COMEAU

1928 - 2019

Au Centre d'hébergement Lafèche du CIUSSS MCQ, le 20 février 2019 est décédée à l'âge de 90 ans, Mme Irène Comeau, conjointe de feu Armand Trottier et de feu Robert Béland, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Salon Oscar St-Ours, 2203, av. Champlain, Shawinigan, G9N 2L5.
Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles à partir de 10 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 9 mars 2019 à 14 h
en l'église St-Marc paroisse Ste-Marguerite d'Youville de Shawinigan.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Michel de Shawinigan.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Jacqueline Béland (René Lajeunesse), Robert Béland (Mireille Riverin) et feu Claudette Béland (feu Camille Baril); ses petits-enfants : Manon Lajeunesse (Sylvain Arbour), Daniel Lajeunesse, Marco Baril, Anne Béland (Patrick Cloutier), Patrick Béland (Sandra Bouchard) et Annie Brisebois (Louis Latulippe); ses 12 arrière-petits-enfants; ses beaux-frères et belles-soeurs des familles Trottier, Béland, Foster, Delage, Comeau et Ayotte, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel de l'unité 2 du Centre d'hébergement Lafèche du CIUSSS MCQ, le Dr Huot ainsi que sa belle-soeur Romande Trottier pour l'attention qui lui ont apportée.



salonoscars-tours@bellnet.ca | Téléphone : 819 536.3717
www.oscarstours.ca | Télécopieur : 819 536.4259



MME LIANE DELISLE VAUGOIS

1932 - 2019

À l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ de Shawinigan, le 23 février 2019, est décédée à l'âge de 86 ans, madame Liane Delisle épouse de feu Fernando (Bill) Vaugois, demeurant à Saint-Tite, autrefois de Hérouxville.

La famille rencontrera parents et ami(e)s à l'église de Saint-Timothée à partir de 10 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 9 mars 2019
en l'église Saint-Timothée à Hérouxville à 11 h.
L'inhumation des cendres aura lieu
au cimetière paroissial à une date ultérieure.

La précédé son fils Sylvain (décédé en 2003).

Madame Vaugois laisse dans le deuil ses enfants : France (Jean-Paul Bordeleau), Luc (Josée Champagne); ses petits-enfants : Michaël Vaugois (Christine Duchesne) et Mathieu Vaugois, Gabrielle et Édouard Vaugois ainsi que leur mère Martine Pagé (Normand Lajoie), Thomas-Charles, Bénédicte et Juliette Vaugois; son arrière-petit-fils Adam Vaugois et un petit frère à venir au printemps, ainsi que les nombreuses familles Delisle et Vaugois, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Société Alzheimer du Québec.
ou <https://societealzheimerquebec.com/don-en-ligne>

Renseignements : 418-365-6322 Courriel : salonlac@cgocable.ca



Centre funéraire J. M. Lacoursière et fils Inc. | 418.365.6322
salonlac@cgocable



M. ANDRÉ DÉRY

1930-2019

Au CIUSSS MCQ - Centre Cloutier-du Rivage, le 3 mars 2019, est décédé à l'âge de 88 ans, M. André Déry, époux de Mme Gilberte Normandin, demeurant à Trois-Rivières, secteur Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Complexe funéraire J. D. Garneau, 274 rue St-Laurent, Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 6G7.
Heures d'accueil : le vendredi 8 mars 2019,
jour de la cérémonie à partir de 10 h 30.

Un service religieux suivra à la chapelle du complexe funéraire à 15 h.
Les cendres seront déposées au columbarium du complexe funéraire.

L'ont précédé ses petits-fils Steve et Jacob. Il laisse dans le deuil : son épouse Gilberte Normandin; ses enfants : Diane (Pit Cyr), Johanne (Jean-Guy Baril), Gilles (Céline Bellerive), Guylaine (Yvon Goulet), Linda (Serge Gagnon), Alain (Chantal Forcier) et Marie-Josée (Rodrigue Vigneault); ses 14 petits-enfants; ses 13 arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs : Maurice Déry, Fernand Gélinas (Carmen Mongrain), Thérèse Gélinas (Réjean Francoeur), Monique Gélinas et Marcel Gélinas (Céline Trépanier), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille désire témoigner sa reconnaissance à tout le personnel du 3^e étage du Centre Cloutier-du Rivage pour les bons soins prodigués.

Pour renseignements : 819 376-3731. Condoléances par télécopieur : 819 376-3715 ou courriel : jdgarnau@arbormemorial.com, Site Internet : www.maisongarneau.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Complexe funéraire J. D. Garneau | 819.376.3731
www.maisongarneau.ca



M. JEAN DESROCHERS

1938 - 2019

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le dimanche 3 mars 2019, à l'âge de 80 ans, est décédé monsieur Jean Desrochers, époux de madame Olivette Gamache, fils de feu Paul-Eugène Desrochers et de feu Alice Ruel, domicilié à Trois-Rivières, autrefois de St-Romuald. M. Desrochers laisse dans le deuil son épouse Mme Olivette Gamache; ses enfants : Nicole et Paul Desrochers; son petit-fils Olivier Desrochers. Il était le frère de : feu André Desrochers (feu Louise Bergeron) et feu Marthe Desrochers (feu Claude D'Astous). Il laisse également son beau-frère et sa belle-soeur: Auray Carrier (feu Pauline Desrochers), Estelle Couët (feu Pierre Desrochers) ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Gamache et de nombreux neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

La famille vous accueillera au :
Complexe funéraire Claude Marcoux,
1845, boul. Guillaume-Couture, Lévis, Qc G6W 0R7
Dimanche 10 mars 2019 à partir de 12 h.

Une cérémonie sera célébrée à 14 h en la chapelle du complexe.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société Alzheimer du Canada au <https://alzheimer.ca/fr/Home> et/ou à la Fondation RSTR de Trois-Rivières (731, rue Ste-Julie, Trois-Rivières, Qc, G9A 1Y1).

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec
Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec.



Claude Marcoux | 418.839.8823
www.groupegarneau.com

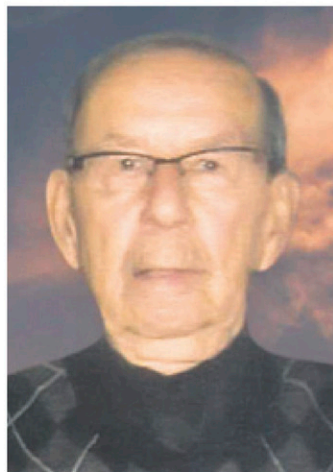
ALCOOLISME - TOXICOMANIE

CENTRE L'ÉTAPE
DU BASSIN DE MASKINONGÉ INC.
134, avenue St Laurent LOUISEVILLE
Tél.: (819) 228-8377 - www.etape.qc.ca

deuil sans frontière Groupe d'entraide pour parents en deuil d'un enfants
RÉUNIONS: Tous les premiers mardis de chaque mois, à 19h30
RENS.: Stéphane ou Marlène 819 371-9960

HAMAC Centre d'hébergement pour itinérant(e)s et sans-abris
705, rue Viger Shawinigan
536-4169
Le temps de retrouver ton chemin

LA RUCHE AIRE OUVERTE INC.
690, Mgr-Panet, bureau 107, Nicolet J3T 1W1
819 293-6416
Mardi au vendredi de 9h à 16h
Organisme communautaire et alternatif en santé mentale



M. RAYMOND DOUCET

Au CIUSSS-MCQ Centre Christ-Roi de Nicolet, le 3 mars 2019, est décédé à l'âge de 93 ans, monsieur Raymond Doucet, époux de feu Thérèse Lanneville, demeurant à la Résidence au Soleil Levant de Précieux-Sang et autrefois de Sainte-Angèle-de-Laval.

**La famille accueillera parents et amis au
Funérarium L. G. Gaudet
3900 boul. de Port Royal
Bécancour, secteur Saint-Grégoire.**

**Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 21 h et samedi,
jour des funérailles, de 9 h à 10 h 30.
Les funérailles auront lieu, le samedi 9 mars 2019, en
l'église de Sainte-Angèle-de-Laval à 11 h.**

Il laisse dans le deuil ses enfants : France (Rock Hélie), Carole (Marie-Jan Seille), Luc, Annie (René Lafond); ses petites-filles : Audrey (Pascal Boisvert), Charlie-Maude; ses frères et soeurs : feu Pauline (feu Fernand St-Ours), feu Solange (feu Bertrand Allard), feu Jeannine, feu Colette, Jean-Claude (Carmen Desrosiers), Lucette (feu Jean-Paul Bergeron), feu Guy (Denese Beauchesne), feu Ephrem (Rose-Alice Corneau), feu Antonio, feu Pierre (Diane Tourigny), feu Michel (Marie-Paule Dionne), feu Suzanne, Fernand; ses beaux-frères et belles-soeurs : feu Gisèle (feu Jacques Bergeron), feu Jacques (feu Jeannine St-Ours), feu Claude (Pauline Pratte), feu Philippe, Madeleine, feu Guy (Madeleine Cormier), Suzanne (Jean-Guy Leblanc), feu Rock (feu Thérèse Gagné), Alain (Micheline Mayrand), Jocelyne (Jocelyn Lefebvre), Renée (Pierre Hélie), Murielle (feu Daniel Deshaies), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel de la Résidence au Soleil Levant ainsi que le personnel du département des soins palliatifs du Centre Christ-Roi.

Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

Renseignements 819-297-2928
Télécopieur 819-297-2727 Courriel : info@lgastongaudet.ca www.lgastongaudet.ca



Services funéraires L. G. Gaudet

819.297.2928
www.lgastongaudet.ca
info@lgastongaudet.ca



MONSIEUR JULIEN GAUTHIER

1922 - 2019

À l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ de Shawinigan, le 5 mars 2019 est décédé à l'âge de 96 ans et 10 mois. Monsieur Julien Gauthier époux de feu Françoise St-Amant, fils de feu Moïse Gauthier et de feu Emma Sanscartier, demeurant à Saint-Tite.

**La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre funéraire J. M. Lacoursière et fils inc.
341 rue du Moulin, Saint-Tite G0X 3H0
Heures d'accueil : le samedi 9 mars 2019 à partir de 11 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 9 mars 2019
en l'église de Saint-Tite à 15 h.
L'inhumation aura lieu au
cimetière paroissial de Saint-Tite.**

Monsieur Gauthier laisse dans le deuil ses enfants : Réjean (Ginette Ricard), Michel (Lise Roy), Jocelyne (Yves Lapointe), Micheline (Roméo Pronovost) et Sylvie; ses petits-enfants : Julie Gauthier (Martin Pelletier), Manon Gauthier (Dany Deshaies), Chantal Gauthier (Sylvain Champagne), Josée Gauthier (Scott Théoret), Véronique Gauthier (Steve Brisson), Mélanie Bussière (Marcel Fugère), Sylvain Bussière (Julie Leblanc), Hélène Pronovost (Carl Doucet), Martine Pronovost (Alexandre Gauthier Marchand), Jacinthe Pronovost (Philippe Gervais), Myriam Bacon (Simon Couillard), Pierre-Luc Bacon (Gayane Petrosyan); ses arrière-petits-enfants : Marie-Anne, Sandrine, Léonie, Alexane, Frédéric, Claudia, Jessica, Jérémie, Amélie, Cassandra, Dylan, Justin, Mia-Fée, Antoine, Emma, Camille, Damien, Emy, Laurianne, Émilie, Thierry, Heidi, Arnaud, Elisabeth, Anne, Rachel, Armand; sa soeur et sa belle-soeur : Alice Gauthier (Lucien Cossette), Pauline Cossette (feu Raymond Gauthier); ses beaux-frères : Normand St-Amand (feu Réjeanne Goyette), Normand Baril (feu Gemma St-Amand), Clément Richard (feu Colette St-Amand) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de la Résidence Le Béil et au personnel de l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie pour leurs attentions et les bons soins prodigués ainsi que tous ceux et celles qui l'ont côtoyé.

Renseignements : 418 365-6322
Courriel : salonlac@cgocable.ca



Centre funéraire
J. M. Lacoursière et fils Inc.

418.365.6322
salonlac@cgocable



GISÈLE DUMAS VALLIÈRES

1932 - 2019

Paisiblement, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 2 mars 2019, est décédée à l'âge de 86 ans, Mme Gisèle Dumas, épouse de feu Jean-Louis Vallières, demeurant à Trois-Rivières.

**La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée
le samedi 9 mars à 11 h
au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel
à une date ultérieure.**

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Lucie (Pierre Morin), Céline (Pierre Fradette), Louise (Ralph Roberts) et Denis (Suzanne Bettez); ses petits-enfants : Francis (Nadia Lafond), Caroline, Julie, Maxime (Noémie Bruneau), Audrey (Mathieu Blanchette), Dominique; ses arrière-petits-enfants : Félix, Léo et Camille; sa soeur, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Denise Dumas (feu Norbert Panneton), Huguette L'Heureux (feu Jean-Jacques Vallières), André Savary (feu Nicole Vallières), Micheline Vallières (feu Gaston Joly), Pierre Vallières (Céline Desgroseillers), Gaétan Vallières (Francine Haché); ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.



Centre funéraire Rousseau

819.374.6225
www.centrouseau.com



MME FABIENNE DUMONT NÉE LABEL

À la Maison Albatros de Trois-Rivières, le 26 février 2019, est décédée à l'âge de 90 ans, Mme Fabienne Lebel épouse de feu Rodolphe Dumont et fille de feu Olivia Leclerc et de feu Alcide Lebel, demeurant à Trois-Rivières.

**La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Maison funéraire Richard & Philibert
1350, rue Ste-Marguerite à Trois-Rivières.**

Heures d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 12 h.

**La liturgie de la Parole aura lieu le samedi 9 mars 2019 à 16 h
en la chapelle de la maison funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Étienne-des-Grès
à une date ultérieure.**

Précédée de son fils Alain Dumont et de sa petite-fille Tanya Dumont-Grenier, elle laisse dans le deuil ses enfants : Lise Dumont, Bruno Dumont (Éric Larrivée), Danny Dumont (Claudia Lamerise) et Maryse Dumont (Claude Deveault); ses petits-enfants : Maxime Dumont (Cynthia V. Raymond), Bianca Dumont (Guillaume L'Heureux), Laura Lee Lamerise-Dumont (Pierre-Olivier Gauthier), Élie-Anne Lamerise-Dumont et Samuel Dumont-Grenier (Roxanne Desmarais); ses arrière-petites-filles : Zoé, Charlie et Kira; son filleul Stéphane Lebel ainsi que plusieurs frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e).



condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.378.3838
Télécopieur : 819 375.8146



M. PATRICK GAGNON

1936 - 2019

Au CIUSSS MCQ-Résidence Louis-Denoncourt de Trois-Rivières, le mercredi 27 février 2019, à l'âge de 82 ans, est décédé monsieur Patrick Gagnon, fils de feu Hervé Gagnon et de feu Angéline Carignan, domicilié à Trois-Rivières.

**La famille vous accueillera au :
Centre Funéraire Châteaudun
971, boul. Thibeau, Trois-Rivières, Qc, G8T 7B1
Dimanche 10 mars 2019 à partir de 9 h 30, suivi d'une
liturgie de la Parole à 11 h 30 au Centre Funéraire Châteaudun.
L'inhumation aura lieu au cimetière
de Saint-Maurice à une date ultérieure.**

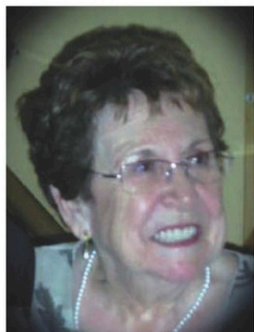
M. Gagnon laisse dans le deuil, ses fils : Denis Gagnon, Mario Gagnon (Diane Rabouin) et Patrick Grimard (Marilou Couturier); ses petits-enfants : Noémie et Casandra Gagnon, Rafael et Justin Grimard; son neveu Charles Parent (Hélène Boisvert); ses frères et soeurs : Jeanne d'Arc Gagnon (feu Jean-Louis Parent), Louis Gagnon (Françoise Le Houillier), Raymonde Gagnon (Jean-Claude Beaupré), André Gagnon (Pauline Boisvert), Daniel Gagnon (Gisèle Morin), Louise Gagnon (Claude Corbin) et Paul-Émile Gagnon (Ginette Ringuet) ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et ami(e)s. La famille tient à remercier chaleureusement le personnel de la Résidence Louis-Denoncourt pour les excellents soins et leur dévouement. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à l'organisme de votre choix.

**Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.
Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec.**



Châteaudun

819.375.2414
www.groupegarneau.com



MME GEORGETTE HÉBERT LAVOIE

Au CIUSSS MCQ Centre de services du Haut-Saint-Maurice, le 27 février 2019, est décédée à l'âge de 90 ans et 9 mois, Mme Georgette Hébert, épouse de feu M. Claude Lavoie, demeurant à La Tuque.

La famille accueillera parents et ami(e)s au sous-sol de l'église, le samedi 9 mars 2019, à partir de 14 h 30 (entrée par la rue St-Antoine). Les funérailles auront lieu le samedi 9 mars 2019 à 15 h 30 en l'église St-Zéphirin de La Tuque.

Mme Hébert laisse dans le deuil son fils et ses filles : Jean-Yves (Denise), Gaétane (Denis), Diane (Gilles), Doris (Pierre) et Kathleen (Alain); ses petits-enfants : Nancy (Richard), Annie (Stéphane), Nancy (André), Yannick (Christine), Maggy, Danny, Nancy (Nicolas), Kenny (Mélanie), Bobby (Fernande), Billy (Mélanie), Jacky et Andréanne; ses arrière-petits-enfants; ses soeurs : Lise (Gilbert), Madeleine, Carmen et Hélène; son beau-frère Jean-Louis (feu Pauline), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du 4e étage du CIUSSS MCQ du Haut-Saint-Maurice pour les bons soins prodigués. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Maison carpe Diem (Alzheimer) ou à la Fondation du CIUSSS MCQ du Haut-Saint-Maurice.

Services professionnels par le : Complexe Funéraire Pellerin, Lacoste & McGraw 599, Avenue De Grand-Mère, Shawinigan, QC. Pour renseignements : 819 538-3388. Télécopieur : 819 538-0110. Courriel : salonpellerin@cgocable.ca www.complexefunerairepellerin.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Complexe funéraire Pellerin | 819.538.3388 | www.complexefunerairepellerin.com



MME LINDA LEHOULLIER

1964 - 2019

Paisiblement entourée de tout l'amour des siens, à la Maison de soins palliatifs Albatros de Trois-Rivières, le 21 février 2019, est décédée à l'âge de 55 ans, Mme Linda Lehouillier, en première union de feu Martin Leduc et conjointe de M. Jean Veillette, fille de M. Raymond Lehouillier (feu Fernande Legault) et de Mme Diane Marcotte, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Complexe funéraire J. D. Garneau, 274 rue St-Laurent, Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 6G7. Heures d'accueil : le samedi 9 mars 2019, jour de la cérémonie à partir de 10 h. Un hommage lui sera rendu au salon à 14 h.

Elle laisse dans le deuil : son conjoint Jean Veillette; ses enfants : David, Marc-Antoine (Roxanne Maillé), Rosalie (Frédéric Pépin), Jonathan et Mathieu; ses cinq petits-enfants; ses parents : Raymond Lehouillier et Diane Marcotte; son frère Jean (Lyne Lanouette); sa soeur Nathalie (Michel Douville); ses beaux-parents, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa gratitude au personnel de la Maison Albatros de Trois-Rivières, pour le réconfort et les bons soins prodigués. En sa mémoire, des dons à la Fondation de la Maison Albatros inc. seraient appréciés.

Pour renseignements : 819 376-3731. Condoléances par télécopieur : 819 376-3715 ou courriel : jdgarneau@arbormemorial.com, Site Internet : www.maisongarneau.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Complexe funéraire J. D. Garneau | 819.376.3731 | www.maisongarneau.ca



MME BÉATRICE HOUDE MAGNY

1930 - 2019

Au CIUSSS MCQ - Centre Cloutier-du Rivage, le 2 mars 2019, est décédée à l'âge de 88 ans, Mme Béatrice Houde, épouse de feu M. Bernard Magny, demeurant à Trois-Rivières, secteur Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Complexe funéraire J. D. Garneau, 274 rue St-Laurent, Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 6G7. Heures d'accueil : le samedi 9 mars 2019, jour de la cérémonie à partir de 13 h. Un service religieux suivra à la chapelle du complexe funéraire à 17 h. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Bertrand (Sylvie Courteau), Lyne (Denis Dumais) et Yvan; ses petits-enfants : Marie-Ève (Olivier Desmarais), Caroline (Brian Thibodeau), Amélie, Alexandre (Catherine Boisvert), Guillaume et Mathieu; ses arrière-petits-enfants : Caleb, Abigaël, Ellie et Heidi; ses soeurs : Gertrude (feu Roger Pratte) et Jeanne (feu Paul-Émile Raymond); son beau-frère Romain; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance à tout le personnel de la Résidence Le Duplessis, du Centre Cloutier-du Rivage et du CIUSSS MCQ - CHAUR pour les bons soins prodigués à Mme Houde. Des dons à la fondation de votre choix seraient grandement appréciés.

Pour renseignements : (819) 376-3731. Condoléances par télécopieur : (819) 376-3715 ou courriel : jdgarneau@arbormemorial.com, Site Internet : www.maisongarneau.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Complexe funéraire J. D. Garneau | 819.376.3731 | www.maisongarneau.ca



ERNEST LOVINSKY

1933 - 2019

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 20 février 2019, est décédé à l'âge de 85 ans, M. Ernest (Kiki) Lovinsky, époux de Mme Nicole Boissel, fils de feu Léonce Lovinsky et de feu Thérèse Benoit, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre Funéraire Rousseau 3300, boul. des Forges Trois-Rivières QC G8Z 1V6. Heure d'accueil: samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h.

Un service religieux aura lieu le samedi 9 mars à 15 h

en la Cathédrale de Trois-Rivières.

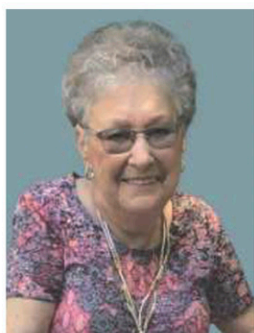
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse Nicole Boissel; ses fils : François et Martin Lovinsky; son beau-frère et sa belle-soeur : Jean-Pierre Manseau (feu Pierrette Boissel), Laurence Fortier (feu Gaston Boissel); ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières (RSTR) (731, rue Sainte-Julie, Trois-Rivières, QC G9A 1Y1).



Centre funéraire Rousseau | 819.374.6225 | www.centrerousseau.com



MME PIERRETTE LEBLANC

1946 - 2019

Au CIUSSS MCQ-Centre Christ-Roi de Nicolet, le 26 février 2019, est décédée à l'âge de 72 ans, Mme Pierrette Leblanc, épouse de M. Léo Rousseau, fille de Mme Cécile Chandonnet et de feu M. Clément Leblanc, demeurant à Nicolet.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Centre funéraire J.N. Rousseau 770, boul. Louis-Frédéric, Nicolet, J3T 1V5. Heures d'accueil : le vendredi 8 mars de 19 h à 21 h ainsi que le samedi 9 mars, jour des funérailles, à partir de 11 h. Les funérailles seront célébrées le samedi 9 mars 2019 en la Cathédrale de Nicolet à 13 h.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Fortierville à une date ultérieure.

L'ont précédée ses enfants : Sylvain et Nathalie. Elle laisse dans le deuil son époux Léo Rousseau; ses enfants : Pascale et José (Nathalie Garceau); sa petite-fille Rosalie Rousseau; ses parents : Cécile Chandonnet (feu Clément Leblanc); ses frères et soeurs : Jean-Noël (Madeleine Nault), Claire (Gaston Caron), feu Raynald, Simone, Simon, Suzanne, Diane (Guy Demers), Michel, feu Jacques, feu Denis, feu Marcel, Gilles (Sylvie Chretien), Nicole, Rolande (Réal Paradis), Alex, Denise (Luc Blackburn), France et Pierre; ses beaux-parents : Gérard Rousseau (feu Cécile Guévin); ses belles-soeurs et beaux-frères Rousseau : Ghyslaine, Nicole (Pierre Mathieu), Jean-Guy (Madeleine Lamy), Réjean (Gaétane Jutras), Carmen (Claude Proulx), Francine (Simon Pinard), Raymond (Sylvia P. Stewart), Sylvie (Jérôme Tourigny), Jocelyne, Yvan, Denis et Eric ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Nous désirons remercier spécialement tout le personnel du 5e étage (soins palliatifs) du Centre Christ-Roi de Nicolet pour la compétence, le dévouement et le soutien exceptionnels dont ils ont fait preuve envers notre famille.



Centre funéraire J.N. Rousseau | Téléphone : 819.293.4511 | courriel : jn_rousseau@sogetel.net

Télécopieur : 819.293.8212 | www.jnrousseau.com



MME SUSANNE MATHIS

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 26 février 2019, est décédée à l'âge de 27 ans, madame Susanne Mathis, fille de Michael Mathis et de Jeannette Keiser demeurant à Sainte-Gertrude.

La famille accueillera parents et amis au : Funerarium L. G. Gaudet, 8685 boul. Parc Industriel Bécancour (secteur Sainte-Gertrude). Heures d'accueil : le samedi, jour des funérailles de 10 h à 13 h 15. Les funérailles auront lieu le samedi 9 mars 2019 en l'église de Sainte-Gertrude à 13 h 30.

Elle laisse dans le deuil ses parents Michael et Jeannette; sa soeur et ses frères : Jennifer (Mathieu) leur fils Charles-Édouard de même qu'Anthony, Jérôme et Pénélope, David (Janique), Raphaël; ses grands-parents: Annemarie et Noldi Keiser, Ottilia Weber (feu Josef Mathis); son parrain Roland (Medea); ses tantes et ses oncles: Yvonne (Martin), Josef (Marie), Mary (Beat), Thomas (Christiane), Judith (Franz), Elisabeth, Wendel (Ester), ainsi que plusieurs cousins, cousines et ami(e)s.

Merci beaucoup à Danie Juneau et son équipe qui l'ont accueillie à la maison de Répit l'Évasion 2 fins de semaine par mois et ce depuis 20 ans.

Veillez penser l'envoi de fleurs par des dons faits par chèque à L'Évasion Service de Gardiennage et de Répit 154, rue Toupin Trois-Rivières (Québec) G8T 3Z9.



Services funéraires L. G. Gaudet | 819.297.2928 | www.lgastongaudet.ca | info@lgastongaudet.ca



M. ANDRÉ MARCHAND

1933 - 2019

Paisiblement, au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, est décédé à l'âge de 85 ans et 11 mois, M. André Marchand, époux de Mme Marina Lamy, fils de feu M. Arthur Marchand et de feu Mme Marie-Louise Brousseau, demeurant à Trois-Rivières, secteur St-Louis-de-France.

La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre Funéraire Châteaudun

971, boul. Thibeau, Trois-Rivières, QC, G8T 7B1
Vendredi 8 mars 2019, de 19 h à 21 h.

Samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 9 mars 2019 à 16 h
en l'église St-Louis-de-France,
815, rue Louis-de-France, G8T 1A2.

L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Marie-Madeleine,
à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil, son épouse adorée Marina Lamy; ses enfants bien-aimés : André (Hélène Ricard), Alain (Linda Cloutier), Line (Robert Dargis), Marie-Claude (Georges Gauthier) et Francis (Johanne Cyr); ses petits-enfants : Patricia Marchand (Jean-François Beaudoin), Guillaume Marchand (Camille Bettez-Quessy), Benjamin Marchand, Catherine Marchand, Kevin Dargis (Marie-Neige Lemay), Rébecca Dargis (Éric Doucet), Simon Dargis (Jessica Frigon), Mylène Gauthier (Stéphane Houle), Frédéric Gauthier, Julianne Marchand (Michaël Rocheleau) et Audrey Marchand ainsi que 17 arrière-petits-enfants; son frère Lazare; ses belles-soeurs : Gisèle Cadorette (feu Guy Lamy), Pierrette Lamy (feu Jean St-Arnaud), Liette Lamy (feu Jean-Guy Cormier), Micheline Lamy (Jacques Parent), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

L'ont précédé ses frères et soeurs : Claude, Maurice, Claire, Jeanne, François, Madeleine, Ephrem, Marie, Yvette, Annette, Benoît, Laurent et Jean-Pierre.

La famille désire témoigner sa plus profonde reconnaissance à l'équipe des soins palliatifs à domicile du Dre Marie-Eve Lavoie pour les excellents services rendus et l'humanisme dont ils ont fait preuve ainsi qu'au personnel du Centre hospitalier régional pour les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société québécoise du cancer.
<https://fqc.qc.ca/fr/donnez/faites-un-don>

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.
Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec.



Châteaudun

819.375.2414
www.groupegarneau.com



MME ROLANDE NOËL PERREAULT

À son domicile de Saint-Pierre-les-Becquets, le 19 février 2019, est décédée à l'âge de 80 ans, Mme Rolande Noël, épouse de feu Marcel Perreault. Elle était la fille de feu Robert Noël et de feu Bernadette Caron. Mme Noël laisse dans le deuil ses enfants : Hugues et Aglaé (Sylvain Paris). Elle était la mamie bien-aimée de ses petits-enfants : Kevin Véronneau Perreault, Frédérique et Jean-Simon Paris.

Elle a rejoint sa soeur Monique et son frère Bertrand.

Elle était la belle-soeur de Denise Perreault (Maurice Tourigny), Fernande Perreault et feu Jacques-Simon Perreault; la tante de plusieurs neveux et nièces : Chantal, Johanne et André Tourigny, Martine et Nathalie Sutton ainsi que Josée et Félix Noël.

La famille vous attendra pour les condoléances en l'église de Saint-Pierre-les-Becquets à 9 h 30 le 9 mars 2019. Les funérailles seront célébrées au même endroit à 11 h.

Un grand MERCI à ses fidèles amis(e)s qui l'ont accompagnée : Denise Gervais, Carmen et Raynald Spénard, sa cousine Lise Caron et ses autres bonnes amies de Saint-Pierre-les-Becquets.

Un merci très chaleureux à sa petite soeur de coeur Suzanne Leduc ainsi qu'au Dr Jean-Jacques Morissette qui l'a soutenue par ses encouragements et ses visites.

Un immense MERCI à toute l'équipe des soins palliatifs à domicile du CIUSS de Bécancour-Nicolet-Yamaska pour les excellents soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du cancer du sein du Québec. Des formulaires seront disponibles sur place.

DIRECTION DES FUNÉRAILLES

Funérarium Serge Garneau inc.
410, rue Marie-Victorin
St-Pierre-les-Becquets, Qc G0X 2Z0
819-263-2481, 855-552-9466



Funérarium
Serge Garneau

819.752.5131
www.gregoiredesrochers.com



M. HENRI-PAUL MAURIS

1925 - 2019

Au CIUSSS MCQ – Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 19 février 2019, est décédé à l'âge de 93 ans, monsieur Henri-Paul Maurais, époux de madame Yolande Boisvert, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Coopérative Funéraire de la Mauricie
4620, boulevard Royal, Shawinigan, G9N 7X9
Heures d'accueil :

samedi, jour de la célébration à partir de 10 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée

samedi 9 mars 2019 à 14 h

à la Chapelle de la Coopérative Funéraire.

Il laisse dans le deuil, son épouse Yolande Boisvert; ses fils : Pierre Maurais et Denis Maurais (Josée Lacerte); ses petits-enfants : Vincent Maurais (Marie-Pier Poudrier) et Alexandre Maurais (Valérie Mailhot); ses arrière-petits-enfants : Mélika, Malik et Océane; son beau-frère Jean Boisvert (Normande Fournier), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Renseignements : 819 539-5000 Télécopieur : 819 537-8829 Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :

www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Coopérative funéraire
de la Mauricie

819.537.8828
www.cooperativefunerairemauricie.com



ARNOLD O'GRADY

1943 - 2019

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 26 février 2019, est décédé à l'âge de 75 ans, M. Arnold O'Grady, époux de Mme Lise Moreau, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre Funéraire Rousseau

3300, boul. des Forges, Trois-Rivières QC G8Z 1V6

Heures d'accueil : vendredi de 18 h à 21 h,

samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h 30.

Une liturgie de la Parole sera célébrée

le samedi 9 mars à 12 h 30 au Mémorial du centre funéraire.

L'inhumation aura lieu au cimetière

Ste-Marie-Madeleine à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Lise Moreau; ses fils : Peter O'Grady (Isabelle Loranger), Michael O'Grady; ses petits-enfants : Matthew et Olivia O'Grady; sa soeur, son frère, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Betty O'Grady (René Zangerl), John O'Grady (Hélène Fiset), Renée Moreau, Pierre Moreau (Liette Hébert), Lucie Moreau (feu André Cécil), Yves Moreau (Line Fréchette), Guy Moreau, Julie Moreau (Hugues Roy); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de l'Unité de soins palliatifs du Centre hospitalier régional pour les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières RSTR « Unité de soins palliatifs » (731, rue Ste-Julie, Trois-Rivières, QC G9A 1Y1).



Centre funéraire Rousseau

819.374.6225
www.centrerousseau.com



M. DENIS PLANTE

À la Résidence Avellin-Dalcourt, le 1er mars 2019, est décédé à l'âge de 72 ans, M. Denis Plante époux de Mme Renée Plante, demeurant à Louiseville.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Maison Funéraire Régionale Richard,
140 St-Aimé à Louiseville.

Heures d'accueil: dimanche, jour de la cérémonie, à partir de 9h30.

La liturgie de la Parole aura lieu

le dimanche 10 mars 2019 à 11 h 30

en la chapelle de la Maison funéraire.

L'urne sera déposée au Columbarium
de la Maison Funéraire Régionale Richard.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse : ses fils : Eric (Nathalie Sirois) et Martin (Rachel Doucet); ses petits-enfants : Brittany, Ludovic, Loïck, Léanne et Gabriel; sa soeur Diane (feu Henry Lay); ses beaux-frères et belles-soeurs : Jean-Claude Plante (Céline Picotte), Lucette Plante (André Rousseau) et Suzanne Chrétien (feu Gilles Plante), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de la Résidence Avellin-Dalcourt pour les bons soins prodigués.

Dons à la Fondation de la Maison Carpe Diem - ressources Alzheimer seraient grandement appréciés.



condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.228.4822
Télécopieur : 819.228.3653



GISÈLE QUESSEY COSSETTE

1926 - 2019

À la résidence Niverville de Trois-Rivières, le 28 février 2019, à l'âge de 93 ans, est décédée madame Gisèle Quessy, épouse de feu Réal Cossette, domiciliée à Trois-Rivières autrefois de Ste-Geneviève-de-Batiscan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

**Maison Roland Hivon
41 rue de l'Église,
Ste-Geneviève-de-Batiscan,
G0X 2R0**

**Samedi, jour des funérailles,
à partir de 11 h.**

**Les funérailles auront lieu
Samedi 9 mars 2019 à 14 h,
en l'église de Ste-Geneviève-de-Batiscan,
l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.**

Mme Quessy laisse dans le deuil, ses enfants : Micheline Cossette (Jacques Dessureault), Étienne Cossette (Marcelle Montambeault), Pierre Cossette (Sylvie Dufresne) et Marcel Cossette (Jeannine Mongrain); ses petits-enfants : Annie Dessureault (Martin Beaudry), Karine Dessureault (David Lafontaine), Amélie Dessureault (Frédéric Désilets), Edith Cossette (Kaven Brouillette), Caroline Cossette (Ryan Flewelling), Martin Cossette (Julie Champagne) et Dominic Cossette (Caroline Lavoie); ses arrière-petits-enfants : Daphney, Raphaëlle, Jacob, Mathis, Xavier, Étienne, Laurence, Jérôme, Léane, Jade, Jennifer, Brendan, Mégane, Maxime, Alexanne, Derek et Maël, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de la résidence Niverville pour les bons soins prodigués.

**Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.
Entreprise certifiée par le Bureau de Normalisation du Québec.**



Roland Hivon

418.325.2462
www.groupegarneau.com



MME LISE POULIN

1941-2019

C'est avec une grande tristesse que nous vous faisons part du décès de madame Lise Poulin, le 4 mars 2019 à l'âge de 77 ans. Elle est décédée au Centre hospitalier régional de Trois-Rivières d'une pneumonie. Elle a quitté ce monde entouré de l'amour de ses enfants et de sa famille. Elle rejoint ses parents Marie-Jeanne Desruisseaux et Armand Poulin, sa fille Josée, son frère Jean et sa soeur Jacqueline. Nous nous souviendrons de madame Poulin pour sa bonté, sa piété, sa grande générosité envers les gens qu'elle aimait ainsi que sa passion pour la lecture et les mots croisés.

Elle laisse dans le deuil ses deux précieux enfants : Marc (son épouse Karinna Vinales) et Dominique Allard ainsi que sa petite-fille Julia Allard.

Elle laisse également ses frères et soeurs : Claudette, Gilles, Cécile (Gilles Gauthier), Michel (Christiane Côté), René (feu Laura Wisely), Francine (Christian Garceau) et André; ses neveux et nièces : Jean-Marc et Richard Poulin, Sylvain et Martin Gauthier, Necole, Michele et Gabrielle Poulin, Pascal et Audrey Garceau, Daniel et Fannie Rousseau, sa tante Thérèse ainsi que plusieurs cousins, cousines et ami(e)s.

Une cérémonie religieuse aura lieu ce samedi, le 9 mars 2019 de 14 h 00 à 15 h 15 à l'Église Baptiste de la Foi de la Mauricie, située au 407, rue Saint-Alexis à Trois-Rivières (secteur Saint-Louis-de-France). Famille et ami(e)s sont invités à se rassembler pour assister à la cérémonie ou à se rencontrer par la suite jusqu'à 17 h 00 à même l'église.

Nous désirons remercier le personnel du CHRTR pour les soins donnés à madame Poulin au cours des dernières heures de sa vie, le pasteur Gabriel Cochran et son épouse Sonia pour leur présence et leur soutien en ces moments difficiles ainsi que le pasteur Jason Hamby pour l'organisation de la cérémonie religieuse.



M. MARIUS ROBERGE

À son domicile de Shawinigan, le 19 février 2019, est décédé à l'âge de 70 ans, M. Marius Roberge.

**La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe Funéraire Pellerin, Lacoste & McGraw
599, Avenue de Grand-Mère, Shawinigan, QC**

**Heures d'accueil :
Samedi le 9 mars, jour de la célébration à partir de 13 h 30.
La célébration aura lieu à 15 h.**

Il laisse dans le deuil ses enfants: Yanick Roberge (G. Cossette) et Kathia Roberge (Stéphane Carignan); ses petits-enfants : S. Roberge, K. Roberge et Rosalie Carignan; ses frères et soeurs : Madeleine Roberge, Denise Roberge, Bertrand Roberge (Carole Pinsonneault) et Diane Roberge (Jean Therrien), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et nombreux ami(e)s.

Pour renseignements : 819 538-3388

Télécopieur : 819 538-0110

Courriel : salonpellerin@cgcable.ca
www.complexefunerairepellerin.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



Complexe funéraire
Pellerin

819.538.3388
www.complexefunerairepellerin.com



AVIS DE DÉCÈS

M. ALBERT RENAUD

1923 - 2019

"Je vous ai tant aimé, jamais je ne vous oublierai"

Au CIUSSS MCQ Hôpital Centre Mauricie, le 1er mars 2019, est décédé à l'âge de 95 ans, monsieur Albert Renaud époux de madame Jacqueline Darveau, fils de feu Joseph Renaud et de feu Bernadette Marcotte, demeurant à Lac-aux-Sables.

**La famille accueillera parents et ami(e)s au
Salon Funéraire St-Amand et Fils Ltée
130 rue Principale, Lac-aux-Sables, G0X 1M0**

**Heures d'accueil :
samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 9 mars 2019
en l'église de Lac-aux-Sables à 11 h.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.**

L'a précédé sa petite-fille Catherine Lemay.

À son départ, M. Renaud laisse dans le deuil son épouse des 67 dernières années Madame Jacqueline Darveau; ses enfants : Yves (Francine Soulard), Daniel, Sylvie (Daniel Lemay), Marc (Céline Fiset) et son fils de cœur Jacques Roy; ses petits-enfants : Mathieu et Julie Renaud, Amélie Lemay (Juan Gauna), Louis-Charles et Hubert Fiset-Renaud; ses arrière-petits-fils : Jérémy Renaud et le petit Rafaël à venir; ses beaux-frères et belles-soeurs des familles Renaud et Darveau, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s particulièrement les gens de la Coopérative d'Habitation St-Rémi où il résidait.

La famille désire témoigner toute sa reconnaissance à madame Aline Germain et madame Madeleine Lavallée pour leur amitié ainsi qu'au personnel des soins palliatifs de l'Hôpital Centre Mauricie de Shawinigan-Sud pour les excellents soins.

Des dons à la Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés.

Renseignements : 418-289-2411 Télécopieur : 418-289-3963 Courriel : stamandefils@globetrotter.net

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



Salon funéraire St-Amand

418.289.2411
stamandefils@globetrotter.net



MME ANNE-MARIE ROY

À son domicile, le 4 mars 2019, est décédée à l'âge de 87 ans, madame Anne-Marie Roy, épouse d'Ulric Larivière, demeurant à Nicolet.

**La famille accueillera parents et amis au
Funérarium L. G. Gaudet**

8685 boul. Parc Industriel, Bécancour, secteur Sainte-Gertrude.

**Heures d'accueil: dimanche de 13 h à 17 h
et lundi, jour des funérailles, de 9 h 30 à 10 h 45.**

**Les funérailles auront lieu, le lundi 11 mars 2019,
en l'église de Sainte-Gertrude à 11 h
suivies de l'inhumation au cimetière du même endroit.**

L'ont précédée ses frères et soeurs : Émile (feu Thérèse Béchar), Alphonse, Angéline (feu Joseph Toutant); ses beaux-frères et belles soeurs de la famille Larivière : Rodrigue (feu Cécile Lafrenière), Rolland (feu Odette Ouellette) et Charles (Yolande Chartier). Elle laisse dans le deuil son époux Ulric; ses enfants : Francine, Brigitte (Denis Nourry), Jean-Guy (Murielle Boucher), Lorraine (Christian Bélanger), Yves (Marianne Lanoie), Nathalie (Martin Proulx); ses petits-enfants : Sébastien Morin, Yannick et Roxanne Nourry, Gabriel et Kim Larivière-Bélanger, Rachel, Étienne et Vivianne Larivière, Frédéric Larivière-Cloutier; ses arrière-petits-enfants : Lila-Jane, Jeanne, Maya-Alicia, Kaëla et Nathan; son frère Réal; ses belles-soeurs et beaux-frères de la famille Larivière : Thérèse (Gérard Boutin), René (Madeleine Mercier), Rita (Germain Deshaies), Claude (Françoise Beauchesne), Jean (Céline Montembeault), Cécile (feu Jacques Beauvilliers), Normand, Michel (Louise Bergeron), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.



Services funéraires L. G. Gaudet

819.297.2928
www.lgastongaudet.ca
info@lgastongaudet.ca



M. JEAN-LOUIS TREMBLAY

1927 - 2019

Au CIUSSS MCQ – CHAUR de Trois-Rivières, le 1er mars 2019 est décédé à l'âge de 91 ans, M. Jean-Louis Tremblay époux de feu Mme Éliane Bérubé, fils de feu M. Joseph Tremblay et de feu Mme Cécile Mercier, demeurant à Trois-Rivières, secteur Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Complexe Funéraire J. D. Garneau, 274 rue St-Laurent, Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 6G7.

Heures d'accueil :
le vendredi 8 mars 2019 de 19h à 22h
et le samedi 9 mars 2019,
jour de la cérémonie à partir de 11h.
Un service religieux suivra en l'église
St-Gabriel Archange à 14h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Marie-Madeleine.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Maurice (Francine Fortin), Edith (Jean-Pierre Baribeau), Gilles (Nancy Carle), Aline, Michel; ses petits-enfants : Véronique (Jean-Claude), Gabriel (Christian), Chantal (Alexandre), Denis (Mélicha), Martin (Amélie), Roxanne (Marc-Antoine), Dominic, Anthony (Stéphanie), Kristina, Emy et Romy; ses arrière-petits-enfants : MaryJane, Guillaume, Justine, Samuel, Timothy; son frère et ses soeurs : Claude (Aurore Jourdain), Gisèle (feu Armand Héon), Louisette (Johnny Létourneau); ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Retraité depuis 32 ans à l'usine Wayagamack

La famille désire témoigner sa reconnaissance à ses belles-infirmières du Département de Oncologie du CIUSSS MCQ – CHAUR pour les bons soins prodigués.

Des dons à la société canadienne du cancer seraient appréciés.

Pour renseignements: (819) 376-3731.

Condolances par télécopieur: (819) 376-3715 ou courriel : jdgarnau@arbormemorial.com,
Site Internet : www.maisongarneau.ca



M. ARMAND TRUDEL

1932 - 2019

Au CIUSSS MCQ Centre d'hébergement de Sainte-Thècle, le 18 février 2019, est décédé à l'âge de 86 ans, monsieur Armand Trudel époux de madame Lucette Lefebvre, fils de feu Séraphin Trudel et de feu Imelda Bédard, demeurant à Sainte-Thècle.

La famille accueillera parents et ami(e)s au Salon Funéraire St-Amand et Fils Ltée
281, rue Dupont, Sainte-Thècle, G0X 3G0

Heures d'accueil :
samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h 30.
Les funérailles auront lieu le samedi 9 mars 2019
en l'église de Sainte-Thècle à 14 h.
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.

M. Trudel laisse dans le deuil outre son épouse Lucette Lefebvre, ses enfants : Linda (Daniel Bacon), Sylvain (Sylvie Veillette), Francis; ses petits-enfants : Laurianne (Anthony Trudel) et Charles Bacon Vincent Bacon et Sébastien Trudel, Florence et François-Xavier Trudel; son arrière-petite-fille Adéline; ses frères et soeurs : feu Jeanne Trudel (feu Lucien St-Amand), feu Irène Trudel (feu Edmour Germain), feu Laurent Trudel, feu Véronique Trudel (feu Benoit Lafontaine), feu Pauline Trudel (feu Rosaire Arseneault), feu Léo-Paul Trudel (Claudette Dontigny), feu Florian Trudel, Clothilde Trudel (feu Rosaire St-Gelais), Alain Trudel (feu Jacqueline Cossette); ses beaux-frères et belles-soeurs : Louiselle Lefebvre (feu Fernand Gravel), feu Liliane Lefebvre (feu Florent Cloutier), feu Yolande Lefebvre, Jean-Charles Lefebvre (Diane Veillette), Pauline Lefebvre, Marcel Lefebvre (Lucie Magnan) feu Huguette Lefebvre; ses filleules : Sylvie Gravel et Valérie Trudel, ainsi que plusieurs neveux, nièces, en particulier Marc Cloutier (Nathalie Sanscartier) cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au Dr Rémi Grandisson ainsi qu'au personnel du Centre d'hébergement de Sainte-Thècle.

Des dons à la Fondation du Foyer de Sainte-Thècle ainsi qu'à la Société Alzheimer seraient appréciés.

Renseignements : 418 289-2411 Télécopieur : 418 289-3963 Courriel : stamandefils@globetrotter.net

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Salon Funéraire
St-Amand

Salon funéraire St-Amand

418.289.2411
stamandefils@globetrotter.net



M. JEAN «JOHNNY» TAPPS

Au CIUSSS MCQ-CHAUR, le 23 février 2019, est décédé à l'âge de 59 ans, M. Jean «Johnny» Tapps, fils de Mme Madeleine Thibodeau et de M. Téléphore Tapps, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Maison funéraire Richard & Philibert
1350, rue Ste-Marguerite, à Trois-Rivières.
Heures d'accueil : le vendredi 8 mars 2019,
jour des funérailles, à partir de 10 h.

La liturgie de la Parole aura lieu ce même jour
à 14 h en la chapelle de la Maison funéraire.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel de Trois-Rivières.

Il laisse dans le deuil outre ses parents, ses frères : Daniel (Guylaine Carbonneau), Michel; son neveu Dominic (Erika Lesieur) et sa nièce Stéphanie; sa petite-nièce Emy; ses oncles et tantes : Paul-Émile Tapps, Edgar Tapps (Pierrette Denis), Gisèle Tapps, Lucien St-Germain (Ghislaine Thibodeau), Normand Lagacé (Doris Thibodeau), Robert Thibodeau (Andrée Bergeron); ses grands amis Marc Chartier et Annie Côté, ainsi que plusieurs cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance à tout le personnel soignant de l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières pour les excellents soins prodigués.

Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation Régionale pour la Santé (RSTR) seraient grandement appréciés.



condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.378.3838
Télécopieur : 819 375.8146



M. GUSTAVE THERIAULT

À la résidence Avellin-Dalcourt, le 5 mars 2019, est décédé à l'âge de 87 ans, M. Gustave Thériault, notaire retraité, époux de feu Mme Andrée Labelle demeurant à Louiseville.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Maison funéraire Richard & Philibert,
140, rue St-Aimé à Louiseville.
Heures d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 9h.
Les funérailles auront lieu le samedi 9 mars 2019 à 11h,
en l'église de Yamachiche.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Yamachiche.

Le défunt laisse dans le deuil : Ses enfants : Caroline (Marc Juneau), Nathalie, Marielle (Éric Drolet) et Jean-Philippe (Alexandra Velasquez); ses petits-enfants : Maxime Thériault, Jérôme Tremblay, Anny-Eve Perras, Lilyanne Perras, Charlotte et Jean-Christophe Drolet; ses soeurs : Marielle (feu Claude St-Hilaire) et Monique (Clément Auger); ses frères : Paul (Thérèse Caron), André (Ghislaine Bérubé); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel soignant de la Résidence Avellin-Dalcourt pour les excellents soins prodigués.

Toute marque de sympathies peut se traduire par un don à la Fondation de votre choix.



condoleances@richardphilibert.ca
www.richardphilibert.ca

Téléphone : 819.228.4822
Télécopieur : 819 228.3653



MME MARGOT TRUDEL FALARDEAU

1938-2019

Au CIUSSS MCQ - Centre d'hébergement Roland-Leclerc, le 22 février 2019, est décédée à l'âge de 80 ans, madame Marguerite Trudel, épouse de feu monsieur René Falardeau, fille de feu monsieur Marie Trudel et de feu madame Blanche Gravel. Elle demeurait à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Coopérative Funéraire de la Mauricie
205, rue Rochefort, Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 7J6
Heures d'accueil : samedi, jour de son hommage,
à partir de 9 h.

Un dernier hommage lui sera rendu
le samedi 9 mars 2019
à 11 h 30 à la Coopérative Funéraire.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Yann et Annie (Patrick Lefebvre); sa petite-fille Mya; Miguel, Cassandra, Lucas Gélinas et Angelo, ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.

En sa mémoire, veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation des maladies du coeur et de L'AVC.

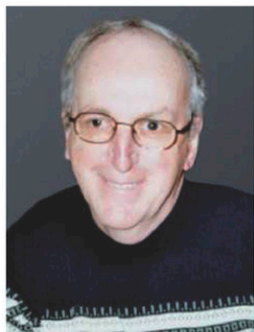
Renseignements : 819 370-2883 Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairémauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Coopérative funéraire
de la Mauricie

819.537.8828
www.cooperativefunerairémauricie.com



M. GASTON VEILLETTE
1944 - 2019

Au CIUSSS MCQ – Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 25 février 2019, est décédé à l'âge de 74 ans, monsieur Gaston Veillette, fils de feu monsieur Albert Veillette et de feu madame Yvonne Gonneville, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Coopérative Funéraire de la Mauricie
4620, boulevard Royal, Shawinigan

Heures d'accueil : samedi, jour du dernier Adieu de 13 h 30 à 16 h 30.
Un dernier Adieu aura lieu le samedi 9 mars 2019 à 16 h 15
à la Coopérative Funéraire.

L'inhumation aura lieu au cimetière
St-Michel de Shawinigan à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil, ses fils : Yves et Jocelyn; ses frères et soeurs : Pierrette, Louise (feu Henri Trudel), Angèle (feu Roland Boisvert), Nicole (Jean-Charles St-Pierre), Georgette (Jean Dubois), Henri-Paul (Huguette Boutet) et Paul-Émile (Claire Lachance). Il laisse aussi dans le deuil ses grands amis Yvon et Normand, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Renseignements : (819) 539-5000 Télécopieur : (819) 537-8829 Courriel : mauricie@coopfun.ca

Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Coopérative funéraire
de la Mauricie

819.537.8828
www.cooperativefunerairemauricie.com



M. RAYMOND ISABELLE

Décédé le 7 février 2019

Merci du fond du coeur à tous les parents, ami(e)s, anciens collègues et élèves qui ont pu nous apporter leur sympathie ou leurs condoléances. La famille fut profondément touchée par tant de sympathie et de réconfort. Pour nous tous, son souvenir restera à jamais gravé dans nos coeurs. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. Son épouse, enfants, petits-enfants ainsi que ses arrière-petits-enfants.

REMERCIEMENTS

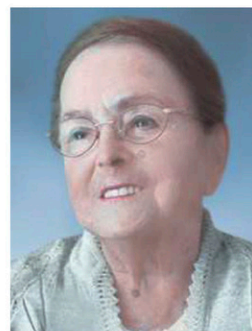
« Je ne vous quitte pas, mes yeux sont fermés, mais du haut du ciel je veille sur vous. »

Merci du fond du coeur à tous les parents et ami(e)s qui nous ont apporté la chaleur de leur sympathie et le réconfort de leur amitié lors du décès de

MME MADELEINE PANNETON ALARIE
(SURVENU LE 9 FÉVRIER 2019)

Que chacun et chaune d'entre vous retrouvent ici l'expression de notre reconnaissance et considèrent ces remerciements comme personnels

Les enfants, leurs conjoints et conjointes,
petits-enfants et les arrière-petits-enfants



SINCÈRES REMERCIEMENTS - M. MAURICE VADEBONCOEUR

Décédé le 28 novembre 2018

Déjà 3 mois que tu nous as quittés. Tu as laissé derrière toi un vide immense. La famille tient à remercier parents et ami(e)s qui nous ont témoigné leur reconnaissance soit par leur présence, leurs messages ainsi que l'envoi de fleurs lors du décès de Maurice Vadeboncoeur.

Thérèse, les enfants et leurs conjoints ainsi que les petits-enfants



SINCÈRES REMERCIEMENTS
MME LUCIE BEAUDRY

Décédée le 22 janvier 2019

Très touchés par vos marques de compassion et de sympathie lors du décès de Lucie, nous tenons à vous exprimer un merci ému et chaleureux.

"Le malheur de l'avoir perdue, ne doit pas nous faire oublier le bonheur de l'avoir connue."

Olivier, Marie-Ève, Béatrice et Adèle
ainsi que les membres de sa famille proche.



1^{er} ANNIVERSAIRE
M. JEAN BRASSARD

Décédé le 6 mars 2018

Une messe anniversaire sera célébrée le samedi 9 mars à 16 h 00 en l'église de Saint-Théophile-du-Lac-à-la-Tortue en mémoire de M. Jean Brassard.

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous, soit en pensée ou par leur présence.

Ses soeurs, Marie, Louise et Ginette.



SINCÈRES REMERCIEMENTS
MME CARMELLE BELLEMARE
DÉSAULNIERS

Décédée le 8 novembre 2018

Elle a passé sa vie à faire du bien aux siens par son accueil chaleureux, ses mots d'encouragement, son oreille attentive et discrète.

Elle laisse dans nos coeurs un souvenir impérissable. Vous avez été nombreux à lui rendre hommage lors de son décès.

Nous tenons à vous dire merci d'avoir mis un si beau baume sur nos coeurs. Ses enfants, Sylvie, Robert et Michel.



20^e ANNIVERSAIRE DU DÉCÈS DE M. JEAN CARRIER

Décédé le 9 mars 1999

Cher époux, cher papa, déjà 20 ans que tu nous as quittés.

Le temps pourra s'enfuir mais n'effacera jamais dans nos coeurs et nos pensées tout ce que tu as été pour nous. Continue de reposer en paix et de veiller sur nous comme tu as toujours si bien fait.

Tu nous manques et resteras toujours dans nos mémoires. On t'aime pour toujours.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui aujourd'hui.

Suzanne, Nancy, Josée, Nathalie et Dave ainsi que les conjoints et petits-enfants.

BABILLARD

RENCONTRES

FEMMES MÉKINAC

Le 7 mars de 11 h 30 à 14 h 30 au Centre de femmes: Causerie «Nos héroïnes» avec Mathilde Cinq-Mars dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes. Apportez votre lunch. Inscriptions: 418 289-2588.

MARIE MÈRE DE L'ÉGLISE: LE PÈLERINAGE DE FOI DE MARIE!

Rencontre le 9 mars à l'église Sainte-Bernadette, 575 rue Guilbert de 14 h 30 à 16 h 15 suivi de

l'Eucharistie à 16 h 30. Thème: Marie de la résurrection à la Pentecôte! Info: 819 373-9835

ACTIVITÉS

ASSOCIATION DE LA FIBROMYALGIE MAURICIE/ CENTRE-DU-QUÉBEC

Aquaforme à Louiseville du 21 mars au 23 mai, de 15 h 30 à 16 h 25 (10 semaines). Coût: 60 \$ pour les membres. Au Centre aquatique Martine Masson, 160, rue St-Aimé à Louiseville. Inscription: 819 371-1458

CABLE TRAIT D'UNION

Cabane à sucre pour le 14 mars à La Sucrierie Boisvert & Fils inc. à Saint-Stanislas. Transport en autobus à partir du CAB (10 h), retour à 16 h maximum. Coût: 15 \$ par personne (repas traditionnel, animation, prix de présence et autobus inclus) Vous avez jusqu'au jeudi 7 mars à 16 h pour acheter vos billets au centre. Info: 819 539-8844 poste 1

CENTRE DE FEMMES DE SHAWINIGAN

Le 8 mars, au Collège Shawinigan,

2263 Ave du Collège, Shawinigan, dans le cadre de la Journée internationale des femmes «Le respect des droits des femmes, d'hier à demain». De 13 h à 16 h 30, contribution volontaire. Inscription requise au 819 537-4277.

ÉGLISE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

Bingo au centre communautaire Charles-Henri-Lapointe à 19 h: 7 février; 7 mars; 4 avril et 2 mai. Ouverture des portes à 18 h. 1000 \$ en prix.

AQDR MÉKINAC

Dîner-conférence, le 22 mars, à la salle des Aînés au 1040, rue St-Pierre à Hérouxville. 10 h: Accueil et renouvellement de la carte de membre. 10 h 30: Conférence Environnement, la gestion des déchets et recyclage avec Sylvie Gamache de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (St-Étienne-des-Grès). Midi: Repas chaud. Coût: Membres 12 \$, Non-membres: 15 \$. Réserver avant le 19 mars, au 418 289-2880.



5^e ANNIVERSAIRE M. GUY DAMPHOUSSE

Décédé le 6 mars 2014

Il y a déjà 5 ans.

Ton souvenir ne pourra jamais s'effacer. Nous avons été privilégié(e)s de t'avoir dans nos vies. Ton départ beaucoup trop vite a laissé un grand vide. Tu nous manques à chaque jour.

Là où que tu sois, tu es dans nos coeurs et nos pensées. Veille sur nous et ta petite-fille Léane.

Que les personnes qui l'ont connu et apprécié aient une pensée pour lui

La famille Damphousse



1^{er} ANNIVERSAIRE M. FRANZ GRUNINGER (FRITZ)

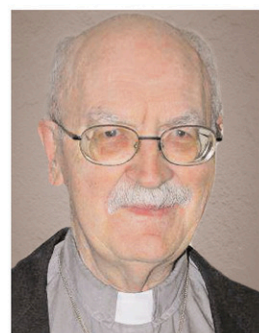
Décédé le 6 mars 2018

Il y a un an, tu as effectué ta dernière envolée solo, sans espoir de retour

Tu vis toujours dans nos coeurs. Nos pensées sont un merci à tout ce que tu nous as appris à travers ton amour pour nous, ta passion pour l'aventure et ta grande confiance en la vie. Ta haute satisfaction d'avoir pu réaliser ce que tu aimais le plus, pilote d'avion de chasse, évoque en nous la souvenance d'un homme accompli et serein. Continue de veiller sur nous.

Merci à tous ceux et celles qui, pendant cette année, ont partagé des souvenirs d'amitié, de plaisir et de générosité avec nous.

Ta conjointe Pierrette et la famille Gruninger.



Le Père
Robert Talbot
Décédé le 19 février 2019

IN MEMORIAM

À mes amis personnels, l'Abbé Marcel Forest de l'Institut Voluntas Dei (décédé le 24 novembre 2017), le Père Robert Talbot des Pères du Saint-Sacrement (décédé le 19 février 2019) ainsi que M. Robert Brown (décédé le 24 janvier 2019), je vous dis adieux.

Le Seigneur nous a fait connaître. Je pleure sentimentalement votre perte.

Un ami qui vous aimez toujours,

Roger Descôteaux de Shawinigan.



L'Abbé
Marcel Forest
Décédé le 24 novembre 2017



5^e ANNIVERSAIRE DU DÉCÈS DE MME DENISE NORMANDIN

Cher maman, il y a déjà 5 ans que tu nous as quittés. Pas une journée ne passe sans que nous pensions à toi. Merci pour tout l'amour que tu nous as donné et de continuer à veiller sur nous de là où tu es. Une messe anniversaire sera célébrée le samedi 16 mars à 19 h 00 en l'église d'Hérouxville. Émile, tes enfants et petits-enfants



DÉJÀ 10 ANS!

MME LISE ROY Décédée le 16 mars 2009

Elle était le bonheur de la maison, elle restera l'ange gardien. Tu nous manques beaucoup, veille sur nous.

Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 10 mars 2019 à 10 h 45 en l'église de Sainte-Anne-de-la-Pérade en sa mémoire.

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous en pensée ou par leur présence à cette célébration.

Son époux Gaston, ses enfants Hélène et Jacques ainsi que ses petits-enfants.



MESSE 1^{er} ANNIVERSAIRE M. ÉRIC FOURNIER

Décédé le 5 mars 2018

Il y a déjà un an que tu nous as quittés. Le vide que tu nous as laissé est toujours présent. Tu resteras toujours dans nos pensées et nos coeurs. Veille sur nous.

Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 10 mars à 10h à la paroisse Saint-Gabriel-Archange.

Que tous ceux qui t'ont connu et aimé aient une pensée spéciale pour toi.

Ton père, ta mère, ton frère Guy (France), ta soeur Louise (Marc), ta filleule Roxanne (nièce) et Karine (nièce).

LETTAGE DE MONUMENTS ET PHOTOS SUR MONUMENTS

6082, boul. des Hêtres, Shawinigan

819 539-5050

sans frais 1 877 507-5051

MARJOLAINE TRUDEL 819 537-5903

HENRIETTE TREMBLAY 819 523-7492

RÉGION DE LA TUQUE

monumentsrudel@cgocable.ca



CENTRE DE LA PHOTO WALMART D'ALMA

Ses photos utilisées en démonstration

Le Quotidien

Une mère de famille d'Alma lance un appel à la vigilance alors que des photographies de sa fille sont devenues, à son insu, des démonstrateurs. Les portraits de son bébé naissant se sont retrouvés bien en vue dans le Centre de la photo du Walmart d'Alma, pendant près de deux ans, après qu'elle eut recours au service d'impression.

En novembre dernier, alors qu'elle hésitait entre plusieurs formats d'impression, la femme s'est tournée vers les démonstrateurs qui illustraient les différents formats. Quelle ne fut pas sa surprise de découvrir trois photos de sa fille âgée d'à peine quelques jours.

Au printemps 2016, la femme avait eu recours au service de la photographe Marie-Eve Turcotte, qui opère à son compte, pour un forfait comprenant une séance alors qu'elle était enceinte et après la naissance du bébé. Elle a ensuite obtenu le résultat des séances sur

CD qu'elle a fait imprimer sur un appareil mobile du commerce de l'avenue du Pont sud.

En novembre dernier, la dame est retournée pour la première fois depuis le printemps 2016 au Centre de la photo du Walmart d'Alma.

«J'hésitais entre les différents formats. J'ai regardé les démonstrateurs. J'étais bouche bée de reconnaître ma fille», raconte la mère, qui ajoute que les employés présents sur place partageaient la même réaction.

Après une discussion visant à comprendre ce qui s'était passé, on lui aurait alors confié que les démonstrateurs étaient utilisés depuis deux ans.

Un employé occupant une fonction supérieure a assuré le retrait des photos du poupon. Toutefois, on n'aurait pas voulu que la mère reparte avec, prétextant l'état des objets. Stupéfaite et inquiète, la mère est retournée valider le tout le lendemain. Les photos de sa fille se retrouvaient sur un comptoir à l'arrière.

Encore aujourd'hui, il est impossible de savoir si les photos ont été utilisées dans d'autres magasins de la multinationale américaine. On aurait expliqué à la mère que la personne responsable du service photo est en congé maladie, ce qui ne permet pas de connaître le fin fond de l'histoire.

L'Almatoise déplore l'utilisation de l'image de sa fille sans son accord. Elle souligne également le non-respect du travail de la photographe qui a pris les photos. «Les gens pourraient penser que les photos ont été prises au Walmart, ce qui n'est pas le cas», ajoute-t-elle.

Aujourd'hui, la femme arrive à aborder cette histoire sans trop d'émotions. Elle désire le faire dans le but d'alerter la population quant à ce qui pourrait arriver et de connaître les politiques entourant l'impression de photos.

La trentenaire, qui a multiplié les appels chez Walmart Canada afin d'obtenir des explications claires, attend toujours une réponse.

Les passagers coincés sur le tarmac réclament une amende plus forte

Des clients d'Air Transat avaient souffert 5 heures sans eau ni air conditionné

La Presse

MONTRÉAL — Soutenant que les passagers de deux vols d'Air Transat qui sont restés pris pendant des heures sur le tarmac de l'aéroport d'Ottawa, en juillet 2017, «ont été traités comme des animaux», un organisme de défense des droits des passagers demandera aujourd'hui à la Cour fédérale de hausser l'amende de 500 \$ par passager essuyée par la compagnie aérienne.

L'affaire, qui a touché au total 590 passagers restés pris pendant cinq heures dans leur avion le 31 juillet, dans certains cas sans nourriture ni eau potable ou air conditionné, avait déclenché une enquête de l'Office des transports du Canada.

Le problème est survenu après que le mauvais temps eut forcé une vingtaine de vols à destination de Montréal à se détourner vers Ottawa pour laisser passer la tempête. À cause d'une succession d'événements, les appareils d'Air Transat sont restés pris sur le tarmac pendant des heures, sans support logistique pour faire le plein. Le système de climatisation d'un des vols en provenance de Bruxelles a même dû être coupé.

Or, malgré une politique qui oblige les transporteurs aériens à offrir aux passagers de descendre de l'avion après un délai de 90 minutes passées sur le tarmac, Air Transat n'a pas permis à ses passagers de quitter l'avion.

Un des passagers, Marc Jetté, a alors appelé le 9-1-1, affirmant que certaines personnes éprouvaient des problèmes de santé. «C'était la panique totale qui s'est installée dans l'avion. Il faisait noir, la température a monté jusqu'à 32 degrés», rappelle M. Jetté.

Après l'enquête, le transporteur a été condamné par l'Office des transports à verser une «sanction administrative pécuniaire» de 500 \$ à chaque passager, alors que l'amende maximale prévue par la loi est de 10 000 \$ par passager.

L'organisme canadien Air Passenger Rights tentera aujourd'hui, en



Le passager Marc Jetté avait fait le 9-1-1, affirmant que certaines personnes éprouvaient des problèmes de santé dans l'appareil.

— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Cour fédérale à Halifax, de faire réévaluer la sanction pécuniaire au nom des passagers. «Nous allons faire valoir qu'Air Transat s'en tire dans cette affaire avec une pénalité qui représente à peine 5 % de l'amende maximale possible, alors que c'est un des pires incidents aériens non accidentels survenus à ce jour au Canada», indique Gábor Lukács, fondateur de l'organisme.

NOUVEAU RÈGLEMENT

Depuis cette affaire, l'Office des transports du Canada a commencé à élaborer un nouveau règlement sur la protection des passagers aériens. Or, les dispositions présentées en décembre dernier dans la *Gazette du Canada* feront passer de 90 minutes à 3 heures le délai maximum après lequel les transporteurs seront tenus d'offrir aux passagers la possibilité de descendre de l'appareil en cas d'immobilisation sur le tarmac. «Le transporteur n'est pas tenu de permettre aux passagers de débarquer de l'aéronef s'il est probable que le décollage ait lieu dans moins de 45 minutes», précise par ailleurs ce nouveau projet de règlement.

«C'est une aberration, dénonce M. Lukács. Ça veut donc dire que des passagers pourront être immobilisés dans un avion pendant 3h45 dans certains cas. Les politiciens canadiens sont en train de faire croire aux gens qu'ils vont être mieux protégés, mais ce n'est pas le cas.»

En Europe, un règlement de l'Union européenne prévoit des indemnités de 600 euros (911 \$) par passager à la suite d'un retard de plus de trois heures, de l'annulation d'un vol ou d'un refus d'embarquement par une compagnie aérienne.

DÉFICIT DE SOMMEIL

Inutile, la grasse matinée

JEAN-BENOIT LEGAULT

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Inutile de faire la grasse matinée la fin de semaine pour combler le déficit de sommeil accumulé pendant la semaine: non seulement ça ne fonctionne pas vraiment, mais vous êtes peut-être même en train d'aggraver votre état de santé.

Des chercheurs de l'Université du Colorado à Boulder ont recruté 36 adultes en santé âgés de 18 à 39 ans et les ont répartis en trois groupes: un qui a dormi neuf heures par nuit pendant neuf jours, un autre qui a dormi seulement cinq heures par nuit pendant la même période et un dernier qui a dormi tout au plus cinq heures par nuit pendant cinq jours, suivi d'un week-end pendant lequel il a pu dormir autant qu'il le désirait.

Les deux groupes privés de sommeil ont grignoté davantage en soirée, pris du poids et réduit leur sensibilité à l'insuline. On a noté des améliorations modestes chez ceux qui ont profité de deux jours de récupération, mais ces bienfaits



Le fait de dormir seulement quelques heures par nuit, puis de soudainement changer son horaire de sommeil pour récupérer, et ensuite retourner encore à une privation de sommeil, est presque pire que la privation de sommeil elle-même, conclut une nouvelle étude. — PHOTO 123RF/LIGHTPOET

se sont volatilisés dès que la privation de sommeil est revenue.

«C'est ça qui m'a interpellé le plus, a dit la docteure Marie Dumont, du Centre d'études avancées en médecine du sommeil de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal. [Les chercheurs américains] ont remarqué que [dormir la fin de semaine] avait réduit un peu les dommages, mais que finalement ce qui était le pire, c'était le yoyo. Ceux qui dormaient cinq heures

par nuit pendant les neuf nuits étaient presque moins pires que ceux qui essayaient de récupérer pendant une fin de semaine dans le milieu de la série.»

Le fait de dormir seulement quelques heures par nuit, puis de soudainement changer son horaire de sommeil pour récupérer, et ensuite retourner encore à une privation de sommeil, était presque pire que la privation de sommeil elle-même, a-t-elle précisé.

le monde

Débats des primaires : les démocrates barrent Fox News

WASHINGTON — Le parti démocrate a indiqué mercredi avoir privé Fox News d'organiser des débats en vue de ses primaires, à la suite d'un article du magazine *New Yorker* suggérant que la chaîne conservatrice était une machine de «propagande» roulant pour Donald Trump.

«Simplement, pour être clair, Fox News ne sera pas un média partenaire pour les débats des primaires démocrates 2020», a écrit sur Twitter le dirigeant du parti, Tom Perez. «De récentes informations [parues] dans le *New Yorker* sur la relation

inappropriée entre le président Trump, son administration et Fox News, m'ont mené à conclure que la chaîne n'était pas en position d'accueillir un débat impartial et neutre pour nos candidats», a aussi déclaré le démocrate dans un communiqué publié par le *Washington Post*.

Une décision à laquelle Donald Trump a directement réagi sur Twitter mercredi soir. «Les démocrates viennent d'empêcher Fox News d'organiser des débats. Bien, je ferai donc la même chose avec les réseaux *fake news* et les gauchistes

démocrates pour les débats des élections générales», a écrit le président américain, régulièrement critique de la chaîne CNN, concurrente de Fox News.

Dans son article, le *New Yorker* rappelle le nombre d'entrevues accordées par le milliardaire républicain à Fox News (44), ses nombreux tweets reprenant des affirmations de la chaîne, et détaille la façon dont Sean Hannity, l'un de ses présentateurs vedettes, a été traité lors d'un déplacement au Texas de M. Trump. «Hannity a été traité au Texas comme un membre de

l'administration, parce qu'il en est un virtuellement. La même chose peut être affirmée du président de Fox, Rupert Murdoch», écrit le magazine.

Le parti démocrate a précisé que le premier débat entre les candidats des primaires aurait lieu en juin prochain.

Dans un communiqué, Bill Sammon, un responsable de Fox News, a dit espérer que le parti démocrate allait «reconsidérer sa décision», arguant que les modérateurs de la chaîne faisaient partie des meilleurs dans le paysage médiatique. **AFP**

Une sénatrice se vide le cœur

Martha McSally doutait trop de l'armée pour dénoncer l'agression subie il y a des années

CYRIL JULIEN
Agence France-Presse

WASHINGTON — Une sénatrice américaine, ex-militaire de carrière, a affirmé mercredi avoir été violée par un supérieur lorsqu'elle était dans l'armée, expliquant n'avoir pas dénoncé son agresseur, car elle n'avait «pas confiance dans le système».

Martha McSally, une républicaine de l'Arizona, a livré un témoignage poignant au début d'une audition de la commission de la Défense du Sénat, qui entendait des victimes d'abus sexuels dans l'armée.

Ce combat est «profondément personnel», a affirmé l'élue de 52 ans, qui a passé 26 ans dans l'armée de l'Air.

Elle a été la première femme à avoir piloté un avion de chasse au combat, puis commandé un escadron de combat.

«Je suis aussi la rescapée d'une agression sexuelle dans l'armée, mais au contraire de tant de rescapées courageuses, je n'ai pas signalé avoir subi» cette agression, a-t-elle dit. «Je ne faisais pas confiance au système à l'époque. J'avais honte et j'étais désorientée».



Au cours d'une audition de la commission de la Défense du Sénat, qui entendait des victimes d'abus sexuels dans l'armée, la sénatrice Martha McSally a relaté sa propre expérience alors qu'elle faisait partie des Forces aériennes et qu'elle a été violée par un officier supérieur. — PHOTO AP, J. SCOTT APPLEWHITE

Elle n'a pas révélé le nom de son agresseur ni la date à laquelle les faits se seraient déroulés.

«J'ai été pourchassée et violée par un officier supérieur», a-t-elle continué, expliquant avoir décidé de parler de ce traumatisme seulement des années plus tard.

À l'époque, les scandales d'abus sexuels s'accumulaient dans les forces armées, qui, selon la sénatrice, y apportaient «une réponse vraiment inadéquate».

Elle a été «horriifiée» par la

façon dont l'armée a réagi à son témoignage, et a assuré avoir failli démissionner «par désespoir», après 18 ans passés sous l'uniforme.

«Comme d'autres victimes, je pensais que le système me violait une nouvelle fois», a expliqué Martha McSally, visiblement très émue.

Elle a finalement choisi de ne «pas abandonner» et de devenir «une voix pour les femmes» dans l'armée, puis en politique.

«DU CHEMIN À FAIRE»

Après avoir quitté l'armée avec le grade de colonel en 2010, Martha McSally a été élue à la Chambre des représentants, avant d'être nommée fin 2018 pour occuper le siège du sénateur John McCain, décédé quelques mois plus tôt.

Elle a souligné la responsabilité de la hiérarchie militaire, demandant un changement de culture dans l'institution.

À son entrée à l'école de l'armée de l'Air, en 1984, «les agressions et

le harcèlement sexuel étaient courants et les victimes souffraient le plus souvent en silence», a-t-elle raconté.

Pendant sa carrière, elle a vu de nombreuses «faiblesses dans les processus de prévention des agressions sexuelles, d'enquête et de jugement».

«Nous avons fait beaucoup de chemin pour stopper [ces agressions], mais nous avons encore beaucoup de chemin à faire», a mis en garde la sénatrice. «Je ne veux pas que les officiers de commandement échappent à leurs responsabilités, il faut qu'ils rendent plus de comptes pour résoudre ce problème».

Selon un rapport publié par le Pentagone en mai 2018, le nombre d'agressions sexuelles signalées a augmenté de 10 % entre octobre 2016 et septembre 2017. L'armée américaine compte 1,3 million de personnes en service actif.

Le sénateur républicain Lindsey Graham a salué sa collègue, qui a eu «le courage de raconter son histoire». «J'espère que cela en aidera d'autres», a-t-il écrit sur Twitter.

Une autre sénatrice républicaine et ancienne militaire, Joni Ernst, élue dans l'Iowa, avait également révélé en janvier qu'elle avait été violée alors qu'elle était à l'université.

Les révélations d'abus sexuels se sont multipliées depuis fin 2017 et l'éclatement de l'affaire Harvey Weinstein, le célèbre producteur hollywoodien accusé de multiples agressions.

Elles ont donné naissance aux mouvements #MeToo et Time's Up contre le harcèlement et les violences sexuelles dans le monde du spectacle, de la télévision et de la politique.

SOLLICITATION POUR DES RÉNOVATIONS

Prudence face aux pressions

BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Le crédit d'impôt Rénovert prend fin le 31 mars et le Service d'aide aux consommateurs de Shawinigan désire mettre la population en garde contre la sollicitation et la vente sous pression, en particulier celle qui se fait sur Facebook.

Selon l'organisme, il s'est fait beaucoup de ventes par sollicitation, soit par téléphone, par du porte-à-porte et via Facebook

depuis le mois de septembre dans la région.

Le Service d'aide aux consommateurs s'attend à «une intensification de la sollicitation et à encore plus de ventes sous pression» d'ici la fin du programme.

La SAC rappelle que «le gouvernement ne fait pas de sollicitation et déplore que le nom de certaines entreprises soit semblable à celui du crédit d'impôt Rénovert ou du programme Rénoclimat» puisque cela peut porter à confusion.

Le SAC recommande donc de ne jamais signer un contrat le

jour même. «Il faut prendre le temps de demander des soumissions à des entrepreneurs ou commerçants de la région afin de comparer les prix», suggère fortement l'organisme par voie de communiqué.

C'est que le SAC a été mis au fait de cas où, à la suite d'une visite d'évaluation de travaux, une entreprise de rénovation ait insisté pour que le contrat soit signé le jour même. Or, ses prix étaient plus élevés que ce qu'aurait payé le propriétaire s'il avait pris le temps de demander des soumissions.

Près d'un million \$ pour les clubs de motoneige de la région

TROIS-RIVIÈRES (MMG) — Une vingtaine de clubs de motoneige et de VTT de la Mauricie et du Centre-du-Québec se sont vu octroyer 887 800 \$ en aide financière par le gouvernement du Québec.

En Mauricie, neuf clubs se partageront une enveloppe totale de 578 200 \$, soit cinq clubs de motoneige et quatre de quads. Au Centre-du-Québec, un montant de 309 600 \$ sera distribué à 13 clubs, soit neuf de motoneige et quatre de quads. Cette aide financière doit aider les clubs à entretenir leurs sentiers pour s'assurer qu'ils soient sécuritaires, tout en respectant l'environnement.

L'annonce de l'octroi de ces subventions a été faite par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie, Jean Boulet, et le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable



Les subventions versées aux clubs de motoneige devraient servir à entretenir les sentiers. — PHOTO ISABELLE LEVESQUE

de la région du Centre-du-Québec, André Lamontagne, le 1^{er} mars dernier.

Les montants ont été accordés par l'entremise des volets Entretien des sentiers et Sécurité et environnement des programmes d'aide financière aux clubs de véhicules hors route (VHR). Pour être éligibles à

cette aide, les clubs doivent être reconnus par la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec ou la Fédération québécoise des clubs quads. Les deux fédérations et leurs clubs affiliés ont reçu près de 13 millions \$ en aide financière de la part du gouvernement du Québec pour l'année 2018-2019.



DES CADETS DE SHAWINIGAN AFFRONTENT L'HIVER

Un exercice hivernal au Camp du lac Vert, à Saint-Mathieu-du-Parc, a récemment été tenu par le Corps des cadets 694 de Shawinigan et l'Escadron 14 de Shawinigan. Dix-sept cadets de 12 à 16 ans et cinq officiers ont participé. Ils ont appris des notions de survie hivernale, de premiers soins et comment se nourrir par temps froid.

LOTO QUÉBEC **RÉSULTATS DU : MARDI 5 MARS 2019**

TOUT-ORNIEN 01 02 06 10 14 15
16 18 20 21 22 23

Lotto-D 3 6 3 1 1 6 5 4

Sprinto 10 28 32 35 43

LOTTO POKER 4 4 4 D R
♣ ♦ ♠ ♣ ♦

Astro Jour - Mois - Année - Signe
04 - JUIN - 56 - VIERGE

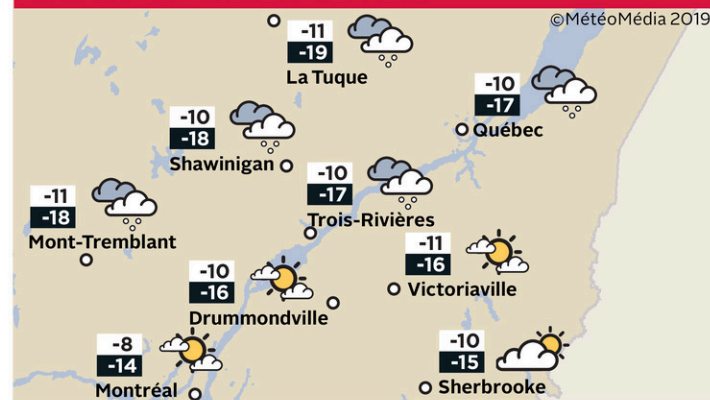
banco 06 11 12 16 22 28 37 43 44 47
50 52 53 56 58 60 63 65 66 68 **Turbo x 1**

Quotidienne 2 60 3 163 4 6901 | **Triplex** 04 05
23 32 40 | **Extra** 6558950

Grande VIE **La loterie Grande Vie. 1 000 \$ par jour à vie!**

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain Max. -5 Min. -12 Passages nuageux Précipitations : 20 % Vents du sud-ouest 25 km/h	Samedi Max. -3 Min. -13 Ensoleillé Précipitations : 10 % Vents légers
Dimanche Max. -1 Min. -3 Neige Précipitations : 80 % Vents du nord-est 16 km/h	Lundi Max. 3 Min. -5 Averses de neige Précipitations : 60 % Vents du sud-ouest 17 km/h

LE SOLEIL

6h18	17h44
Durée du jour : 11h26	

LA LUNE

Lever : 7h07 Coucher : 18h47

14 mars 20 mars 27 mars 05 avr.

ALMANACH

Maximum normal -0,8°
Minimum normal -10,9°
Record max 12,8°/1974
Record min -25,6°/1972

LES MARÉES

La Pérade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
7h57	1,1 m	9h33	1,1 m
11h18	1,8 m	12h18	1,3 m
20h00	1,1 m	21h42	1,1 m
23h21	2 m		

AU CANADA	LE MONDE	AU SOLEIL
Baie-Comeau Ensoleillé -11 -15	Amsterdam Averses 11 6	Acapulco Soleil 30 25
Barrage Gouin Ave neige -14 -18	Athènes Variable 14 9	Bermudes Éclaircies 16 14
Calgary Variable -6 -14	Boston Ensoleillé -3 -10	Barbades Averses 26 24
Charlottetown Ensoleillé -11 -16	Bruxelles Averses 10 6	Cancun Soleil 25 23
Edmonton Variable -8 -13	Buenos Aires Orages 28 22	Fort Lauder. Variable 23 20
Fredericton Beau -10 -17	Hong Kong Soleil 23 21	Freeport Éclaircies 23 19
Gaspé Beau -11 -18	Lisbonne Averses 14 9	Key West Variable 25 23
Gatineau Variable -8 -18	Londres Variable 12 4	La Havane Beau 25 20
Halifax Ave neige -8 -13	Los Angeles Variable 16 10	Martinique Averses 29 23
Îles-de-la-Mad. Beau -12 -15	Madrid Beau 11 5	Myrtle Beach Soleil 12 5
La Malbaie Beau -10 -14	Mexico City Ensoleillé 27 12	Montego Bay Beau 29 24
La Tuque Ave neige -11 -19	Moscou Ave neige 1 -6	Orlando Soleil 22 12
Ottawa Beau -8 -16	New York Beau 2 -7	Phoenix Nuageux 26 13
Québec Ave neige -10 -17	Paris Averses 12 4	Puerto Plata Averses 27 22
Regina Variable -10 -16	Rio Beau 33 25	Puerto Vallarta Soleil 28 17
Rimouski Beau -13 -15	Rome Éclaircies 19 10	San José Pluie 26 20
Rivière-du-Loup Beau -11 -14	Tokyo Beau 14 10	Tampa Soleil 21 12
Saguenay Beau -13 -15	Washington Variable 6 0	West Palm B. Variable 22 19
Sept-Îles Soleil -11 -16		
Toronto Beau -5 -12		
Val-d'Or Ave neige -13 -17		
Valleyfield Beau -9 -14		
Victoria Averses 6 0		
Victoriaville Beau -11 -16		
Yellowknife Ensoleillé -10 -19		

VOTRE MÉTÉO PERSONNALISÉE
Recevez vos alertes météo en tout temps où que vous soyez.

Météo Média
App Store | Google Play

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows: Tampa Bay, Boston, Toronto.

SECTION MÉTROPOLITAINE

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows: Washington, N.Y. Islanders, Caroline.

QUATRIÈME AS

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows: Pittsburgh, Montréal, Columbus, Philadelphie, Buffalo, Floride, N.Y. Rangers, New Jersey, Detroit, Ottawa.

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows: Nashville, Winnipeg, St. Louis.

SECTION PACIFIQUE

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows: Calgary, San Jose, Vegas.

QUATRIÈME AS

Table with columns: MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows: Dallas, Minnesota, Colorado, Arizona, Edmonton, Chicago, Vancouver, Anaheim, Los Angeles.

LNH

Mardi 5 mars

Caroline 3 Boston 4 (P)
Ottawa 4 N.Y. Islanders 5 (F)
Floride 2 Pittsburgh 3 (P)
Columbus 2 New Jersey 1 (F)
Winnipeg 2 Tampa Bay 5
Minnesota 4 Nashville 5 (F)
N.Y. Rangers 0 Dallas 1
Detroit 3 Colorado 4 (P)
Anaheim 3 Arizona 1
Montréal 3 Los Angeles 1
Mercredi 6 mars
Washington 5 Philadelphie 3
Toronto à Vancouver, 21h.
St. Louis à Anaheim, 22h.
Calgary Vegas, 22h30.
Jeudi 7 mars
Floride à Boston, 19h.
Columbus à Pittsburgh, 19h.
Minnesota à Tampa Bay, 19h30.
N.Y. Rangers à Detroit, 19h30.
N.Y. Islanders à Ottawa, 19h30.
Buffalo à Chicago, 20h30.
Colorado à Dallas, 20h30.
Vancouver à Edmonton, 21h.
Calgary en Arizona, 21h.
Montréal à San Jose, 22h30.
St. Louis à Los Angeles, 22h30.
Vendredi 8 mars
Minnesota en Floride, 19h.
New Jersey à Washington, 19h.
Winnipeg en Caroline, 19h30.
Montréal à Anaheim, 22h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 6 mars.

Table with columns: B, A, Pts. Rows: Kucherov, Kane, McDavid, Crosby, Rantanen, Mackinnon, Gaudreau, Draisaitl, Point, Marner, Wheeler, Stamkos, Marchand, Ovechkin, Scheifele, Aho, Panarin, Tavares, Lindholm, Eichel, Burns, Monahan, Giroux, Landeskog, Barkov, Toews, Pastrnak, Malkin, Kessel, Debrincat, Huberdeau, Stone, Zibanejad, O'Reilly, Rielly, Guentzel.

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 6 mars.

Table with columns: MJ, B, A, Pts. Rows: Domi, Drouin, Tatar, Danault, Gallagher, Petry, Shaw, Kotkaniemi, Byron, Weber, Lehkonen, Benn, Armia, Weal, Weise, Reilly, Mete, Peca, Kulak, Thompson, Hudon, Folin, Deslauriers, Price, Niemi.

GARDIENS

Table with columns: V, D, PPF, BA, JB, Moy, %Arr. Rows: Price, Niemi.

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows: Ste-Foy, Thefford, Alma, St.Lawrence.

SECTION SUD-OUEST

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows: St-Laurent, A.-Laurendeau, Lionel-Groulx, Abitibi-Témis.

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows: St-Hyacinthe, Lennoxville, Lafèche, Sorel-Tracy.

QUARTS DE FINALE (3 DE 5)

Vendredi 8 mars

Lennoxville à St.Lawrence, 19h
L.-Groulx à St-Hyacinthe, 19h30
A.-Laurendeau à Ste-Foy, 19h30
Thefford à St-Laurent, 19h30

Dimanche 10 mars

St-Hyacinthe à L.-Groulx, 16h40
Ste-Foy à A.-Laurendeau, 14h10
Lac-St-Louis à Thefford, 15h
St.Lawrence à Lennoxville, 15h30

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 6 mars.

Table with columns: MJ, B, A, Pts. Rows: Chabot, Tierney, Ryan, White, Tkachuk, Boedker, Smith, Duclair, Ceci, Demelo, Lindberg, Paajarvi, Gibbons, Jaros, Balcers, Wolanin, Pageau, Borowiecki, Anderson, Nilsson.

GARDIENS

Table with columns: V, D, PPF, BA, JB, Moy, %Arr. Rows: Anderson, Nilsson.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows: B.-Comeau, Rimouski, Chicoutimi, Québec.

SECTION OUEST

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows: R.-Noranda, Val-d'Or, Gatineau, B.-Boisbriand.

SECTION MARITIMES

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows: Halifax, Cap-Breton, Charlottetown, Moncton, St-Jean, A.-Bathurst.

SECTION CENTRE

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows: Drummondville, Sherbrooke, Victoriaville, Shawinigan.

Mercredi 6 mars

Cap-Breton 4 Moncton 3 (F)
Val-d'Or 2 Charlottetown 3 (F)
B.-Comeau 3 Drummondville 2
R.-Noranda 8 Shawinigan 3
Québec 5 Sherbrooke 4 (F)
B.-Boisbriand 1 Victoriaville 4

Jeudi 7 mars

A.-Bathurst à Saint-Jean, 18h.
Vendredi 8 mars
A.-Bathurst à Saint-Jean, 18h.
Charlottetown au C.-Breton, 18h.
Chicoutimi à Sherbrooke, 19h.
Val-d'Or à Rimouski, 19h30.
B.-Com. à Shawinigan, 19h30.
R.-Noranda à Drummm., 19h30.
Québec à Gatineau, 19h30.
Victoriaville à Boisbriand, 19h30.

Samedi 9 mars

Val-d'Or à Rimouski, 16h.
B.-Comeau à Shawinigan, 16h.
R.-Noranda à Sherbrooke, 16h.
Halifax à Moncton, 18h.
Charlottetown au Cap-Breton, 18h.
Chicoutimi à Victoriaville, 19h.
Québec à B.-Boisbriand, 19h.

Dimanche 10 mars

Halifax à Saint-Jean, 13h.
A.-Bathurst à Moncton, 15h.
Gatineau à Drummondville, 15h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 6 mars.

Table with columns: MJ, B, A, Pts. Rows: Abbandonato, Lafrenière, Veleno, Chekhovitch, McKenna, Huntington, Asselin, Pelletier, Guay, Légière, Macleod, Fortier, Harvey-Pinard.

UNIVERSITAIRE

FINALE

Samedi 9 mars
Guelph à Queen's, à déterminer

LNAH

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows: Thet. Mines, R.-du-Loup, Sorel-Tracy, Jonquière, St-Georges, St-Jérôme.

Vendredi 8 mars

St-Georges à Riv.-du-Loup, 20h
Jonquière à Sorel-Tracy, 20h
St-Jérôme à Thet. Mines, 20h30
Samedi 9 mars
Sorel-Tracy à Jonquière, 19h30
Thefford à St-Jérôme, 20h

SENIOR AAA

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows: La Tuque, Cap-Madeleine, Louiseville, Plessisville, Joliette, Nicolet, Bécancour, Waterloo, Donnacona, Windsor.

DEMI-FINALES (4 DE 7)

Vendredi 8 mars
Louiseville à Cap-Mad., 20h30
Joliette à La Tuque, 21h
Samedi 9 mars
Joliette à La Tuque, 19h30
Cap-Mad. à Louiseville, 20h30
Vendredi 15 mars
Louiseville à Cap-Mad., 20h30
La Tuque à Joliette, 20h30

MIDGET AAA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

HUITIÈMES DE FINALE (3 DE 5)

Amos c. Magog
Vendredi 1er mars
Magog 5 Amos 2
(Magog gagne 3-0)
Châteauguay c. S. St-François
Samedi 2 mars
St-François 2 Châteauguay 6
(Châteauguay gagne 3-1)

Collège Charles-Lemoyne c. Lévis

Vendredi 1er mars
Lévis 8 C.C.-LeMoy. 0
(Lévis gagne 3-0)
C. Esther-Blondin c. Lac St-Louis
Vendredi 1er mars
L.-St-Louis 6 C.E.-Blondin 2
(L.-St-Louis gagne 3-0)
Jonquière c. Saint-Hyacinthe
Vendredi 1er mars
St-Hyacinthe 5 Jonquière 1
(St-Hyacinthe gagne 3-0)

St-Hyacinthe c. Trois-Rivières

Lundi 4 mars
L.-Montréal 2 T.-Rivières 3 (P)
(Trois-Rivières gagne 3-2)
St-Eustache c. Gatineau
Lundi 4 mars
St-Eustache 1 Gatineau 5
(Gatineau gagne 3-2)

MATCH DE DERNIÈRE CHANCE

Mercredi 6 mars
Jonquière 3 St-François 4

QUARTS DE FINALE (3 DE 5)

Sém. St-François c. Lévis
Vendredi 8 mars
Sém. St-François à Lévis, 19h30
Dimanche 10 mars
Sém. St-François à Lévis, 14h
Mardi 12 mars
Lévis à Sém. St-François, 19h
Mercredi 13 mars
x-Lévis à Sém. St-François, 19h
Châteauguay c. Magog
Vendredi 8 mars
Châteauguay à Magog, 19h
Dimanche 10 mars
Châteauguay à Magog, 13h30

Mardi 12 mars

Magog à Châteauguay, 19h35
Mercredi 13 mars
x-Magog à Châteauguay, 19h35
St-Hyacinthe c. Gatineau
Samedi 9 mars
St-Hyacinthe à Gatineau, 14h
Dimanche 10 mars
St-Hyacinthe à Gatineau, 14h
Mardi 12 mars
Gatineau à St-Hyacinthe, 19h
Mercredi 13 mars
x-Gatineau à St-Hyacinthe, 19h
Lac St-Louis c. Trois-Rivières
Vendredi 8 mars
Lac St-Louis à Trois-Rivières, 19h
Dimanche 10 mars
Lac St-Louis à Trois-Rivières, 13h
Mardi 12 mars
Trois-Rivières à Lac St-Louis, 19h
Mercredi 13 mars
x-T.-Rivières à Lac St-Louis, 19h

BASEBALL

MLB PRÉ-SAISON

Ligue Pamplemousse

Table with columns: G, P, Moy.Diff. Rows: Philadelphie, Baltimore, Houston, Pittsburgh, Washington, Atlanta, Boston, N.Y. Mets, Tampa Bay, N.Y. Yankees, Detroit, Minnesota, St. Louis, Toronto, Miami.

Mercredi 6 mars

Detroit 2 Atlanta 8
Pittsburgh 6 Boston 1
Miami 5 Houston 11
Atlanta 4 Miami 0
St. Louis 9 New York 5
Baltimore 9 Tampa Bay 6
Philadelphie 7 Toronto 9
Jeudi 7 mars
Minnesota à Boston, 13h05.
Philadelphie à Detroit, 13h05.
Houston à Miami, 13h05.
New York à Philadelphie, 13h05.
Baltimore à Pittsburgh, 13h05.
Toronto à Tampa Bay, 13h05.
New York à Washington, 13h05.

LIGUE AMÉRICAINNE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows: Charlotte, Bridgeport, Hershey, Providence, Scranton, Lehigh Valley, Springfield, Hartford.

Section Nord

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows: Syracuse, Rochester, Toronto, Utica, Belleville, Cleveland, Laval, Binghamton.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows: Chicago, Iowa, Grand Rapids, Texas, Rockford, Milwaukee, San Antonio, Manitoba.

Section Pacifique

Table with columns: MJ, V, D, DP, DF, BP, BC, Pts. Rows: Bakersfield, San Jose, San Diego, Colorado, Tucson, Stockton, Ontario.

Dimanche 3 mars

Tucson 1 Colorado 2
Springfield 2 Providence 5
Bridgeport 3 Lehigh Valley 1
Syracuse 4 Rochester 1
Milwaukee 4 San Antonio 5 (P)
Iowa 5 Ontario 4

Mardi 5 mars

Chicago 1 San Antonio 2 (F)
Texas 2 Milwaukee 6
Mercredi 6 mars
Syracuse à Utica, 19h.
Texas à Grand Rapids, 19h.
Lehigh Valley à Scranton, 19h05.
Toronto à Laval, 19h30.
Stockton à San Diego, 22h.
Bakersfield à San Jose, 22h.

Jeudi 7 mars

Indiana à Milwaukee, 20h.
Okl. City à Portland, 22h30.
Vendredi 8 mars
Dallas à Orlando, 19h.
Washington à Charlotte, 19h.
Philadelphie à Houston, 20h.
Toronto à La N.-Orléans, 20h.
Cleveland à Miami, 20h.
Utah à Memphis, 20h.
Detroit à Chicago, 20h.
Denver à Golden State, 22h30.
Okl. City à L.A. Clippers, 22h30.

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

Table with columns: G, P, Moy.Diff. Rows: x-Toronto, x-Philadelphie, x-Boston, Brooklyn, New York.

SECTION SUD-EST

Table with columns: G, P, Moy.Diff. Rows: Miami, Orlando, Charlotte, Washington, Atlanta.

SECTION CENTRALE

Table with columns: G, P, Moy.Diff. Rows: x-Milwaukee, x-Indiana, Detroit, Chicago, Cleveland.

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION SUD-OUEST

Table with columns: G, P, Moy.Diff. Rows: Houston, San Antonio, La N.-Orléans, Dallas, Memphis.

SECTION NORD-OUEST

Table with columns: G, P, Moy.Diff. Rows: x-Denver, Okl. City, Portland, Utah, Minnesota.

SECTION PACIFIQUE

Table with columns: G, P, Moy.Diff. Rows: x-Golden State, L.A. Clippers, Sacramento, L.A. Lakers, Phoenix.

Mercredi 6 mars

Minnesota 114 Detroit 131
Dallas 123 Washington 132
Miami 91 Charlotte 84
San Antonio 111 Atlanta 104
Cleveland 107 Brooklyn 113
Utah 114 La N.-Orléans 104
Philadelphie à Chicago, 20h.
New York à Phoenix, 21h.
Boston à Sacramento, 22h.
Denver à L.A. Lakers, 22h30.
Jeudi 7 mars
Indiana à Milwaukee, 20h.
Okl. City à Portland, 22h30.
Vendredi 8 mars
Dallas à Orlando, 19h.
Washington à Charlotte, 19h.
Philadelphie à Houston, 20h.
Toronto à La N.-Orléans, 20h.
Cleveland à Miami, 20h.
Utah à Memphis, 20h.
Detroit à Chicago, 20h.
Denver à Golden State, 22h30.
Okl. City à L.A. Clippers, 22h30.

SOCCER

MLS

EST

Table with columns: MJ, V, D, N, BP, BC, Pts. Rows: Toronto, D.C. United, Montréal, New York City, Orlando, N.-Angleterre, New York, Columbus, Chicago, Philadelphie, Atlanta, Cincinnati.

OUEST

Table with columns: MJ, V, D, N, BP, BC, Pts. Rows: Seattle, Minnesota, Los Angeles Gal., Los Angeles FC, Portland, Colorado, Salt Lake, Houston, Dallas, Vancouver, Kansas City, San Jose, San Jose, Seattle, Columbus en N.-Angleterre, Los Angeles Gal. à Dallas, Montréal à Houston, Vancouver à Salt Lake, Minnesota à San Jose, Colorado à Seattle, Philadelphie à Kansas City, D.C. United à N.Y. City, Cincinnati à Atlanta, Portland à Los Angeles FC, Portland à Los Angeles FC.

entre vous et moi

lenouvelliste.ca

CLAUDE LORANGER collaboration spéciale, claudeloranger@icloud.com



Grand duel : Lygitsakos et Haley

Dans la LHSAAAQ, la bataille de la «40» entre le Bellemare de Louiseville et le Climatisation Cloutier de Cap-de-la-Madeleine affichera un caractère hors du commun puisqu'elle opposera les grands manitous **DEAN LYGITSAKOS** et **ÉRIC HALEY**, deux fins stratèges



Dean Lygitsakos
— PHOTO: LE QUOTIDIEN



Éric Haley
— PHOTO JIMMY VACHON

et de grands amis. Parions que les vieux routiers au hockey senior mettront de côté leur affinité pour conduire leurs équipiers à la danse du printemps. Ça promet, mes amis! Le duel 4 de 7 se mettra en branle vendredi (20 h 30) à l'aréna Jean-Guy-Talbot. Dans l'autre série, au carré d'as, les Loups de La Tuque (champions de la saison régulière) se mesureront aux Sportifs de Joliette. Premier match à l'aréna Denis-Morel vendredi (21 h).



Rencontre avec Gilbert Perreault

Au tournoi provincial Old Timers des Essoufflés de Victoriaville, **CLAUDE LEMIEUX** (ex-Leafs 1966-1969) et **LAURIER DOUCET** (ex-Leafs 1966) ont évoqué de grands souvenirs en compagnie de **GILBERT PERREAULT** (ancienne bougie d'allumage du Canadien de Thetford Mines 1966), notamment la fameuse série finale remportée en sept matchs par le Canadien de Thetford qui alignait **MARC TARDIF** et **RÉJEAN HOULE**. Du côté de Trois-Rivières, on retrouvait **GILLES GILBERT**, **RENÉ ROBERT** et **ANDRÉ «MOOSE» DUPONT**.



Actives et sportives

Dans cette semaine de la Journée internationale de la femme, saluons un groupe de retraitées actives et sportives de l'Association des retraités de l'Université du Québec à Trois-Rivières (ARUQTR). Il s'agit de **CAROL KANE** (conseillère chez Stratégie Carrière), flanquée de **LOUISE HOULE**, **SUZANNE CAMIRAND**, **HÉLÈNE MILETTE**, **JOANE BEAUDIN**, **CLAIRE LAFOND**, **CHRISTIANE MARCHAND** et **SUZANNE POIRIER**.



Virages

Dans des conditions de neige exceptionnelles, ce quatuor effectue de bons virages sur les pentes de la station Mont-Sainte-Anne. De gauche à droite: **MICHEL DELAGE**, **DIANE MORIN**, **DOMINIQUE** et **STEVE HADDOCK**.



Super fan

L'ami **PAUL CHAREST** est un assidu des matchs de hockey senior à l'aréna Jean-Guy-Talbot. Il suit l'action de près depuis le Salon Jean-Pierre-Petit. C'est un super fan du Climatisation Cloutier. Il aime bien la façon de faire de coach Haley et sa bande. L'ex-journaliste sportif prédit que la série 4 de 7 contre la troupe de Lygitsakos se rendra à la limite.
— PHOTO CLAUDE LORANGER



Retrouvailles

Présents à un match éliminatoire du circuit Lévesque opposant les Estacades et Laval-Montréal, les ex-hockeyeurs juniors **RAYMOND ROCHEFORT** et **YVON BERGERON** se sont dit impressionnés par la qualité du jeu offert par les adolescents dans les deux camps. Soit dit en passant, les troupiers de **FRÉDÉRIC LAVOIE** ont inscrit le chiffre impressionnant de 218 tirs au but en cinq matchs face au Rousseau-Royal.
— PHOTO CLAUDE LORANGER



De joyeux lurons

À l'après-match, la joie était à son comble chez ce groupe de hockeyeurs boomers qui foulent la surface glacée de l'aréna Pierre-Provencher de Nicolet tous les jeudis. De gauche à droite: **JEAN-MARC LANDRY** (gardien de but), **CLAUDE COURCHESNE**, **GÉRARD SALVAS**, **PAUL JUTRAS**, **DENIS PELLETIER** et **PIERRE-PAUL MANSEAU**. — PHOTO LOUIS BEAUDET



Vianney, Martin et Jacques

Ils ont marqué la scène sportive régionale au fil des années. Il s'agit du Big Three chez les **CROTEAU**, soit **VIANNEY** (le **SCOTTY BOWMAN** du hockey senior chez les Loups de La Tuque pendant 10 ans), **MARTIN** (l'ex-brillant entraîneur-chef des Diablos au football) et **JACQUES** (qui a connu ses heures de gloire comme arbitre junior à l'époque de **GUY LAFLEUR**, son favori, jusqu'à la LAH). Ceux-ci étaient réunis à un récent match de hockey senior au temple sportif madelinois. — PHOTO CLAUDE LORANGER

Yoka ne prêche pas dans le désert

Kean est prêt à recroiser le champion olympique

STEVE TURCOTTE

steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — À deux semaines de son combat de retour, Simon Kean a été défié mercredi par le champion olympique de 2016 Tony Yoka. À la recherche d'un rival pour l'été, Yoka a utilisé Instagram pour faire savoir au Grizzly qu'il aimerait partager à nouveau le ring avec lui. Yoka et Kean s'étaient affrontés aux Jeux de Londres en 2012, et le Trifluvien avait eu le dessus.

«Ça me fait rire qu'il me défie



En 2012 à Londres, Simon Kean (à gauche) avait vaincu, lors du tournoi olympiques, le Français Tony Yoka, qui allait devenir, quatre ans plus tard, le champion des Jeux de Rio. Yoka a invité Kean à danser récemment, mais cette fois chez les pros.

maintenant. Je l'ai souvent interpellé sur les médias sociaux et il ne me répondait jamais. Il m'a même bloqué à un moment

donné. Tant mieux s'il a changé d'idée. Je lui ai péti la gueule à Londres, ça va me faire plaisir de lui péter la gueule quand ce sera

le temps chez les pros. Je l'ai battu chez les amateurs, où son style l'avantageait. Chez les pros, c'est mon style qui est avantageux. Je vais lui faire mal!»

Je l'ai battu chez les amateurs, où son style l'avantageait. Chez les pros, c'est mon style qui est avantageux. Je vais lui faire mal!

Kean refuse toutefois de dire s'il espère croiser à nouveau Yoka à très court terme. Ce n'est plus un secret, son promoteur et les Cataractes cherchent un rival de qualité pour juin, étant donné les demandes monétaires déraisonnables de Dillon Carman.

«Juin, c'est trop loin pour y penser. J'ai un combat le 16 mars, je dois régler le cas de Rogelio

Omar Rossi (20-7-1) d'abord et avant tout. Quand ce sera fait, on parlera avec plaisir de la suite des choses. Mais d'ici là, je me concentre sur Rossi. J'ai eu une mauvaise surprise la dernière fois, pas question d'en avoir une deuxième.»

Kean a gagné ses 15 premiers duels chez les pros, avant de se faire surprendre par Carman en octobre dernier. Yoka, de son côté, a dominé les cinq premiers boxeurs qu'il a affrontés depuis qu'il est passé chez les pros.

L'entraîneur Jimmy Boisvert assure de son côté qu'il peut préparer son poulain pour Yoka si c'est la volonté d'Eye of The Tiger Management.

«Ce combat-là peut arriver demain matin quant à moi, il n'y a aucun souci. Mais bon, nous avons un contrat à honorer avant d'étudier nos options. Là, c'est Rossi. Personne ne fera dévier Simon du plan.»

Quelle place pour Price dans l'histoire du CH?

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE

La Presse canadienne

MONTREAL — La question de la place de Carey Price dans la grande histoire du Canadien demeure délicate même s'il a rejoint Jacques Plante au sommet de la colonne des victoires avec 314.

L'époque où les attentes envers le Tricolore étaient la conquête de la coupe Stanley ou rien d'autre fait bel et bien partie du passé, alors que la disette du Canadien a atteint le quart de siècle.

Il serait malhonnête d'imputer uniquement à Price cette traversée du désert. Pourtant, le fait que Price n'ait pas remporté de coupe Stanley au cours de ses 11 premières saisons avec le Canadien demeure probablement la seule chose qui manque à son palmarès pour faire taire ses détracteurs.

« [Price] n'a pas joué à une époque où l'équipe était parmi les meilleures année après année, a rappelé Réjean Houle, qui a gagné cinq coupes Stanley avec le Canadien. Un gars comme Jacques Plante a gagné des coupes Stanley, mais il y avait combien de joueurs devant lui qui sont au Temple de la renommée ?

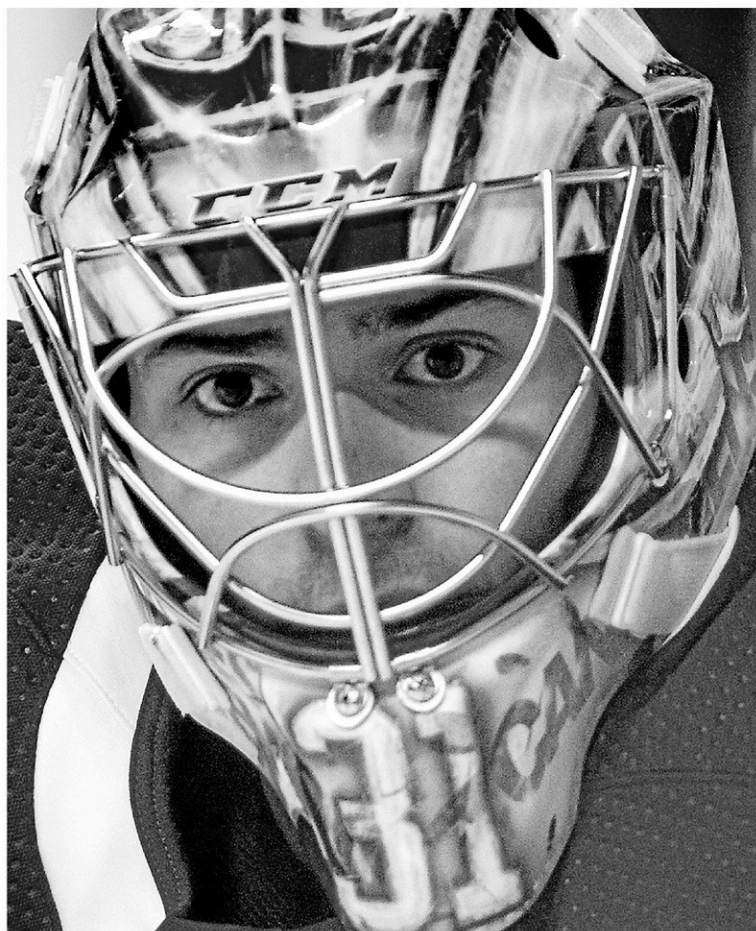
«J'ai joué au sein des équipes des années 1970 où il y avait une dizaine de joueurs qui sont au Temple de la renommée. C'est certain que Ken Dryden a aussi été intronisé, mais un gardien moyen qui va jouer derrière une

équipe comme la nôtre aura des chances d'avoir un bon rendement. À l'inverse, un très bon gardien qui ne compte pas sur une bonne équipe devant lui aura de la difficulté à avoir une bonne moyenne.»

Ce qui peut jouer contre Price est le fait qu'il n'ait gagné que quatre séries depuis le début de sa carrière avec le Tricolore, comparativement à 12 pour Plante, 16 pour Patrick Roy et 19 pour Dryden. Mais encore là, le contexte et les règles ne sont pas les mêmes que lors des décennies précédentes.

«C'est difficile de gagner une coupe Stanley, particulièrement aujourd'hui quand il y a plus d'équipes, plus de parité, a rappelé l'ancien gardien des Capitals de Washington Olaf Kolzig, qui a perdu en finale face aux Red Wings de Détroit en 1998. À mon avis, je ne crois pas qu'un joueur puisse être jugé en fonction du nombre de coupes Stanley qu'il a gagnées. Le gardien a un rôle important, mais il ne peut pas tout faire seul.

«Pour moi, même si Carey Price ne gagne pas la coupe Stanley d'ici la fin de sa carrière, il mérite d'être élu au Temple de la renommée dès sa première année d'éligibilité. [...] Regardez ce qu'il a accompli sur la scène internationale quand il avait un bon club devant lui. Et en sortant des juniors, il est allé à Hamilton et a gagné la coupe Calder. Je ne veux pas dire que le Canadien n'a pas



Rempoter la coupe Stanley demeure probablement la seule chose qui manque au palmarès de Carey Price pour faire taire ses détracteurs. —ARCHIVES, LA PRESSE

une bonne équipe, mais simplement que c'est très, très difficile de gagner une coupe Stanley. Il y a beaucoup de choses qui doivent tomber en place.»

Le cas de Roberto Luongo

pourrait être comparé à celui de Price. Luongo a récemment devancé Ed Belfour au troisième rang de l'histoire de la LNH au chapitre des victoires en carrière. Luongo a atteint la finale en 2011

avec les Canucks de Vancouver, mais a plutôt vu les Bruins de Boston soulever le précieux trophée. Âgé de 39 ans, Luongo a aussi eu du succès quand il a porté les couleurs du Canada sur la scène internationale.

Il ne fait pas de doute que Luongo sera élu au Temple de la renommée après sa carrière.

«Et je crois que Carey a accompli plus de choses en moins de temps», a déclaré Kolzig, qui a connu Price avant même qu'il soit repêché en tant que propriétaire de son équipe junior, les Americans de Tri-City.

La bonne nouvelle pour Price est que le plateau qu'il a atteint mardi en battant les Kings de Los Angeles 3-1 n'est pas la fin pour lui. Il n'est âgé que de 31 ans et son contrat arrivera à échéance seulement le 1^{er} juillet 2026. Il lui reste beaucoup de temps pour distancer les Dryden, Roy et Plante, continuer de faire sa place dans l'histoire de la LNH et qui sait, peut-être aider le Canadien à soulever la coupe Stanley.

«Je ne crois pas que Carey voudrait être comparé à ces gars-là [Dryden, Roy et Plante], parce que tout ce qu'il veut, c'est gagner et il n'a pas encore atteint son objectif, a affirmé l'analyste au réseau TSN Pierre McGuire. Une fois qu'il y arrivera, qu'il aura gagné la coupe Stanley, ce sera probablement le plus grand exploit de sa carrière.»

Sa place parmi les grands de l'histoire du Canadien ne ferait alors plus de doute.

JEUX DU QUÉBEC

L'improbable victoire de Jérémy Lantz

Il a offert une première médaille d'or à la Mauricie en ski de fond depuis 1999

VINCENT GAUTHIER

vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Jérémy Lantz a trouvé une façon bien à lui de laisser sa marque dans l'histoire de la Mauricie aux Jeux du Québec, mercredi, alors qu'il a raflé une première médaille d'or en ski de fond en 20 ans pour la région, en remportant l'épreuve de 5 km en style libre.

Pourtant, à l'ouverture de la 54^e Finale des Jeux du Québec, bien peu de gens auraient parié sur une victoire du Trifluvien de 14 ans. En jouant une partie amicale de volleyball à l'école, il y a une dizaine de jours, Lantz s'est disloqué une épaule après une vilaine chute. C'est donc avec une attelle qu'il a dû peaufiner sa préparation en vue de sa plus importante compétition de la saison... tout en espérant être suffisamment en santé pour prendre le départ.

Ce n'est que vendredi dernier, journée de cérémonie d'ouverture de cette 54^e Finale, que le porte-couleurs du club Mauriski a pu reprendre la piste avec ses deux



Jérémy Lantz (au centre) a offert une première médaille d'or à la Mauricie en ski de fond aux Jeux du Québec depuis 1999. — PHOTO: COURTOISIE

bras en liberté. Heureusement, les efforts des semaines précédentes lui ont permis de ne pas perdre trop de terrain en vue du grand jour.

Même si une légère incertitude planait toujours au moment de prendre le départ, mercredi matin sur les Plaines d'Abraham, elle s'est rapidement dissipée après les premiers mètres de cette course de type contre-la-montre. «Il a vraiment fait une gestion très équilibrée de sa course. On savait qu'il

était en bonne forme quand on a vu qu'il avait dépassé le skieur qui était parti 15 secondes avant lui», a expliqué son père et entraîneur-adjoint de la délégation mauricienne, Kevin Lantz.

Pour la Mauricie, il fallait remonter en 1999, lors des Jeux du Québec du Grand Trois-Rivières, pour trouver un représentant sur la plus haute marche du podium dans cette discipline. Cet hiver-là, la fondeuse de Saint-Mathieu-du-Parc, Valérie Lapointe, avait fait un



Raphaël Brûlé est devenu le premier judoka de la Mauricie à remporter l'or aux Jeux depuis Alix Renaud-Roy en 2009. — PHOTO: COURTOISIE

malheur avec une médaille d'or et deux médailles d'argent.

La fin d'une disette de 20 ans représente évidemment une belle fierté pour le père et entraîneur du champion. «On espérait que ça se passe bien, mais quand même pas au point d'aller chercher la médaille d'or, a indiqué Kevin Lantz. Il a laissé toute son énergie sur le parcours. C'est la première fois qu'il remporte une aussi grosse course!»

UN CHAMPION EN JUDO

Jérémy Lantz n'est pas le seul à avoir goûté à la première marche du podium, mercredi. Son compatriote Raphaël Brûlé a également été sacré champion en judo dans le tableau des 46 kg. Si Lantz a

mis fin à 20 ans d'attente en ski de fond, le Shawiniganais de 14 ans a pour sa part procuré une première médaille d'or individuelle à la région depuis le sacre d'Alix Renaud-Roy aux Jeux de Blainville en 2009.

Débarqué à Québec avec l'étiquette de favori, le porte-couleurs du club Ghishintaïdo a rempli sa mission avec brio en remportant ses trois combats de la journée par ippon.

«Il a eu un parcours parfait. Il a fait un beau travail tout en explosion. L'important pour lui, c'était de ne pas échapper un combat. Les autres commencent à le connaître et ils l'attendent de pied ferme car il est le favori. C'est une belle victoire pour lui après 10 ans d'efforts à l'entraînement», explique l'entraîneur de la délégation mauricienne et entraîneur au club Ghishintaïdo, Philippe Davidson.

Outre la victoire de Brûlé, Sunny Brochu a livré une belle performance en récoltant la cinquième place chez les 46 kg après une défaite en finale de bronze.

Du côté de l'Arpidrome, Alexis Bélanger a procuré à la délégation une première médaille en patinage de vitesse courte piste alors qu'il a décroché la deuxième position du 1000 m chez les 15 ans. Quant à sa coéquipière Mathilde Chamberland-Dostie, elle a bouclé son épreuve du 1000 m chez les 14 ans avec une cinquième place lors de la finale.

Grâce à ses trois podiums, la Mauricie totalise désormais 18 médailles, dont sept en or, six en argent et cinq en bronze.

RALLYCROSS

Un plateau relevé, malgré tout

LOUIS-SIMON GAUTHIER

ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le départ des têtes d'affiche du Championnat mondial de rallycross, manufacturiers et pilotes compris, pourrait avoir un impact bénéfique sur le spectacle en piste. C'est ce que le directeur général du Grand Prix de Trois-Rivières, Dominic Fugère, répète depuis quelques mois.

La publication d'une liste d'inscrits en vue de la saison 2019 semble vouloir lui donner raison. On retrouve dans celle-ci plusieurs bons pilotes ayant remporté des épreuves au fil des dernières années ou qui ont flirté avec la

victoire.

Les frères suédois Kevin et Timmy Hansen sont engagés à bord de leur Peugeot, tandis que le Norvégien Andreas Bakkerud a décidé de partir sa propre écurie. Le Britannique Liam Doran, considéré comme un cowboy en rallycross, rejoindra son équipe. Il avait couronné à Trois-Rivières en 2014, lors de la première édition du championnat.

Anton Marklund, Niclas Gronholm et Timur Timerzyanov sont aussi attendus.

Fugère apprécie particulièrement l'avènement d'un trio de francophones: le Belge Guillaume De Ridder ainsi que les Français Cyril Raymond, une étoile montante, et Guerlain Chicherit. «C'est

une armada française! On va les mettre en valeur durant notre fin de semaine de courses, car ce sont des gars attachants et qui se débrouillent bien en piste.»

Le DG estime que la moitié des pilotes, qui devraient être au nombre de 16, auront des chances de gagner lors de chacune des dix courses du championnat. Le mondial de rallycross visitera trois continents: en plus de sept manches en Europe, il visitera Trois-Rivières au début du mois d'août, ainsi que l'Afrique du Sud. La saison commencera aux Émirats arabes unis, le 5 avril.

Par ailleurs, la compagnie Cooper Tire a présenté ses nouveaux pneus de rallycross sur glace, récemment.

L'entreprise américaine a bon espoir que ces pneus fonctionnent sur des voitures de rallycross de type Super Car, comme on retrouve à l'épreuve reine du Grand Prix. Selon Fugère, c'est un pas de plus vers la consécration d'un rallycross d'hiver, à l'Hippodrome 3R en février 2020.

«On travaille encore très fort sur ce dossier.»

VILLENEUVE ÉTUDIE SON HORAIRE

Le discours concernant la possible participation de Jacques Villeneuve aux activités du 50^e GP3R a peu évolué depuis les Fêtes. On se rappelle que Villeneuve a déjà confirmé qu'il serait un pilote à

temps plein en NASCAR Europe. Il prendra aussi part aux courses du Championnat GT italien.

«On s'est parlé il y a deux semaines, c'est certain qu'il voudrait venir à Trois-Rivières. Est-ce que ça pourrait être en rallycross? Peut-être. On n'exclue pas non plus de lui trouver un volant pour la série NASCAR Pinty's.»

LES AMIS DU GRAND PRIX

De leur côté, Les Amis du Grand Prix organisent, le dimanche 10 mars, un slalom sur glace sur le Terrain de l'exposition, à quelques mètres des bureaux du GP3R. Il en coûte 25 \$ par participant. Pour s'inscrire, au plus tard le 8 mars: billetsagp@gmail.com.

HOCKEY MINEUR

Un imbroglio aux conséquences fâcheuses

Une équipe bantam A exclue des séries éliminatoires en raison d'une succession d'erreurs administratives



VINCENT GAUTHIER

vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

LOUISEVILLE — Les Coyotes de Louiseville bantam A se souviendront longtemps de leur victoire au Tournoi de Trois-Pistoles, mais pas nécessairement pour les bonnes raisons. Une succession d'erreurs administratives dans le processus d'inscription à la compétition les aura empêchés, en fin de compte, de participer aux séries éliminatoires de la Mauricie avec, en prime, une amende de 500 \$.

Pour le président de l'Association de hockey mineur de Louiseville, Éric Ferron, la situation est fort déplorable. Cependant, il n'est pas prêt à lancer la pierre uniquement à Hockey Mauricie dans ce dossier. «On comprend la frustration des parents qui sont hyper offusqués. Mais à la base, l'équipe n'aurait jamais fait une demande d'inscription pour ce tournoi si elle avait bien pris connaissance des règlements.»

En effet, dans le guide des opérations remis à chacune des équipes au début de l'année, il est clairement indiqué qu'une équipe ne peut participer à un tournoi pendant la durée des séries éliminatoires, des championnats régionaux, inter-régionaux et provinciaux, sans



En raison de leur participation au Tournoi de Trois-Pistoles, les Coyotes de Louiseville bantam A n'ont pas eu le droit de participer aux séries éliminatoires de leur ligue. — PHOTO: FACEBOOK

l'accord préalable de Hockey Mauricie. Les dates y sont clairement détaillées et on y ajoute aussi que si une équipe ne peut se présenter à son match de séries, sauf en cas de raison majeure, elle sera automatiquement exclue et recevra une amende de 500 \$. Le règlement précise aussi que la participation à un tournoi ne représente pas une raison majeure.

UNE SUITE D'ERREURS

Afin de tracer le fil des événements, mentionnons d'abord que la première erreur a été commise par l'équipe en demandant un permis pour ce tournoi à l'intérieur de plage interdite. Ensuite, la seconde erreur est survenue à l'Association de hockey mineur de Louiseville, qui a rempli la demande de permis avant de l'acheminer à l'instance régionale. Enfin, la troisième erreur s'est produite dans les bureaux de Hockey Mauricie, où l'on a émis un permis pour participer au Tournoi de Trois-Pistoles.

«Dès qu'on a reçu l'approbation de Hockey Mauricie, on a payé notre inscription au tournoi en plus de réserver les chambres d'hôtel, explique la gérante de l'équipe, Valérie Clément. On a compris que quelque chose ne fonctionnait pas, au début du mois de février, quand

on s'est aperçu qu'on avait des matchs de séries en même temps que notre tournoi. Ça n'a vraiment pas été évident d'annoncer aux joueurs qu'ils devaient choisir entre les deux.»

À Hockey Mauricie, on admet qu'une erreur a été commise dans les bureaux en accordant le permis pour ce tournoi. Cependant, le président René Leclair ajoute du même souffle que cette demande n'aurait jamais dû être soumise. «Au début de l'année, les gens sont convoqués et les règlements sont expliqués de A à Z. Tout est clair et net. La demande n'aurait jamais dû se rendre jusqu'à nous. La seule erreur qu'on a faite, c'est de délivrer le permis pour le tournoi», mentionne-t-il, soulignant qu'il n'y a eu que deux erreurs du genre sur quelque 600 demandes de permis de tournoi cette saison.

À travers toute cette situation, beaucoup de mauvaises informations ont également circulé dans les gradins, souligne Éric Ferron. Tout d'abord, certains parents croyaient que l'équipe pouvait participer à un tournoi pendant la semaine de relâche puisqu'aucun match de ligue n'allait y être disputé. Encore là, le guide des opérations était clair: aucun match de ligue ne serait disputé pendant la semaine de

relâche, du lundi au vendredi. De plus, certains bruits de corridor laissaient croire que les séries étaient repoussées de deux semaines ce printemps, ce qui était faux. «Les dates n'ont pas changé depuis le début de l'année. C'est l'an prochain que les séries devraient commencer deux semaines plus tard qu'à l'habitude», explique le président de l'association locale.

UN PLAN B?

Le président du hockey mineur de Louiseville mentionne avoir proposé une alternative afin de permettre aux Coyotes de participer aux séries éliminatoires. «On a suggéré de disputer les matchs à Louiseville, aux frais de notre organisation, car on avait des disponibilités de glace. Cette solution a cependant été refusée. C'est décevant, mais dans un sens, je peux comprendre Hockey Mauricie d'avoir pris cette décision. Ils ne voulaient pas créer de précédent.»

René Leclair admet effectivement que son organisation aurait pu trouver une solution pour permettre aux Coyotes de participer aux séries éliminatoires. Ceci aurait cependant eu pour effet de contourner la réglementation en vigueur en plus de placer l'organisation dans une situation inconfortable pour

les années suivantes. «Il y aurait eu un moyen de corriger la situation. Tout se contourne dans la vie. Par contre, si on fait ça, quelqu'un d'autre va arriver avec la même problématique la saison prochaine et on va devoir l'accueillir parce qu'on l'a fait dans le passé. Ça ne finira plus. Il faut être conséquent avec la réglementation.»

Chez les Coyotes, la pilule est difficile à avaler. «On trouve ça dommage que Hockey Mauricie n'assume rien de son erreur. Tout ça est très dommage pour les jeunes. On ne dirait pas que les dirigeants sont là pour faire jouer les jeunes au hockey. L'important dans tout ça, ce n'était pas de trouver un coupable, mais juste de les faire jouer leurs séries», déplore la gérante de l'équipe, qui a également fait des représentations auprès de Hockey Québec pour faire changer la décision, sans succès. «Les parents sont fâchés. Et ils n'ont surtout pas envie de payer l'amende de 500 \$.»

UN EXEMPLE

Quelque peu coincé entre l'arbre et l'écorce, Éric Ferron espère que cette situation servira d'exemple et, qu'à l'avenir, les responsables d'équipes de hockey prendront le temps de bien lire le guide des opérations en début de saison afin d'éviter tout incident du genre. «C'est désolant que les jeunes soient punis en ne pouvant pas participer aux séries, mais c'est clairement indiqué dans la réglementation. L'erreur aurait pu être interceptée à plusieurs reprises dans le processus, mais ça n'a pas été le cas. C'est ultra malheureux. C'est certain que je vais insister l'année prochaine pour que les responsables d'équipes prennent bien connaissance du guide des opérations. On ne veut plus que ça se reproduise.»

Au bout du compte, les joueurs des Coyotes de Louiseville sont rentrés à la maison avec une médaille d'or accrochée à leur cou à la suite de leur victoire au Tournoi de Trois-Pistoles, le week-end dernier, en guise de dénouement aigre-doux à toute cette histoire.

Brier: c'est terminé pour Lemay et le Québec

La Presse canadienne

BRANDON, Manitoba — Le quatuor du Manitobain Mike McEwen et celui du Saskatchewanais Kirk Muyres ont atteint la ronde de championnat du Championnat canadien de curling masculin, mercredi, tandis que celui du

Québécois Martin Crête a vu son parcours prendre fin.

McEwen et Muyres ont conclu le tour préliminaire avec des dossiers de 4-3 et se sont adjugé respectivement les troisième et quatrième positions du groupe A.

Le Nord-Ontarien Brad Jacobs (7-0) et l'Albertain Brendan Bottcher (6-1), d'équipe «Wild Card»,

avaient déjà obtenu leur billet pour la ronde de championnat avant la dernière séance de jeu du groupe A.

Les quatre premières formations des deux groupes au terme du tour préliminaire forment le groupe de championnat, duquel les quatre meilleures formations seront retenues pour les éliminatoires.

De son côté, Crête a vu son

parcours au Brier se conclure sur une bonne note. Crête, qui jouait en compagnie de Philippe Ménard, Eric Sylvain et Philippe Lemay, de Grandes Piles en Mauricie, a gagné un troisième match en sept sorties en battant Andrew Symonds, de Terre-Neuve-et-Labrador, par le score de 14-4.

Les 14 points marqués par le

Québec égalent un record du Brier. Plusieurs équipes se partagent ce record, dont Bottcher, qui avait battu John Likely, de l'Île-du-Prince-Édouard, 14-4, dimanche.

Dans les autres rencontres mercredi après-midi, Jacobs a défait Jon Solberg, du Yukon, 10-5, Bottcher a battu Muyres 8-2 et McEwen a vaincu Likely 7-6.

Des Huskies sans pitié

Les Cataractes tabassés 8-3



STEVE TURCOTTE
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Les Cataractes n'ont pas été en mesure de freiner la quête des Huskies mercredi. Les hommes de Mario Pouliot sont devenus la deuxième équipe de l'histoire de la LHJM à aligner 25 triomphes d'affilée en démolissant les Shawiniganais 8-3.

Ces derniers ont quand même tenu le coup pendant 20 minutes. À la grande surprise de 3900 amateurs présents au Centre Gervais Auto, ils avaient réussi à rentrer au vestiaire sur une égalité de 2-2 au tableau. Mieux, ils bénéficiaient d'une attaque massive de 93 secondes pour attaquer la deuxième.

C'est à ce moment que la chaîne a débarqué. Et pas à peu près! Justin Blanchette s'est fait surprendre par un tir de Félix Bibeau.

Moins de quatre minutes plus tard, c'était au tour de Noah Dobson de le battre, cette fois d'un tir de la pointe sans écran. Puis, Justin Bergeron l'a à nouveau fait mal paraître en le perçant d'un tir d'un angle douteux, une scène qui expédiait le gardien des locaux aux douches... et qui sonnait le ralliement pour les Huskies.

«Il y a des gars qui ont tout donné. Mais il y en a 5-6 qui ont abandonné. Il faut qu'ils embarquent dans le bateau.»

— Daniel Renaud

À partir de là, les Cataractes n'ont plus touché à la rondelle du duel. Si Antoine Coulombe ne s'était pas autant battu devant son filet, l'écart au tableau aurait été abyssal. Imaginez, les Huskies ont dominé 27-1 dans la colonne des tirs en deuxième!

La troisième n'a guère été plus réjouissante pour les équipiers de Daniel Renaud. Les Huskies ont continué de les épulcher et



Si le jeune gardien Antoine Coulombe, venu en relève à un Justin Blanchette chancelant, ne s'était pas autant battu devant son filet, l'écart au tableau aurait été abyssal. —PHOTO: STÉPHANE LESSARD



En remportant un 25^e match de suite, les Huskies ont rejoint les Éperviers de Sorel de la cuvée 1973-74. —PHOTO: STÉPHANE LESSARD

au volume, ils ont fini par battre Coulombe deux autres fois. Mavrik Bourque, dans la dernière minute de jeu, a marqué sur un avantage numérique sur le troisième et dernier tir de l'équipe de la période, alors que plus de la moitié des spectateurs avait quitté l'aréna...

BEAUCAGE SE SIGNALE

Le capitaine Rafaël Harvey-Pinard a dirigé l'attaque des vainqueurs avec un truc du chapeau. Le Trifluvien Alex Beaucage a quant à lui amassé deux points dont un but, en plus de diriger neuf tirs au filet, dont six dangereux, ce qui le place à égalité dans ce dernier rayon... avec l'équipe des Cataractes au complet!

«On a joué en mode urgence en première. Les gars étaient

affamés. C'est sûr que le but accordé sur notre avantage numérique en début de deuxième a cassé notre momentum. C'est ce qui est décevant, les gars n'ont pas été capables de se relever après cette déception», soulignait Renaud. «Il y a des gars qui ont tout donné. Mais il y en a 5-6 qui ont abandonné. Il faut qu'ils embarquent dans le bateau», martelait-il.

Même si son équipe a été déclassée dans les 40 dernières minutes de jeu, Renaud croit dur comme fer qu'elle a lancé un message aux Huskies en prévision des séries.

«Avec notre première, on a semé un doute chez les Huskies. Notre travail, c'est de donner cette opposition pendant trois périodes. Si on fait ça, je

ne dis pas qu'on va aller à Rouyn-Noranda gagner des matchs, mais on va compétitionner. Ceci étant dit, nous ne sommes pas encore qualifiés pour les séries, il reste du gros hockey à jouer d'ici là», soulignait le jeune pilote, en pointant du doigt ses vétérans de 20 ans.

«Ils ont du millage, tu t'attends à ce qu'ils tirent le groupe en avant. Mais parfois tes attentes et la réalité, c'est différent.»

S'il y en a un qui n'a rien à se reprocher, c'est Coulombe. Assaisonnée de 36 tirs en 33 minutes, la recrue de 16 ans sentait le caoutchouc après le match!

«On a joué une bonne première. Le premier but des Huskies a fait mal en deuxième, mais il fallait continuer à pousser pareil», se désolait-il.

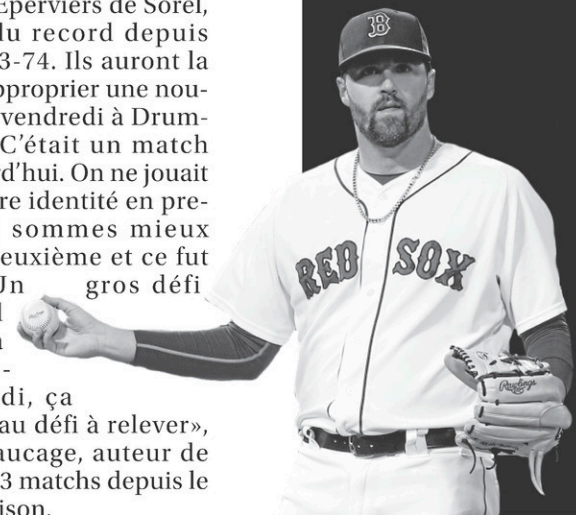
Cette 25^e victoire consécutive permet donc aux Huskies de rejoindre les Éperviers de Sorel, détenteurs du record depuis la saison 1973-74. Ils auront la chance de s'approprier une nouvelle marque vendredi à Drummondville. «C'était un match spécial aujourd'hui. On ne jouait pas selon notre identité en première, nous sommes mieux revenus en deuxième et ce fut productif. Un gros défi nous attend maintenant à Drummondville vendredi, ça va être un beau défi à relever», racontait Beaucage, auteur de 77 points en 63 matchs depuis le début de la saison.

SPORTS

CHIFFRE DU JOUR

80

Le lanceur Steven Wright des Red Sox a été suspendu pour 80 matchs à la suite d'un test positif pour l'hormone de croissance humaine. L'artiste de la balle papillon a 34 ans, il a pris part à 20 matchs la saison dernière.



AMEUBLEMENTS

TANGUAY

TOUS LES SAMEDIS
ET DIMANCHES
DANS NOS MAGASINS
**DÉGUSTATION
DE CAFÉS
NESPRESSO**
DE 12H À 16H

ÉVÉNEMENT DE
**FIN DE
SAISON**

PAYEZ JUSQU'À
36 VERSEMENTS*
SUR TOUS LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES

LG UHD TV 4K 55 PO

GRANDE LIQUIDATION D'INVENTAIRE

LG
Téléviseur au DEL, 4K, HDR
PTR-694494

ÉPARGNEZ 400\$

1023⁹⁹
999,99 + ÉCOFRAIS DE 24,00
Courant: 1 423,99

LG
Barre de son 5,1 canaux
PTR-694416

500 WATTS

699⁹⁹
699,19 + ÉCOFRAIS DE 0,80
Courant: 999,99

ÉPARGNEZ 300\$

Bluetooth | DOLBY ATMOS

msi
Ordinateur MSI Gamer GL62M 7RDX avec processeur i7-7700 2,8-3,8 GHz, casque d'écoute et sac de transport
PTR-912909

• Carte graphique GTX 1050 2 GO

1349⁹⁹
1 349,09 + ÉCOFRAIS DE 0,90
Courant: 1 849,99

ÉPARGNEZ 500\$

15,6 PO

MÉMOIRE DISQUE DUR 8 GO 256 SSD | Windows 10 | Intel

YAMAHA
Ensemble de cinéma maison
PTR-703026

- Récepteur RXV485 de 400 watts
- Ensemble de haut-parleurs de 5,1 canaux

400 WATTS

999⁹⁹
999,19 + ÉCOFRAIS DE 0,80
Courant: 1 499,99

ÉPARGNEZ 500\$

dts HD Master Audio | DOLBY TRUEHD | Wi-Fi | Bluetooth

SMART TV Série 7 UHDTV 58 PO

GRANDE LIQUIDATION D'INVENTAIRE

ÉPARGNEZ 200\$

SAMSUNG
Téléviseur 4K au DEL Série 7
PTR-695344

823⁹⁹
799,99 + ÉCOFRAIS DE 24,00
Courant: 1 023,99

7^e Gagnant-Finaliste
François Nolet
Trois-Rivières

Découvrez les gagnants-finalistes à tous les samedis durant l'émission **SALUT BONJOUR TVA** weekend.

Découvrez le grand gagnant de la **VENTE DU MILLION** ce samedi à Salut Bonjour weekend.

LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)
ACCÈS PAR LE BOULEVARD JEAN-XXIII ET LA RUE CHARBONNEAU
2200, rue des Vitrites TROIS-RIVIÈRES

tanguay.ca **LIVRAISON GRATUITE AU QUÉBEC****

Accord D Desjardins *Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrai applicables sont payables à l'achat. Amortissement Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrai. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 10 mars 2019. **Livraison gratuite au Québec, certaines restrictions s'appliquent.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT			
SOLDE QUOTIDIEN MOYEN	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs	Coût annuel
ACHAT COURANT	19,90%	1,64\$ 0,18\$	19,90\$ 90,50\$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64\$ 0,18\$	19,90\$ 90,50\$